

74	Publicis Groupe en Bourse	
80	Rapport de gestion du Directoire	
101	Rapport du Conseil de Surveillance	
103	Gouvernement d'entreprise	
108	Comptes consolidés	
	Comptes de résultat consolidés	108
	Bilans consolidés au 31 décembre	109
	Tableaux des flux de trésorerie consolidés	110
	Notes annexes aux comptes consolidés	111
	Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2003	144
	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	150
	Informations financières proforma	152
154	Comptes sociaux abrégés	
	Comptes de résultat	154
	Bilans au 31 décembre	155
	Tableaux des flux de trésorerie	156
	Notes annexes aux comptes de Publicis Groupe S.A.	156
	Rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes	168
170	Informations complémentaires	
186	Tableau de concordance	

Le Document de Référence

Pour la première fois depuis l'exceptionnelle année 2000, les valeurs publicitaires, dont Publicis ont retrouvé une évolution positive en 2003, traduisant un certain retour de l'optimisme et de la confiance des investisseurs dans l'économie mondiale. Publicis a réalisé l'une des trois meilleures performances boursières de son secteur au niveau mondial (après Dentsu et Omnicom), mais la première performance européenne (devant WPP et Havas).

A titre de comparaison avec le marché boursier français, l'action Publicis a progressé de 27,2% lorsque les indices CAC 40 et SBF 120 gagnaient respectivement 16,1% et 16,8%. L'ADR Publicis, cotée au NYSE en dollars, a progressé quant à elle de 55%, grâce à l'effet de change dollar/euro. Enfin, l'année 2003 a été celle du changement de statut boursier du Groupe, désormais bien ancré dans l'esprit du marché dans le peloton de tête des groupes mondiaux de communication.

L'impressionnant parcours boursier de Publicis en 2003 peut se décomposer en trois

phases : la première phase a été une baisse, de janvier à fin mars, achevant "l'ajustement" quasi-ininterrompu qui a affecté les valeurs publicitaires depuis le milieu de l'année 2000 après l'éclatement de la "bulle TMT". L'action Publicis a ainsi atteint son point le plus bas le 11 mars à 13,83 euros, un niveau encore inférieur aux points bas atteints en 2001 et 2002. La deuxième phase, plus longue et surtout plus encourageante a été celle d'un redressement assez spectaculaire du cours entre mi-mars et début septembre, qui a permis à l'action d'atteindre 29,35 euros le 3 septembre, soit plus d'un doublement en six mois.

Durant cette période, Publicis Groupe s'est classé au premier rang des performances boursières publicitaires au niveau mondial. Cette phase a ensuite cédé la place à un tassement du cours en septembre et au début d'octobre puis s'est poursuivie sur le reste de l'année par une relative stabilisation du cours, oscillant généralement dans une fourchette allant de 24 à 29 euros. Cette phase s'est prolongée début 2004.

MARCHÉ DES TITRES

Action Publicis Groupe

- Lieu de cotation : Euronext Paris au Premier Marché (code ISIN : FR 0000130577) et New York Stock Exchange (ticker : PUB), sous forme d'American Depositary Receipt (parité : un ADR pour une action Publicis Groupe)
- Premier jour de cotation : 9 juin 1970
- Titres admis au Premier Marché (Euronext Paris) : la totalité des titres composant le capital social
- Volumes traités et évolution du cours de l'action au cours des dix-huit derniers mois à Euronext Paris (en euros) :

	Période	Nombre de séances	Volumes traités par séance		Cours du mois (en €)			
			Nombre de titres	Capitaux (en milliers €)	Premier cours	Dernier cours	Plus haut	Plus bas
2002	Septembre	21	758 970	15 104,2	20,16	20,27	22,99	16,70
	Octobre	23	825 313	17 494,2	20,87	21,03	24,85	17,00
	Novembre	21	835 696	19 045,7	22,83	22,99	26,40	20,10
	Décembre	20	540 745	12 101,8	21,98	21,73	26,80	19,22
2003	Janvier	22	595 227	12 113,8	20,50	20,33	22,69	18,32
	Février	20	654 210	11 538,4	17,77	17,66	19,88	15,64
	Mars	21	926 709	15 090,4	16,57	15,56	19,23	13,83
	Avril	20	886 614	15 906,8	15,67	19,77	20,55	15,22
	Mai	21	1 187 218	26 012,5	19,79	22,25	23,89	18,82
	Juin	21	958 866	22 682,9	22,53	23,37	25,10	22,06
	Juillet	23	1 154 705	26 803,5	23,25	23,41	24,25	22,15
	Août	21	907 714	22 660,1	23,20	26,68	27,10	22,82
	Septembre	22	1 118 552	29 618,7	26,81	23,58	29,35	23,53
	Octobre	23	917 096	23 691,2	24,06	26,90	27,46	23,45
	Novembre	20	683 312	18 356,2	26,50	26,35	27,99	25,46
	Décembre	21	580 319	15 192,5	26,79	25,70	26,94	25,35
2004	Janvier	21	979 390	27 066,0	25,75	28,17	29,08	25,50
	Février	20	813 552	23 036,4	28,34	28,24	29,58	27,06

→

→ **OCÉANE Publicis Groupe 2018 – 2,75%**

- Lieu de cotation : Euronext Paris (code ISIN : FR 0000180127)
- Premier jour de cotation : 21 janvier 2002

- Volumes traités et évolution du cours durant les dix-huit derniers mois à Euronext Paris (en euros) :

	Période	Nombre de séances	Volumes traités par séance		Cours du mois (en €)			
			Nombre de titres	Capitaux (en milliers €)	Premier cours	Dernier cours	Plus haut	Plus bas
2002	Septembre	21	2 009	71,2	36,20	36,50	38,50	35,00
	Octobre	23	9 810	354,8	36,50	37,25	39,00	33,00
	Novembre	21	89 998	3 383,1	38,00	39,50	40,50	35,90
	Décembre	20	3 561	140,2	39,50	37,99	40,00	37,20
2003	Janvier	20	27 549	1 014,7	37,99	37,00	39,00	36,85
	Février	11	48 032	1 765,9	37,75	37,30	37,75	36,50
	Mars	13	114 773	4 259,5	36,90	37,50	38,00	36,10
	Avril	11	26 070	9 869,7	36,40	39,75	39,75	36,40
	Mai	13	48 919	1 942,5	37,55	40,90	41,20	37,55
	Juin	13	361 444	15 334,5	41,25	40,75	42,90	40,20
	Juillet	22	314 364	12 854,1	41,00	40,35	41,35	37,11
	Août	12	226 046	9 232,1	40,75	41,60	42,70	37,11
	Septembre	22	132 230	5 535,4	41,10	41,00	42,50	40,11
	Octobre	23	56 928	2 381,0	41,10	42,25	45,25	41,10
	Novembre	18	94 563	4 002,0	42,25	42,40	46,10	38,10
	Décembre	21	527 911	22 248,6	42,50	41,85	46,00	40,01
2004	Janvier	20	707 394	29 885,9	42,00	42,15	42,80	41,62
	Février	20	332 191	14 127,7	42,10	43,00	43,00	40,56

OCÉANE Publicis Groupe 2008 – 0,75%

- Lieu de cotation : Euronext Paris (code ISIN : FR 0010002030)
- Premier jour de cotation : 17 juillet 2003

- Volumes traités et évolution du cours depuis l'introduction à Euronext Paris (en euros) :

	Période	Nombre de séances	Volumes traités par séance		Cours du mois (en €)			
			Nombre de titres	Capitaux (en milliers €)	Premier cours	Dernier cours	Plus haut	Plus bas
2003	Juillet	11	10 580	307,4	29,00	29,10	29,20	29,00
	Août	18	835 097	24 609,8	29,00	31,20	31,20	28,55
	Septembre	22	275 558	8 300,9	31,25	30,00	33,25	29,65
	Octobre	23	334 847	10 386,6	30,10	31,75	32,10	29,95
	Novembre	20	105 312	3 337,6	31,60	31,40	32,40	31,00
	Décembre	21	153 271	4 796,5	31,55	30,60	32,70	30,60
2004	Janvier	21	357 022	11 446,9	31,00	32,40	33,40	31,00
	Février	19	268 611	8 813,7	32,25	32,30	33,80	31,50

**ADR Publicis Groupe
(New York Stock Exchange : PUB)**

- Premier jour de cotation :
22 septembre 2000

- Volumes traités et évolution du cours de l'ADR au cours des dix-huit derniers mois au NYSE (en dollars US) :

	Période	Nombre de séances	Volumes traités par séance		Cours du mois (en US\$)		
			Nombre de titres	Capitaux (en milliers US\$)	Dernier cours	Plus haut	Plus bas
2002	Septembre	20	4 770	92,6	18,91	22,40	16,70
	Octobre	23	4 782	95,0	22,55	23,95	16,90
	Novembre	20	10 005	231,3	25,40	25,60	20,70
	Décembre	21	2 195	49,2	20,96	26,20	20,50
2003	Janvier	21	4 195	89,6	20,63	23,40	20,03
	Février	19	3 979	74,2	17,93	21,17	16,99
	Mars	21	8 328	149,9	16,90	20,20	15,47
	Avril	21	5 819	115,6	21,95	22,22	16,60
	Mai	21	3 033	74,7	26,52	27,60	21,35
	Juin	21	3 133	87,5	26,90	29,32	25,90
	Juillet	22	1 904	50,2	26,41	27,20	25,54
	Août	21	1 542	43,0	29,50	29,50	26,25
	Septembre	21	4 109	121,0	27,57	31,42	27,56
	Octobre	23	2 900	87,3	31,45	31,88	27,77
	Novembre	19	3 600	113,1	31,60	32,15	30,58
	Décembre	22	3 523	113,2	32,42	32,75	31,40
2004	Janvier	20	7 640	267,2	35,30	36,50	32,35
	Février	19	6 253	223,4	34,83	37,50	34,34

Dividende et rendement

	Dividende versé au titre de l'exercice	Nombre de titres effectivement rémunérés	Dividende unitaire (en euros)	Avoir fiscal (en euros)	Revenu global unitaire (en euros)	Distribution totale (en millions d'euros)	Cours au 31 décembre (en euros)	Rendement net
1999		89 938 440	0,17	0,085	0,26	15,3	38	0,45%
2000		135 649 391	0,20	0,10	0,30	27,1	36	0,56%
2001		133 740 806	0,22	0,11	0,33	29,4	30	0,73%
2002		182 545 337	0,24	0,12	0,36	43,8	20	1,20%
2003 (e)		195 378 253*	0,26	0,13	0,39	50,8	26	1,01%

(*) nombre de titres, y compris les actions propres, existant au 31 décembre 2003

Les dividendes se prescrivent par 5 ans. Ils sont alors versés aux Domaines.

La politique de distribution de Publicis Groupe a été, au cours des dernières années, d'assurer le service d'un dividende régulier à ses actionnaires, tout en préservant une capacité d'autofinancement suffisante pour financer le développement de l'entreprise.

L'intention de Publicis Groupe pour le futur est de poursuivre une croissance régulière du dividende versé à ses actionnaires en vue d'arriver à un rendement voisin de celui de la moyenne des actions cotées à la Bourse de Paris. Ainsi, après trois années de croissance soutenue du dividende unitaire, il sera à nouveau procédé à une augmentation significative du dividende unitaire (+ 8,3%).



PUBLICIS GROUPE EN BOURSE

Exercice 2003

	Actions détenues	%	Droits de vote	%
Actionnaires détenant plus de 5 % du capital ⁽¹⁾				
Dentsu Inc ⁽²⁾	35 518 504	18,18	35 518 504	16,56
Élisabeth Badinter (nominatif) ⁽³⁾	20 195 340	10,34	40 390 680	18,83
Public (nominatif et porteur)	126 652 020	64,82	138 614 133	64,61
Actions auto-détenues	13 012 389	6,66	0	0,00
Total	195 378 253	100,00	214 523 317	100,00

(1) A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement ou de concert 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

(2) Dentsu détient 14,68% d'actions en pleine propriété (13,37% de droits de vote) et 3,49% d'actions en nue propriété (3,18% de droits de vote).

Les droits de vote de Dentsu sont limités par convention à 15%.

(3) Madame Élisabeth Badinter et ses enfants détiennent 3,54% d'actions en pleine propriété (6,45% de droit de vote) et 6,79% d'actions en usufruit (12,37% de droits de vote). Ces actions disposent d'un droit de vote double.

Au cours de l'exercice 2003, il n'y a pas eu de franchissement du seuil de 5%.

Le nombre approximatif d'actionnaires au dernier recensement exhaustif disponible est de 68 000.

Au 31 décembre 2003, le personnel ne détient directement aucune participation significative dans le capital.

Les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire détiennent, hors les actions de Madame Élisabeth Badinter et de ses enfants, 3,53% du capital (et 6,43% des droits de vote) y compris les 2,29% que détient Monsieur Maurice Lévy à compter du 15 mai 2003, date de la fusion entre SOMAREL et Publicis Groupe S.A.

Dans le cadre des autorisations de rachat par la société de ses propres actions à concurrence

de 10% du capital, donnée par les Assemblées Générales des actionnaires en date du 25 juin 1998, 11 décembre 1998, 22 juin 2000, 29 août 2000, 14 juin 2001, 18 juin 2002 (visa COB n° 02-659 du 5 mai 2002), et du 15 mai 2003 (visa COB n°03-331 du 28 avril 2003), la société Publicis Groupe S.A. détient, au 31 décembre 2003, 13 012 389 actions pour un montant de 322 942 237 euros dont 319 000 actions acquises en 2003 au prix moyen de 22,50 euros au titre de cette dernière autorisation. Un plan d'attribution d'achat d'actions dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 29 août 2000 a été mis en place.

Par ailleurs, il n'existe pas d'autocontrôle indirect. Au 28 février 2004, 3,8 millions d'actions inscrites au nominatif pur faisaient l'objet d'un nantissement.

La répartition du capital, au 31 décembre 2003, tenant compte de la dilution potentielle résultant

de l'ensemble des instruments financiers émis par le Groupe est la suivante :

Après dilution maximale	Actions détenues	%	Droits de vote	%
Élisabeth Badinter (nominatif)	20 195 340	6,89	40 390 680	12,94
Dentsu Inc	35 518 504	12,12	35 518 504	11,38
Autodétention	13 012 389	4,44	0	0
Public (nominatif et porteur)	126 652 020	43,23	138 614 133	44,41
ORANEs	28 125 000	33,32 ⁽²⁾	28 125 000	31,27 ⁽²⁾
BSAs ⁽¹⁾	28 125 000		28 125 000	
OCEANEs 2018	17 624 521		17 624 521	
OCEANEs 2008	23 172 413		23 172 413	
Options de souscription Saatchi & Saatchi	43 545		43 545	
Options de souscription Publicis	525 080		525 080	
Total	292 993 812		100,00	

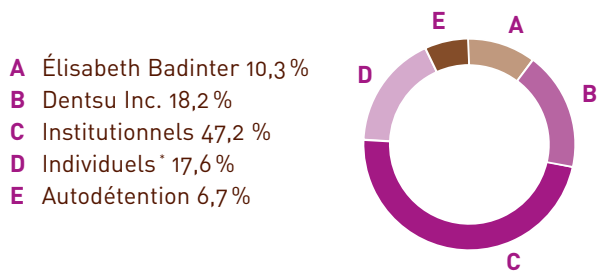
(1) bons de souscription d'actions au prix d'exercice de 30,5 euros

(2) la dilution maximum présentée dans ce tableau ne tient pas compte de l'éventuelle utilisation des actions auto-détenues en remboursement des ORANEs et des OCEANEs

L'évolution du capital au cours des deux années précédentes s'analyse comme suit :

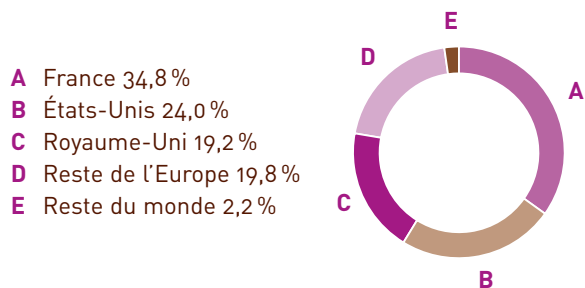
Actionnaires détenant plus de 5% du capital	au 31 décembre 2002				au 31 décembre 2001			
	Actions détenues	%	Droits de vote	%	Actions détenues	%	Droits de vote	%
Élisabeth Badinter	7 766 800	3,96	15 533 600	6,90	7 766 800	5,56	15 533 600	8,93
Dentsu Inc	35 518 504	18,11	35 518 504	15,78	-	-	-	-
Somarel	30 960 000	15,79	61 920 000	27,50	30 960 000	22,18	61 916 400	35,61
Public	109 045 225	55,61	112 172 365	49,82	96 242 769	68,94	96 436 868	55,46
Actions auto-détenues	12 790 600	6,52	-	-	4 630 427	3,32	-	-
Total	196 081 129	100,00	225 144 469	100,00	139 599 996	100,00	173 886 868	100,00

Répartition du capital par type d'actionnaires au 31 décembre 2003



* dont ex-actionnaires de Bcom3 pour environ 5 %
Sources : Euroclear, Euro Emetteurs Finance et extrapolation Publicis Groupe - janvier 2004

Répartition des actionnaires au porteur par zone géographique au 31 décembre 2003



Source : Euroclear - janvier 2004

→

Notre Groupe se trouve depuis quelques années dans un processus assez fondamental de transformation. Après l'acquisition de Bcom3 en 2002, l'année 2003 a été celle où la métamorphose du Groupe s'est véritablement accomplie.

Cette métamorphose a toutefois eu une particularité : si l'organisation du Groupe, ses organes de gestion, son envergure et son emprise sur le marché ont en effet connu une transformation profonde et radicale, nous avons cependant veillé avec un soin attentif à jalousement préserver ce qui est, à nos yeux, la clé de notre succès : notre culture d'entreprise et nos valeurs. Elles forment ensemble la colonne vertébrale de notre Groupe et nous ont permis à ce jour d'éviter les tentations qui nous auraient écarté de notre histoire, de notre cœur de compétences et de notre ligne de conduite.

C'est sans doute cela qui nous a permis d'aborder 2003 et tous ses défis avec détermination, modestie et conviction. C'est également ces valeurs qui nous ont permis d'intégrer plus vite que prévu les activités de Bcom3 avec un niveau de succès jamais atteint jusque là dans notre secteur, nous permettant de rééditer la réussite, considérée unique par beaucoup, de l'intégration de Saatchi & Saatchi.

Enfin, c'est encore cette culture de la conquête, cette volonté de tout faire pour bien servir nos clients, cet engagement sans égal auprès de leurs équipes pour assurer la victoire de leurs marques, qui nous a permis de remporter la première place du palmarès mondial du new business, alors même que nous étions occupés à mener de très grandes réorganisations.

Que l'on en juge :

- l'intégration des agences et équipes de Bcom3 s'est effectuée dans un climat de grande confiance : la suppression des états major de Bcom3 a été réalisée rapidement et a conduit au rapatriement de diverses fonctions centrales à Paris, évitant la cohabitation de deux "centres" et les difficultés inhérentes à toute structure duale; l'intégralité des entités opérationnelles de Bcom3 s'est intégrée au système de reporting du Groupe et a adopté nos procédures

administratives et budgétaires dans des délais rapides et un excellent esprit ;

- le démantèlement du réseau D'Arcy et la redistribution de ses actifs au sein de Leo Burnett principalement, de Saatchi & Saatchi et de Publicis Worldwide. Cette entreprise sans précédent a été conduite sans a priori, avec beaucoup d'imagination ainsi qu'avec une extrême prudence et a pris plusieurs mois : au total, elle a été un grand succès dans la mesure où aucun collaborateur-clé n'a été perdu et que CapitalOne a été le seul client significatif à quitter le Groupe ;
- la constitution du numéro un mondial du conseil et achat média après le rachat des derniers intérêts minoritaires dans ZenithOptimedia et Starcom Motive ; ce mouvement est le prélude à la mise en œuvre de nombreuses synergies commerciales, techniques et administratives ;
- le réaligement des principaux actifs "SAMS" autour de Leo Burnett et de Publicis Worldwide avec en particulier la fusion aux États-Unis de Semaphore Partners, ARC, iLeo et Frankel et alignement du nouvel ensemble sur le réseau Leo Burnett, nomination de Nick Brien au poste de Arc Global CEO, réorganisation du réseau Publicis Dialog avec la nomination de Colin Hearn en tant que CEO mondial et création du pôle Publicis Events sous la direction de Richard Attias, Global CEO ;
- la restructuration du pôle "Santé" avec la constitution de Publicis Healthcare Communications Group, afin de rationaliser notre offre et tirer parti de toutes nos compétences autour de deux marques commerciales fortes sur le plan mondial : Medicus et Saatchi & Saatchi Healthcare ;
- le repositionnement de Publicis Worldwide avec la nomination de Rick Bendel en qualité de COO et de David Droga, Worldwide Creative Director ;
- la préparation de l'avenir de Leo Burnett, qui a abouti en début d'année 2004 à de nombreuses nominations, à l'arrivée de Tom Bernardin au poste de Président de Leo Burnett Worldwide et CEO de Leo Burnett USA, de Clive Sirkin comme Group Managing Director de Leo Burnett Worldwide ainsi que d'un grand nombre de dirigeants de zones géographiques ;
- le début de la mise en œuvre des centres de ressources partagées sur nos principaux marchés en vue de regrouper toutes les fonctions

- administratives de nos agences en un centre unique à l'échelle d'un pays ou d'une région ;
- la fusion Publicis Groupe et SOMAREL (SOMAREL, MLMS et MLMS2) intervenue en mai dernier, conformément aux engagements pris en 1998. L'Assemblée Générale des actionnaires a approuvé cette opération, qui par la suppression d'une holding intermédiaire, simplifie la structure du capital du Groupe et sa lisibilité ;
- le fonctionnement d'un nouveau Directoire avec d'une part l'arrivée d'un Chief Operating Officer, Roger Haupt et d'autre part des mouvements : départ de Bruno Desbarats-Bollet et arrivée de Claudine Bienaimé, secrétaire Générale du Groupe ;
- la mise au point des conditions d'un nouveau plan de motivation des cadres à l'échelle du Groupe (Long Term Incentive Plan) fondé sur les stock-options : l'adoption de ce plan ainsi que la mise au point de principes de rémunération communs à toutes les entités du Groupe a fait l'objet de nombreuses réunions du Comité des Nominations et des Rémunérations (8 réunions en 2003) ;
- le renforcement des structures de contrôle interne accompagné d'un développement de la fonction audit interne, indépendante de la direction financière ; par ailleurs le comité d'audit s'est réuni 6 fois en 2003 ;
- l'amélioration de nos ratios de rentabilité, la restructuration de notre dette et l'allongement de sa durée moyenne (lancement d'une Océane de 672 millions d'euros et conclusion d'un Club Deal, crédit syndiqué à 3 ans pour 700 millions d'euros) et enfin le lancement d'un vaste programme d'amélioration du BFR : "Focus on Cash".

Enfin, nous avons lancé en 2003, avec l'aide de Kevin Roberts, une initiative fondamentale intitulée "Peak Performance", dont le but est d'emporter l'adhésion de tous les managers clés du Groupe, quelque soit leur réseau, leur culture d'appartenance, leurs différences, à une seule et même vision du Groupe, de les mobiliser autour d'objectifs d'excellence communs et de cultiver ce même état d'esprit de performance qui a toujours été dans les gènes de Publicis Groupe. Environ 80 dirigeants devraient suivre chaque année quatre ateliers Peak Performance. La finalité de Peak Performance est de créer chez les managers clés du Groupe l'attitude mentale

la plus favorable à la réalisation des objectifs professionnels et financiers les plus élevés : Publicis Groupe est différent de tous les autres groupes de communication et a l'ambition de la performance pour chacun de ses clients, ses actionnaires, ses collaborateurs et tous ses partenaires. Ce programme devrait aider à atteindre ces objectifs.

Le marché mondial de la publicité a enfin amorcé en 2003 une reprise après plus de deux années de profonde récession. Cette reprise s'est essentiellement opérée au premier semestre en Amérique du Nord et dans la zone Asie-Pacifique. L'Amérique Latine est venue à son tour au cours du deuxième semestre contribuer à cette reprise, suivie en fin d'année par plusieurs pays européens qui ont enfin donné des signes de stabilisation voire de timide reprise. En revanche, un grand nombre de grands marchés, dont la France, les Pays-Bas et la Scandinavie, ont continué à enregistrer une nouvelle détérioration. Il faut enfin garder à l'esprit que la reprise du marché publicitaire ne devrait pas entraîner de relâchement notable de la pression exercée par les annonceurs en matière de prix ni de leur recherche permanente d'économies.

Publicis Groupe a renoué en 2003 avec la croissance organique pour la première fois depuis deux ans et réalisé une croissance du revenu de 2%. Cela est le résultat d'une montée en puissance régulière sur chaque trimestre : après un premier trimestre qui était encore en recul organique de 1,2%, le deuxième trimestre a commencé à matérialiser la reprise nord-américaine et la stabilisation de certaines agences européennes, permettant à Publicis Groupe de réaliser une croissance organique de 1,6%, la première croissance organique depuis le quatrième trimestre 2001. Le troisième trimestre est venu confirmer cette tendance avec une croissance organique de 2% ; enfin le quatrième trimestre avec + 5,2% a traduit l'amplification de la reprise en Amérique du Nord, en Amérique Latine ainsi qu'un début d'amélioration sur certains marchés européens.

Sur le plan commercial, l'année 2003 s'est également révélée extrêmement riche : en effet, nos gains nets de nouveaux budgets sur l'année 2003 se sont élevés à 3,4 milliards d'euros et nos victoires, à la fois les plus significatives et les plus emblématiques, ont été celles des budgets Allied →

→ Domecq, Sanofi-Synthélabo, Gateway Computers, Subway, Fromageries Bel, Pfizer/Zoloft et Celebrix, Wella en publicité et Miramax en conseil et achat média. Nous avons connu aussi des succès spectaculaires avec plusieurs clients existants tels que Procter & Gamble, L'Oréal avec le lancement de Fructis, Hewlett Packard et surtout Coca-Cola avec l'attribution de Minute Maid en publicité et du budget de conseil et achat média aux États-Unis. Enfin, de nombreux gains de budgets nationaux ou régionaux sont venus compléter cette liste impressionnante. Ces performances ont d'ailleurs été saluées par la banque d'investissement américaine Lehman Brothers, qui a classé Publicis Groupe numéro un mondial en 2003 pour les gains nets de nouveaux budgets.

Les principaux gains de budgets de l'année ont été :

Publicis Worldwide : les budgets Allied Domecq (spiritueux) au niveau Mondial, Sanofi-Synthélabo au niveau mondial (en coopération avec Publicis Healthcare Communications Group), Cadbury (confiserie de chocolat) dans plusieurs pays, Minute Maid au niveau mondial (hors États-Unis) ; BellSouth en Amérique Latine ; Carrefour en Chine et au Japon ; Wyeth en Autriche ; Allianz en République Tchèque ; Renault/YuLoon et Hey Song (boissons) à Taiwan ; National Commercial Bank en Arabie Saoudite ; INPEV au Brésil ; Airbus au Japon ; AT&T, Poste Canada, Hitachi et la Défense Nationale au Canada ; Eurotunnel au Royaume-Uni ; Netclub, Sara Lee/Dim et EDF en France ; Afflelou en France et en Espagne ; Kawasaki Motors, Yakult, Fortis (Corporate) et UWV aux Pays-Bas ; MAN Trucks et Deutsche Telekom (Corporate) en Allemagne ; Loteria del Estado en Espagne ; L'Oréal/Garnier en Inde ; Die Post en Suisse ; Bolton Manitoba en Italie ; Nestlé/Nido au Mexique ; Kyobo Life Insurance en Corée ; Procter & Gamble/Intrinsa, Coinstar, TBS Superstation, Jamba Juice, Sara Lee / Deli/Meat/Cheeses et shopping.com aux États-Unis.

Saatchi & Saatchi : le budget mondial Toyota/Prius ; les Fromageries Bel en Europe ; Wyeth aux États-Unis ; The Royal Bank of Scotland et e-Bookers au Royaume-Uni ; Enel, Poste Italiana, Boehringer/ Ducolax OTC et Autostrade en Italie ; La Loterie Nationale des

Pays-Bas ; une extension du budget européen de l'Office du Tourisme de Grèce ; Westpac Bank en Australie ; L'Office du Tourisme de Taiwan au niveau mondial ; Next Media à Taiwan ; China Light & Power à Hong Kong ; PDLT Hype aux Philippines ; le Comité International Olympique au niveau mondial (hors États-Unis) ; Emirates Airlines en Europe ; Danone en Asie ; plusieurs nouveaux budgets de Toyota aux États-Unis dont celui de New York Dealers' Association ; Procter & Gamble/Pharmavite aux États-Unis ; Deutsche Telekom/T-Com en Allemagne ; Pueblo Supermarkets à Porto Rico ; America Movil/CTI en Argentine.

Leo Burnett Worldwide : les budgets Gateway Computers, Wella et McDonald's/Big Mac au niveau mondial ; Visa International en Amérique Latine ; Affinity en Europe ; China Resources Group en Chine et Vitasoy à Hong Kong ; IDBI Principal et India Oil Corporation en Inde ; Bardahl, Walmart/Suburbia et Ferrero au Mexique ; ConAgra/Healthy Choice aux États-Unis ; HP Bulmer et une extension du budget Heinz au Royaume-Uni ; Virgin Credit Card et Canon en Australie ; TM Net et Petronas Dagang en Malaisie ; Globus en Suisse ; Mobinil en Égypte ; McDonald's en Indonésie ; Uni/President à Taiwan ; Greek Petroleum en Grèce ; Telecom Italia en Italie.

Autres réseaux publicitaires :

- le Ministère du Tourisme des Bahamas, Subway au niveau mondial, Simon Malls, David & Busters aux États-Unis, Citibank en Asie et Sony (concept retail store et QRIO) au Japon et en Chine par Fallon Worldwide ;
- Ruby Tuesday, Pfizer/Zoloft et Pfizer/Celebrix aux États-Unis par Kaplan Thaler Group ;
- des extensions de budget de Procter & Gamble chez Beacon Communications au Japon, ainsi que McDonald's au Japon (conjointement entre Beacon et Dentsu).

ZenithOptimedia (conseil et achat média) : les budgets Toyota Scion, Miramax, Leapfrog, Wyeth/Enbrel, Kerr McGee et Western Wireless aux États-Unis ; Wyeth au niveau mondial ; Electrolux en Europe ; Coty, l'Office du Tourisme d'Indonésie et Focus en Allemagne ; Sony en Asie ; PZU et Cadbury/Wedel en Pologne ; Procter & Gamble, Leapfrog, UIP (United International

Pictures), Power House et COI Visit Britain au Royaume-Uni ; Telekom Malaysia en Malaisie ; LVMH en Asie ; Poste Canada, Pfizer Consumer Healthcare au Canada ; le Gouvernement Espagnol ; JianLiBao en Chine ; Procter & Gamble au Vietnam ; Goodman Fielder en Nouvelle-Zélande ; Westfield en Australie.

Starcom MediaVest Group (conseil et achat media) :

les budgets Coca-Cola aux États-Unis, en Chine et en Hongrie ; Visa International et BellSouth pour l'Amérique Latine ; une extension de Kraft Foods, Gateway Computers, Heinz Frozen Foods aux États-Unis ; Cadbury Schweppes au Royaume-Uni et en Espagne ; Italtel, TetraPak et Bracco en Italie ; HFC Bank, Admiral Insurance, Avon, British Telecom (extension), Scottish Power, Barclay Card, FlyBe, Bradford and Bingley au Royaume-Uni ; Red Bull et PTT en Thaïlande ; South African Post Office en Afrique du Sud ; Procter & Gamble, Debitel et General Motors/Cadillac en Allemagne ; Tele2 en France ; Ramenka en Russie ; Cyfra Plus en Pologne ; Stivoro et British Telecom aux Pays-Bas ; Nippon Paint en Chine ; Interbrew/Staropramen en République Tchèque .

SAMS (agences spécialisées et marketing services) :

- Publicis Healthcare Communications Group : Berlex/Campath, The Diabetes Consortium, Bertek/Asimia, BMS/Pravachol, Johnson & Johnson / Ethicon/ Sedation, GSK/Ez Tab, Clobex, Teva/Purinethol, Pfizer/Eyetech et Macugen, Abbott/Humira, Watson Pharmaceuticals / Oxytrol, AstraZeneca/Rhinocort, Pulmicort et Symbicort, Yamanouchi/Vesicare, Johnson

& Johnson/ Janssen/ Duragesic aux États-Unis ; Bayer/Avelox au Canada ; Altan/Alvesco en Allemagne, CSL/Bioplasma (Australie), GSK/Augmentin et Sankyo/Benicar, Livalo (Japon),

- Manning, Selvage & Lee : Pfizer/Aricept - Pfizer/Pharmacia/Xalatan, extensions de collaboration pour Inamed, Pfizer, GSK, extensions de budgets Procter & Gamble, Philips, Roche et Kraft,
- Frankel/ARC : plusieurs budgets de Coca-Cola et de Procter & Gamble dont Pampers, ainsi que London Fog aux États-Unis.

Nous avons malheureusement compté en 2003 quelques pertes de budgets, dont les plus significatives ont été :

Philips, Plénitude (L'Oréal) et Roche au niveau mondial ; CapitalOne, Johnson & Johnson/Tylenol, Delta Airlines aux États-Unis ; Carrefour en France en publicité et Office Max, NRMA, EarthLink et McDonald's en média.

L'année a également été caractérisée par une véritable "bourrasque" monétaire. À la différence des précédentes, c'est un glissement lent, progressif des parités monétaires qui nous a fait perdre par simple effet de conversion 486 millions d'euros de revenu, 72 millions de résultat d'exploitation et 30 millions de résultat net. L'essentiel de cette érosion est venue du dollar (70 %) mais la livre sterling, le real brésilien et le peso mexicain y ont également contribué. Cette situation a non seulement limité nos performances financières en valeur absolue mais aussi pesé sur nos ratios d'endettement dans la mesure où nos capitaux propres ont été affectés à hauteur de 366 millions d'euros tandis que notre dette était pour l'essentiel libellée en euros. →

Principaux chiffres clés

	2003	2002 proforma	2002	% variation 2003/2002 proforma	% variation 2003/2002	2001
Revenu	3 863	4 280	2 926	-9,7	+32,0	2 434
Résultat d'exploitation avant amortissements	677	739	533	-8,4	+27,0	426
soit en % du revenu	17,5%	17,3%	18,2%	-	-	17,5%
Résultat d'exploitation avant amortissements des incorporels liés aux acquisitions	553	573	429	-3,5	+28,9	342
Marge opérationnelle ⁽¹⁾	14,3%	13,4%	14,7%	-	-	14,1%
Résultat financier	(60)	(60)	(28)	-	-	(30)
Résultat net, part du groupe (avant survaleurs)	263	262	216	+0,4	+21,8	201
Résultat net, part du groupe (après survaleurs)	150	156	147	-3,8	+2,0	151
Effectifs	35 166	n/a	35 681	-	-	20 592
Ratio d'endettement net ⁽²⁾	0,89	0,89	0,83	-	-	0,73

(1) marge opérationnelle = résultat d'exploitation avant amortissement des incorporels liés aux acquisitions / revenu

(2) ratio endettement net = endettement financier net (Note 16 des Comptes Consolidés) / capitaux propres y compris minoritaires, augmentés des ORANES

LE GROUPE

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires consolidé de Publicis Groupe pour l'année 2003 s'établit à 32,2 milliards d'euros, contre 24,8 milliards d'euros pour 2002, soit une hausse de 30%. Cette forte croissance s'explique par l'intégration des activités de l'ancien groupe Bcom3.

Le revenu consolidé de Publicis Groupe en 2003 s'est élevé à 3 863 millions d'euros contre 2 926 millions d'euros en 2002, ce qui représente une augmentation de 32%. Cette croissance forte s'explique également par la consolidation de l'ex-groupe Bcom3 acquis fin septembre 2002.

Le revenu 2003 subi de plein fouet la forte appréciation de l'euro vis à vis de plusieurs devises étrangères, et en particulier le dollar US. L'impact négatif total des changes (lié à la conversion en euro) a été de 486 millions d'euros dont 70% pour le seul dollar US. Le taux de change moyen US\$/€ a en effet reculé de 16,6% en moyenne annuelle entre 2002 et 2003. Le recul de la livre sterling, du real brésilien et du peso mexicain ont également eu un impact important sur les données financières du Groupe. Les effets de périmètre ont été négligeables (-1 million d'euros nets) sur l'année.

A taux de change et périmètre constants, le revenu a connu une croissance organique de 2%, résultant de l'accélération de la

performance organique durant l'année : les deuxième, troisième et quatrième trimestres (respectivement +1,6%, +2% et +5,2%) ont très largement effacé le recul organique encore enregistré au premier trimestre (-1,2%). Il s'agit de la première croissance organique depuis 2001. Sur un plan géographique, la croissance organique s'est répartie de la façon suivante : -2% pour l'Europe, +3,6% pour l'Amérique du Nord, +9,6% pour l'Asie-Pacifique, +5,9% pour l'Amérique Latine et +9,9% pour le reste du Monde (Afrique et Moyen-Orient).

Les charges de personnel ont atteint 2 254 millions d'euros en 2003, soit 58,3% du revenu. Ce niveau constitue une dégradation par rapport aux chiffres publiés en 2002 sur la même période (56,7%), en raison d'un décalage entre le calendrier des départs prévus dans le cadre des restructurations Bcom3 et d'un accroissement des bonus versés compte tenu des performances réalisées en 2003. Par ailleurs, dans un souci d'harmonisation des définitions comptables au sein du nouveau Groupe certaines charges précédemment classées en "autres charges opérationnelles", telles que le coût des personnels temporaires ou free-lance, ont été classées en charges de personnel. Les autres charges opérationnelles, qui se sont élevées à 932 millions d'euros, ont en revanche vu leur poids relatif par rapport au revenu diminuer de façon substantielle, de 25,1% en 2002 à 24,1% en 2003,

principalement sous l'effet des restructurations liées à l'intégration de Bcom3. Les chiffres publiés en 2002 ne prenaient en compte qu'un trimestre de Bcom3 et ne reflétaient pas complètement la réalité du nouveau Groupe. Si l'on raisonnait sur la base des comptes pro-forma publiés par le Groupe, les charges de personnel passeraient de 57,6 % à 58,3 %, les autres charges opérationnelles de 25,1 % à 24,1 % et l'ensemble des charges opérationnelles de 82,7 % à 82,5 %.

La dotation aux amortissements de la période (hors écarts d'acquisition et incorporels liés aux acquisitions) s'est élevée à 124 millions d'euros contre 104 millions en 2002 en raison de la consolidation des agences de l'ex- Bcom3.

Le résultat d'exploitation du Groupe avant amortissements a atteint 677 millions d'euros contre 533 millions en 2002, soit une croissance de 27 %. La marge Résultat d'exploitation avant amortissements/revenu est passée de 18,2 % en 2002 à 17,5 % en 2003. Le résultat opérationnel (résultat d'exploitation avant amortissement des incorporels liés aux acquisitions) s'est élevé à 553 millions d'euros en 2003 contre 429 millions en 2002, soit une croissance de 29 %. La marge opérationnelle (résultat d'exploitation avant amortissement des incorporels liés aux acquisitions/revenu) est passée de 14,7 % en 2002 à 14,3 % en 2003. Comme cela a été indiqué plus haut, les données financières de 2002 ne donnaient pas une image exacte de la rentabilité du Groupe dans la mesure où seul le quatrième trimestre de Bcom3, le plus rentable, était consolidé. Sur la base des comptes pro-forma publiés, la marge opérationnelle (résultat d'exploitation avant amortissement des incorporels/revenu) a montré une progression assez sensible entre 2002 et 2003, passant de 13,4 % à 14,3 % soit 90 points de base de mieux. Ces performances sont la juste illustration des premiers résultats de l'intégration de Bcom3 et surtout représentent l'atteinte des objectifs du Groupe : la marge opérationnelle du deuxième semestre 2003 a ainsi dépassé 15 %, s'établissant à 15,3 % contre 13,3 % au premier semestre.

La dotation aux amortissements d'incorporels est passée de 24 millions d'euros en 2002 à 31 millions en 2003. Le résultat d'exploitation du Groupe est passé de 405 millions d'euros en 2002 à 522 millions d'euros en 2003.

Le résultat financier de 2003 s'est élevé à (60) millions d'euros contre (28) en 2002. Ce niveau tient compte d'un niveau moyen de dette plus élevé mais surtout, intègre en 2003 pour la

première fois, en application des précisions apportées par l'Autorité des Marchés Financiers aux textes en 2003, la charge d'intérêts payés sur l'ORANE. En effet, jusqu'au 31 décembre 2002, les coupons étaient analysés comme des dividendes alors qu'ils sont désormais enregistrés comme des charges financières. L'impact annuel de ce changement de traitement est de 7 millions d'euros. Le résultat financier prend également en compte pour la première fois l'impact de l'actualisation des provisions immobilières liées à Bcom3, soit 39 millions d'euros, devant faire l'objet d'une comptabilisation en charges financières sur la durée du programme. L'impact pour 2003 a été de 9 millions d'euros.

Le Groupe a enregistré un résultat exceptionnel de (7) millions d'euros en 2003 contre (3) millions l'année précédente. Ce résultat correspond à des moins values de cession et à des coûts de fermeture d'activités.

Le taux effectif d'impôt s'est fortement accru en 2003 à la fois par rapport aux données publiées en 2002 et aux données pro-forma, sous l'effet conjugué de la modification de présentation comptable des amortissements d'incorporels liés aux acquisitions, de la prise en compte des ORANES dans le résultat financier et de l'accroissement de la part des bénéfices réalisés dans des zones à taxation plus élevée (États-Unis...), notamment avec Bcom3. Retraité de ces éléments, le taux effectif d'impôt aurait été de 38,2 % en 2002 et s'est élevé à 37,8 % en 2003, en légère baisse.

Le résultat net part du Groupe avant amortissement des écarts d'acquisition s'est élevé à 263 millions d'euros contre 216 millions en 2002, soit une croissance de 22 %.

L'amortissement des écarts d'acquisition est passé de (69) millions en 2002 à (113) millions en 2003, reflétant principalement la prise en compte de l'opération Bcom3.

Les intérêts minoritaires sont passés de (29) à (24) millions d'euros, suite au rachat des intérêts minoritaires détenus par Cordiant dans ZenithOptimedia en août 2003 et de ceux détenus par BBH dans Starcom Motive.

Le résultat net part du Groupe après amortissement des écarts d'acquisition s'est élevé à 150 millions d'euros contre 147 millions en 2002, soit une hausse de 2 %.

→

→ Le résultat net par action (avant survaleurs) s'est élevé respectivement à 1,61 euro contre 1,63 euro en 2002 (1,37 sur une base pro-forma) en non-dilué et à 1,36 euro en 2003 contre 1,51 en 2002 (1,30 euro sur une base pro-forma) en dilué, c'est-à-dire tenant compte d'une conversion totale des Obligations convertibles (OCÉANES) et des Obligations Remboursables (ORANES).

Bilan

Les capitaux propres consolidés part du Groupe sont passés de 1 006 millions d'euros au 31 décembre 2002 à 726 millions d'euros au 31 décembre 2003, et les intérêts minoritaires de 100 millions à 55 millions. Ces variations sont essentiellement dues aux effets de conversion négatifs entre le dollar US et l'euro. La baisse des intérêts minoritaires résulte du rachat de 25 % dans ZenithOptimedia. L'ORANE, inscrite en autres fonds propres, figure pour 495 millions d'euros.

L'endettement financier net est passé de 1 330 millions d'euros au 31 décembre 2002 à 1 166 millions d'euros au 31 décembre 2003, après avoir atteint le niveau élevé de 1 553 millions d'euros au 30 juin 2003 : cette baisse importante est principalement liée aux excellentes performances réalisées en matière de gestion du besoin en fonds de roulement, qui ont non seulement permis de réduire l'endettement, mais également de compenser les sorties de liquidités liées aux restructurations et au rachat des intérêts minoritaires dans ZenithOptimedia. En revanche, l'endettement n'a été que faiblement affecté par les effets de change dans la mesure où il est essentiellement constitué de dette libellée en euros. Le ratio Dette nette/fonds propres (Capitaux propres y compris intérêts minoritaires augmentés des ORANES) est passé de 83 % au 31 décembre 2002 à 91 % au 31 décembre 2003 (71% hors effets de change).

Rappelons que début juillet 2003, Publicis Groupe a procédé avec succès à une nouvelle opération de refinancement de sa dette, en émettant une OCÉANE (Obligation Convertible En Actions Nouvelles ou Existantes) pour 672 millions d'euros sur une durée de 5 ans assortie d'un taux d'intérêt de 0,75 %. Cette opération avait avant tout pour but de tirer parti de conditions de marché très favorables, de faire face à l'acquisition de la participation de Cordiant dans ZenithOptimedia et au remboursement futur éventuel des porteurs d'obligations échangeables en actions Interpublic

(exercice possible du put en mars 2004) et de procéder à l'investissement dans des Credit Linked Notes. Enfin, le Groupe a mis en place un Club Deal (crédit bancaire syndiqué) à hauteur de 700 millions d'euros sur 3 ans, lui assurant une bonne liquidité et une visibilité accrue, par rapport aux échéances classiques de 364 jours.

Les autres postes de bilan ont peu évolué au cours de l'année, exception faite de l'impact des taux de change et de la consommation de provisions pour risques et charges dans le cadre de l'intégration de Bcom3.

Le montant total des "earn-outs" restant éventuellement à régler et inscrit en "autres dettes" au bilan s'est élevé à 86 millions d'euros. Le montant des engagements de rachats d'intérêts minoritaires s'est considérablement réduit après le rachat des 25 % dans ZenithOptimedia. Au 31 décembre 2003, il était de 129 millions d'euros au titre de "buy-outs".

Financement

La capacité d'autofinancement a progressé de 19,8 % en 2003, passant de 393 à 471 millions d'euros. Par ailleurs, le Groupe a consacré en 2003 141 millions d'euros aux restructurations liées à l'intégration de Bcom3 (charges de restructurations et rationalisation immobilière).

Les premiers effets de la mise en place du programme "Focus On Cash" destiné à mobiliser l'ensemble du Groupe sur une meilleure gestion du besoin en fonds de roulement se sont faits sentir au cours du deuxième semestre : la variation totale du besoin en fonds de roulement de l'année s'est inscrite en baisse de 232 millions d'euros alors qu'elle avait été en hausse temporaire de 213 millions au premier semestre 2003, soit une augmentation du cash de 445 millions.

Les investissements de l'année se sont élevés à 97 millions d'euros, tandis que les acquisitions (nettes de cessions) ont atteint 200 millions d'euros : les deux principaux investissements de l'année ont été le rachat des 25 % que détenait Cordiant dans ZenithOptimedia pour 107 millions et le rachat des intérêts minoritaires dans Starcom Motive ; le solde a concerné le paiement d'"earn-outs" ou de "buy-outs". Enfin, le montant des rachats nets d'actions propres est resté très faible à 5 millions d'euros.

Passage aux Normes IFRS

Les comptes consolidés de Publicis Groupe S.A. devront, conformément à la réglementation européenne, être établis pour l'exercice 2005 selon les normes comptables internationales (IFRS) avec des comptes comparatifs pour les exercices 2004 et sans doute 2003. Publicis Groupe S.A. a mis en place dès janvier 2004, sous l'égide de la Direction Financière du Groupe, des groupes de travail sur l'impact des normes IFRS, avec pour objectif d'identifier les principales différences de méthodes comptables et de préparer le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 selon les normes applicables en 2005.

Certaines normes et interprétations importantes, qui seront en vigueur au 31 décembre 2005, ne sont pas encore publiées dans leur version définitive par l'IASB. Il s'agit notamment des normes relatives aux regroupements d'entreprises (ED 3) ainsi que des versions révisées des normes relatives aux dépréciations d'actifs (IAS 36) et aux actifs incorporels (IAS 38). De plus, les normes précitées ainsi que d'autres déjà publiées par l'IASB ne sont pas encore approuvées par l'Union Européenne comme les normes relatives aux instruments financiers (IAS 32 et IAS 39), la première adoption des IFRS (IFRS 1) et toutes les normes révisées dans le cadre du projet "improvements". Compte tenu des révisions attendues de certaines de ces normes ou de la perspective de publications de nouvelles normes, le Groupe n'est donc pas en mesure à ce stade d'identifier et d'estimer l'incidence du passage aux IFRS concernant :

- les règles de dépréciation des actifs ;
- le mode de comptabilisation des options de souscription ou d'achat d'actions attribuées par le Groupe à ses employés ;
- les normes sur les instruments financiers, et notamment la norme IAS 32 sur les instruments financiers qui prévoit la décomposition en une composante dette et une composante capitaux propres des instruments hybrides. Toutefois, les incidences de ces normes étant potentiellement significatives pour Publicis Groupe en raison de l'existence au bilan d'OBSAs, d'OCEANEs et d'ORANEs, il est néanmoins possible de décrire la méthode de décomposition qui sera effectuée (à la date d'émission) : la partie dette sera évaluée selon la méthode du coût amorti tandis que la composante capitaux propres sera déduite par différence entre la composante dette

et la juste valeur de l'instrument pris en totalité au moment de l'émission. La partie capitaux propres, une fois déterminée, sera figée et ne sera pas réévaluée à chaque exercice. Les éventuels dérivés incorporés identifiés dans ces différents contrats seront comptabilisés séparément à leur juste valeur ;

- diverses dispositions spécifiques pour la transition aux IFRS et qui concernent notamment :
 - le retraitement ou non des regroupements d'entreprises intervenus avant le 1^{er} janvier 2004, en particulier l'acquisition de Saatchi & Saatchi traitée en méthode dérogatoire article 215 en normes françaises ;
 - l'évaluation des immobilisations au 1^{er} janvier 2004 et l'option possible de retenir la juste valeur comme coût présumé de certains actifs immobiliers ciblés ;
 - la mise à zéro des écarts actuariels liés aux engagements de retraite ;
 - et celle des écarts de conversion inscrits dans les capitaux propres.

A ce stade du projet, le Groupe a identifié les divergences de principe suivantes entre les normes IFRS (connues à fin 2003) et les principes et méthodes comptables actuellement suivis par le Groupe :

- Présentation des états financiers : la présentation du compte de résultat consolidé devra être modifiée notamment par la réintégration au niveau du résultat opérationnel des charges de dépréciation liées aux écarts d'acquisition. La présentation du bilan devrait être revue pour séparer les éléments court terme des éléments long terme.
- Information sectorielle : une réflexion est en cours, qui prendra également en compte les pratiques du secteur. En ce qui concerne la pratique du Groupe, les analyses montrent que les différentes entités du Groupe opèrent selon des critères de rentabilité assez proches et ne présentent pas de divergences majeures au niveau des risques encourus. Aussi ceci pourrait-il conduire à considérer que le Groupe est composé d'un seul et même secteur.
- Écarts d'acquisition : la future norme sur les regroupements d'entreprises ne permettra plus l'amortissement des écarts d'acquisition.

→

→ Traitement des Credit Linked Notes (CLN) : l'entité émettrice du CLN, bien que n'ayant aucun lien capitalistique avec le Groupe, devra être consolidée dans le bilan d'ouverture IFRS. Les actifs et passifs de cette entité devront être comptabilisés comme suit : les OAT portées par l'entité seront classées en actifs disponibles à la vente comptabilisés en juste valeur et les variations de juste valeur devant être comptabilisées en capitaux propres. L'asset swap et le credit default swap seront traités comme des dérivés, comptabilisés en juste valeur, les variations de juste valeur devant être constatées en résultat.

Enfin, le diagnostic est toujours en cours en ce qui concerne l'environnement des systèmes d'information dans le cadre du projet de conversion aux normes IFRS.

ACTIVITÉ DES PRINCIPALES MARQUES DU GROUPE

Le Groupe Publicis propose à ses clients, à travers ses différentes marques, une approche holistique de la communication qui tend à abolir les frontières entre les différentes disciplines et à considérer la relation client comme un ensemble cohérent. Le reporting du Groupe tend de ce fait de plus en plus à imbriquer les activités publicitaires et les SAMS (agences spécialisées et marketing services). Toutefois, par souci de clarté, cet exposé a été organisé par grande marque et par groupe d'activités (publicité, média et SAMS).

Publicité

Le principal événement de l'année aura été la redistribution de la quasi-totalité des actifs de D'Arcy dans les réseaux Publicis Worldwide, Leo Burnett et Saatchi & Saatchi.

• **Publicis Worldwide** : l'activité en Europe continentale s'est bien redressée au dernier trimestre sur plusieurs marchés-clés du réseau (Allemagne, Suisse, Italie et Espagne), tandis que le Royaume-Uni a continué à afficher une solide croissance de revenu grâce à l'apport de nouveaux budgets gagnés en 2002. En revanche, le revenu est resté en recul en France, aux Pays-Bas et en Scandinavie. Plusieurs autres agences européennes significatives du réseau (Autriche, Grèce, Portugal, Hongrie) ont affiché pour 2003 des revenus en croissance. Aux États-Unis, Publicis USA a bénéficié de façon significative des budgets provenant de D'Arcy (P&G, Heineken...) et

de la progression de plusieurs budgets existants qui ont compensé l'impact de pertes de budgets (CIBA Vision, TGI Friday...) et de la réduction d'investissements de certains clients en début d'année. Publicis & Hal Riney bénéficie du nouveau budget HP/Compaq gagné en 2002, qui compense désormais très largement la perte de son budget historique Saturn. Enfin, Publicis Canada, après un début d'année difficile, a vu son activité se redresser de façon significative et se distinguer dans la conquête de nouveaux budgets. La plupart des agences d'Amérique Latine a connu une forte croissance, à l'exception notable du Brésil, qui semblait se stabiliser au dernier trimestre. En Asie, la croissance a été forte en 2003, avec toutefois des performances décevantes en Chine (Ad-Link), en Thaïlande, à Taiwan et en Corée, très largement compensées par les excellentes croissances de l'Australasie, de la Malaisie et de Singapour. Au Moyen-Orient, la croissance s'est maintenue à un niveau très satisfaisant tout au long de l'année.

• En ce qui concerne **Leo Burnett Worldwide** le revenu des grands clients internationaux est resté globalement solide. L'activité aux États-Unis, pénalisée par le plein effet de la perte en 2002 du budget USPS, de la perte en 2003 des budgets Delta Airlines et Polaroid et des réductions d'investissements de quelques clients, a pu être pratiquement compensée par la bonne tenue de l'activité avec les principaux clients historiques de l'agence de Chicago. La perte, beaucoup plus significative, du budget Philips ne sera effective qu'en 2004, mais les gains de Gateway Computers, ConAgra/Healthy Choice, Wella et Mc Donald's/Big Mac devrait donner à Leo Burnett les moyens de réaliser une bonne année. L'activité européenne de Leo Burnett a été essentiellement marquée en 2003 par la situation particulière de Fiat, le repli des marchés en Europe du Sud (Espagne et Italie) sur la majeure partie de l'année et par les difficultés rencontrées en Scandinavie et en France. Les autres régions du monde ont maintenu tout au long de l'année de forts taux de croissance du revenu, notamment l'Asie-Pacifique (à l'exception de l'Australie qui subit toujours l'impact de la perte du budget Woolworth's), le Moyen-Orient et l'Amérique Latine (à l'exception notable du Venezuela).

• Les grands clients de **Saatchi & Saatchi** tels que Toyota, General Mills et P&G ont encore très largement contribué à faire croître le revenu de Saatchi & Saatchi, en particulier en Amérique

du Nord, tant en croissance organique qu'en apport de nouveaux budgets (Toyota New York Dealers, Toyota Prius...). Saatchi & Saatchi a malheureusement subi la perte en fin d'année du budget Johnson & Johnson aux États-Unis (Tylenol, Pepcid, Saint Joseph Aspirin et Mylanta) qui devrait avoir un impact sur 2004. Les revenus ont été en forte progression en Amérique Latine grâce aux clients internationaux du réseau, et en Asie (essentiellement Chine, Taiwan, Singapour, Malaisie et Australasie qui enregistre un redressement). L'Europe a été en léger recul, en particulier du fait d'une baisse d'activité à l'agence de Londres, qui ressent notamment l'impact de la perte de plusieurs budgets (Telewest, L'Armée, Sony,...), ainsi que du recul de Saatchi & Saatchi Allemagne sur la première partie de l'année à la suite de la perte du budget Commerzbank et de la réduction des budgets Deutsche Telekom. Enfin, les difficultés rencontrées par les agences situées en France, en Belgique, au Danemark et en Autriche ont pénalisé les performances du réseau en Europe. Toutefois, le gain du budget Fromageries Bel pour l'Europe devrait offrir des perspectives positives à cette zone en 2004. Deux entités importantes de Saatchi & Saatchi ont été transférées à d'autres réseaux du Groupe : Klemtner chez PHCG et Rowland chez MS&L et Publicis Consultants.

- **Fallon Worldwide** a connu une année de reprise. Fallon USA a renoué pour la première fois depuis 2001 avec une croissance de revenu. Les pertes des budgets Nikon, Timex, LongJohnSilver et les réductions de budgets de United Airlines et Holiday Inn ont pu largement être compensées par la montée en puissance des nouveaux budgets gagnés en 2002 et au début de 2003 (Purina, Virgin Mobile). Le gain récent du budget Subway est de nature à conforter cette tendance positive dans les mois qui viennent. Fallon Londres a continué à générer une forte croissance et bénéficie notamment du nouveau budget Sony Europe, tandis que l'ensemble des agences internationales du réseau (Sao Paulo, Singapour et Hong Kong) ont connu une très forte progression au cours de l'année. Enfin, Fallon a ouvert une agence à Tokyo en 2003.

- **Les autres agences** (The Kaplan Thaler Group, Beacon Communications et LB Williams Labadie) ont connu une activité très satisfaisante en 2003. Toutefois, le budget CapitalOne, logé chez Kaplan Thaler suite au démantèlement de D'Arcy, a été perdu en avril mais l'agence

s'est enrichie de budgets Pfizer (Zoloft et Celebrex), d'extensions de Procter & Gamble et de Ruby Tuesday.

Média

- **Starcom MediaVest Group** a réalisé une excellente performance en 2003, largement alimentée par les gains de budgets de 2002 (Disney,...) et par une importante présence média de certains grands clients (General Motors, P&G, Kraft, Allstate,...). Si l'agence de Chicago a connu une très forte activité, MediaVest New York a connu des performances plus décevantes en raison notamment de la perte en 2002 des budgets Burger King et Denny's. L'agence Relay, spécialisée dans le marketing et l'événementiel sportif, ainsi que les autres entités de SMG Diversified Services Group ont fortement contribué à la bonne performance de Starcom MediaVest aux États-Unis. En fin d'année, Starcom MediaVest a perdu la partie du budget McDonald's qu'elle gérait mais les gains successifs des budgets Coca-Cola, Sara Lee et Masterfoods aux États-Unis augurent bien du développement de SMG en 2004. L'activité européenne a été dans l'ensemble en croissance sur l'année, essentiellement grâce à l'excellente performance réalisée au Royaume-Uni, en Espagne et en Russie. En revanche, la plupart des autres marchés européens, dont la France, l'Allemagne et l'Italie ont enregistré un recul de leur activité. L'activité a été relativement satisfaisante en Asie-Pacifique (à l'exception de l'Australie) et au Moyen-Orient. En Amérique Latine, les difficultés rencontrées au Brésil et au Venezuela ont pu être largement compensées par l'apport des nouveaux budgets tels que BellSouth et Visa et par une forte croissance du Mexique.

- **ZenithOptimedia Group** a connu une progression satisfaisante en 2003. Les activités de ZenithOptimedia en Amérique du Nord sont celles qui ont réalisé les meilleures performances, où les pertes de clients comme ExxonMobil ont pu largement être compensées par la croissance des investissements de la plupart des clients significatifs ou l'apport de new business, et en particulier Miramax. Il convient de noter l'essor spectaculaire pris par ZenithOptimedia Canada et par ZenithOptimedia Direct, spécialisés dans l'activité de "direct response" aux États-Unis. En revanche, le revenu au Royaume-Uni a connu un certain essoufflement au deuxième semestre en raison du plein effet de pertes antérieures de

→

→ budgets (Columbia TriStar...). En Europe Continentale, la plupart des entités ont vu leur revenu progresser à l'exception du Bénélux et du Portugal. ZenithOptimedia a remporté en 2003 le budget européen d'Electrolux.

- **Média & Régies Europe** (vente d'espaces publicitaires) a connu un recul de son activité par rapport à 2002. Dans un contexte économique difficile en France et aux Pays-Bas, les secteurs s'avérant les plus résistants ont été l'Affichage (Métrobus, France), la presse spécialisée et la radio (Régie 1 en France, car la régie publicitaire Intervoz au Portugal a été arrêtée fin 2002, réduisant les revenus de ce secteur en 2003). En revanche, le secteur de la presse quotidienne en France a fortement souffert d'une baisse des insertions publicitaires, ainsi que JC Decaux Nederland/Publex qui a vu son revenu régresser de façon significative. Le domaine des régies publicitaires de cinéma a également connu une année difficile mais a très largement restructuré sa présence internationale.

SAMS (Communication Spécialisée)

- Dans le domaine de la communication santé, la création de **Publicis Healthcare Communications Group** (réunissant les activités de Nelson Communications, Klemtner Group et Medicus Group) a été réalisée au cours du premier semestre. La performance de PHCG globalement en recul, résulte de situations très variées selon les pays et les marques : aux États-Unis, Medicus a réalisé un revenu très satisfaisant grâce à de nombreux nouveaux projets (Astra Zeneca, Roche,...) et à l'accroissement du budget de certains clients, tandis que Klemtner et Nelson ont connu une baisse importante de leur revenu en raison de pertes de budgets (fusion Pharmacia/Pfizer...) ou de réorganisations. Par ailleurs, PHCG Specialty Group a été créée en 2003 pour regrouper et rationaliser toute l'offre du Groupe en matière de consulting, e-solutions et forces de ventes médicales. Sur le plan international, le revenu a régressé principalement à cause de difficultés rencontrées en France, en Allemagne et au Japon qui n'ont pu être compensées par la forte croissance de Medicus UK. Medicus Australie s'est redressé après une année 2002 difficile. Les nombreuses réorganisations et rationalisations intervenues en 2003 ont visé principalement à concentrer l'offre du Groupe autour de deux marques mondiales, Medicus et Saatchi & Saatchi Healthcare.

- Sur le marché de la communication multiculturelle aux États-Unis, **Pangea Group** a connu une activité relativement satisfaisante en 2003, tandis que **Burrell** a enregistré une baisse de son revenu. Début 2004, les agences hispaniques Bromley Communications et Publicis Sanchez & Levitan ont fusionné pour donner naissance au numéro un américain, intégré au réseau Publicis Worldwide.

- En Marketing Direct, **Frankel** (USA) a fusionné avec plusieurs entités de marketing services (Semaphore Partners, iLeo, Arc) pour devenir un acteur significatif du marché à l'échelle nationale et a été associé au réseau Leo Burnett. Les performances de cette nouvelle entité en 2003 ont surtout reflété les diverses étapes de restructurations ainsi que les pertes de clients de l'ancien Frankel (FritoLay, Tropicana...) et n'ont donc pas été très représentatives du marché. Le gain récent de Pampers (Procter & Gamble) est de nature à aborder 2004 avec un certain optimisme. Enfin, le revenu de **Triangle Group** (UK) a été en recul sur un marché britannique demeurant difficile pour les marketing services. Les activités de production /édition (Mundocom et WAM en Europe, et Capps Digital aux États-Unis) ont globalement connu une année stable.

- Dans le domaine des Relations Publiques et de la Communication Corporate, **MS&L** a réussi, en dépit de l'environnement particulièrement tendu que connaît ce secteur, à limiter l'érosion de son revenu en 2003 par rapport à l'année passée, notamment grâce aux bonnes performances des agences de New York, de Detroit et de plusieurs agences européennes. **Publicis Consultants** a réussi à stabiliser son activité, grâce une excellente activité de l'agence de Paris (qui a bénéficié de plusieurs budgets dont celui de l'OPA d'Alcan sur Péchiney) et de Carré Noir qui ont bien compensé l'important recul du revenu aux États-Unis et aux Pays-Bas. L'agence Rowland Communications (ex-Saatchi & Saatchi) a été intégrée à MS&L aux États-Unis et à Publicis Consultants en l'Europe afin de renforcer l'offre de ces deux pôles.

Publicis Groupe (Société Mère du Groupe)

Le chiffre d'affaires de Publicis Groupe est composé de rémunérations pour services rendus aux sociétés du Groupe, de loyers immobiliers et de redevances de location-gérance. Il s'est élevé à 17,9 millions d'euros en 2003 contre 11 millions en 2002.

Les produits financiers se sont élevés à 130,7 millions d'euros en 2003 contre 93,4 millions en 2002, d'une part en raison d'une reprise à hauteur de 40,3 millions d'euros d'une provision pour dépréciation des actions Publicis Groupe auto-détenues (constituée au 31 décembre 2002 sur la base d'un cours à 21,73 euros) et d'autre part du fait de l'augmentation des dividendes provenant de participations.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 32,7 millions d'euros contre 30,3 millions l'année précédente à la suite de la prise en compte de l'amortissement exceptionnel des frais d'acquisition de Bcom3 (conséquence de l'apport de ces titres à Publicis Groupe Investissements), ainsi que de charges de personnel et de retraite, tandis que les charges financières se sont réduites, passant de 86,1 millions d'euros l'an passé à 82,7 millions en dépit de l'accroissement des charges financières liées à l'ORANE et l'OBSA émises à la clôture de l'opération Bcom3. En effet, le niveau élevé des charges financières de 2002 s'expliquait par la dotation d'une provision pour dépréciation des actions auto-détenues, désormais reprise.

Le résultat courant avant impôts s'est élevé à 40,3 millions d'euros contre 8,4 millions l'année passée. Un résultat exceptionnel net d'impôt de 23 millions d'euros a été enregistré à la suite d'une cession des titres Bcom3 à Publicis Groupe Investissements et de l'impact de la réorganisation juridique du Groupe. Après prise en compte d'un effet fiscal de 8,4 millions d'euros, le résultat net de Publicis Groupe, société-mère du Groupe, s'est élevé à 25,7 millions d'euros en 2003 contre une perte de 926 millions l'an passé (essentiellement due à une provision sur titres Bcom3 et une moins-value de cession de titres à une autre société du Groupe).

Évolution récente et perspectives de l'exercice

La priorité du Groupe est de réaliser l'une des toutes meilleures croissances organiques du marché en 2004, afin de retirer pleinement les fruits des nombreux atouts de sa nouvelle configuration dans le domaine de la publicité, du conseil et achat média, de la communication santé et des disciplines spécialisées de la communication. Par ailleurs, les nombreux gains de budgets de 2003 associés à la reprise du marché publicitaire devraient permettre à Publicis Groupe de réaliser une croissance supérieure à celle du marché mondial.

Le Groupe devrait achever en 2004 l'intégration de Bcom3 et la réorganisation de ses activités média, ce qui devrait permettre de réaliser une nouvelle amélioration de sa rentabilité. L'objectif du Groupe reste clairement d'atteindre les 15 % de marge opérationnelle sur l'ensemble de l'année 2004. Le Groupe poursuit également un travail de fond sur sa gestion financière : les résultats substantiels réalisés en matière de gestion du besoin en fonds de roulement et du "cash" en 2003 doivent être poursuivis de façon volontariste afin notamment de poursuivre la réduction de l'endettement et de conserver la plus grande marge de manœuvre financière.

En février 2004, les porteurs d'obligations échangeables Interpublic ont exercé leur droit à demander le remboursement en espèces (200 millions d'euros) de leurs titres. Le Groupe a très largement anticipé cette possibilité et disposait au 31 décembre de lignes de crédit non tirées de 1,1 milliard d'euros.

Enfin, les deux dernières tranches de lock-ups sur les actions Publicis Groupe détenues par les anciens actionnaires de Bcom3 (au total 14 millions d'actions, soit 7% du capital) vont arriver à échéance les 24 mars et 24 septembre 2004. Le Groupe n'attend pas de perturbation significative compte-tenu des mécanismes de cession ordonnée mis en place et de l'expérience de 2003 qui a montré que ces titres avaient été absorbés en douceur par le marché.

INFORMATIONS FINANCIERES ET JURIDIQUES

Prises de participations dans des sociétés ayant leur siège en France

Il n'a été procédé au cours de l'exercice 2003 à aucune prise de participation significative dans une société ayant son siège social en France.

Réduction de capital de Publicis Groupe S.A.

Nous vous rappelons que le capital social a été réduit de 313 921,60 euros en conséquence de la fusion absorption des sociétés SOMAREL, MLMS 2 et MLMS qui a été approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2003. Compte tenu de ladite réduction de capital et des augmentations de capital relatives aux levées d'options de souscription au cours de l'exercice 2003, le capital social était, au 31 décembre 2003, de 78 151 301,20 euros divisé en 195 378 253 actions. →

→ **Distribution de dividendes**

Après l'augmentation du dividende de 9% votée l'année passée, nous vous proposons cette année encore une augmentation du dividende unitaire de 8%, conformément aux engagements pris de progressivement augmenter la part des profits distribués sous forme de dividendes.

Ainsi nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2003 soit 25 677 235 euros à la réserve légale pour un montant de 1 283 862 euros, le solde représente un bénéfice distribuable de 24 393 373 euros auquel s'ajoute le Report à Nouveau précédent de 1 389 590 euros et une partie de la Prime d'Émission et de Fusion d'un montant de 25 023 390 euros formant ainsi une somme distribuable de 50 806 353 euros affectée à la distribution aux actions (0,26 euro x 195 409 051 actions arrêtees au 1^{er} mars 2004).

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-210 alinéa 4 du Code de commerce, le montant du dividende correspondant aux actions auto-détenues à la date de la mise en paiement viendra en diminution du prélèvement sur le compte Prime d'Émission et de Fusion.

Si vous acceptez l'affectation proposée, le dividende net serait de 0,26 euro par action de 0,40 euro nominal, assorti d'un avoir fiscal de 0,13 euro. Il serait mis en paiement le 5 juillet 2004.

Nous vous rappelons que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

exercice 2000 : 0,20 euro par action de 0,40 euro de nominal, 0,10 euro d'avoir fiscal ;
exercice 2001 : 0,22 euro par action de 0,40 euro de nominal, 0,11 euro d'avoir fiscal ;
exercice 2002 : 0,24 euro par action de 0,40 euro de nominal, 0,12 euro d'avoir fiscal.

Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons que les actionnaires possédant plus de 5% du capital de la société, au 31 décembre 2003, sont Madame Élisabeth Badinter (10,34% dont en pleine propriété 3,54%), Dentsu, Inc (18,18% dont en pleine propriété 14,68%) et Publicis Groupe S.A. (6,66% actions auto-détenues). Nous vous rappelons que Dentsu s'est engagé à limiter ses droits de vote à 15% et qu'un pacte d'actionnaire a été conclu entre Madame Élisabeth Badinter et Dentsu d'une durée de 12 ans.

Participation des salariés au capital

La participation des salariés au capital social au travers de plans d'épargne d'entreprise et selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce au 31 décembre 2003 n'est pas significative.

Il convient d'observer que le FCPE Publicis Groupe S.A. détenait, au 31 décembre 2003, 1 014 660 actions Publicis Groupe S.A. En conséquence, les collaborateurs du Groupe Publicis détenaient à la même date 0,52% du capital.

Informations sociales et environnementales données en application de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce

Le Groupe a toujours demandé à chacun de ses collaborateurs de respecter les exigences juridiques et réglementaires de pays où ils exercent. Il souhaite s'assurer un développement durable, en s'appuyant sur une vision qui lui permette de se développer au-delà du délai de visibilité économique immédiate.

Le Groupe est par conséquent attentif aux performances sociales et aux principes de gouvernement d'entreprise, qui lui permettront ce développement durable.

Par ailleurs, le secteur d'activité dans lequel le Groupe opère ne présente pas de risques environnementaux, et ne rend pas nécessaire la création d'un comité ad hoc.

En ce qui concerne plus spécialement les dispositions de l'article 148-2 du décret du 23 mars 1967, il convient d'observer que la société Publicis Groupe S.A. exerce une activité de holding avec un nombre de salariés limité à neuf et que les autres renseignements visés par cet article ne sont pas significatifs au regard de l'activité du Groupe.

Offre publique d'échange Saatchi & Saatchi

Dans le cadre de l'offre publique d'échange des actions Saatchi & Saatchi et plus particulièrement en application de l'autorisation donnée au Directoire par les Assemblées Générales du 29 août 2000, du 14 juin 2001 et du 18 juin 2002, nous vous informons, qu'en contrepartie des actions Saatchi & Saatchi apportées à l'offre publique d'échange, le Directoire a émis au total, au 31 décembre 2003, 45 417 377 actions nouvelles de Publicis Groupe S.A. et 45 349 849 certificats de valeur garantie. Ce chiffre comprend les actions créées, postérieurement à l'acquisition, au titre des levées d'options des

plans Saatchi & Saatchi. Les certificats de valeur garantie, d'une durée de 18 mois à compter de leur émission, sont arrivés à échéance le 7 mars 2002.

Au 1^{er} mars 2004, les titulaires d'options Saatchi & Saatchi ayant exercé leurs options ont reçu en contrepartie des actions Saatchi & Saatchi apportées à l'offre 4 190 525 actions de Publicis Groupe S.A.

Le Directoire rappelle, comme indiqué à l'Assemblée du 14 juin 2001, qu'il n'a pas procédé à l'émission d'options de souscription ou d'achat d'actions Publicis Groupe S.A. en contrepartie de la renonciation des titulaires d'options Saatchi & Saatchi à exercer leurs droits, la faculté d'exercice de ceux-ci étant maintenue ainsi qu'il est dit ci-avant.

Options de souscription ou d'achat d'actions

En conséquence de la fusion absorption de Publicis Communication par Publicis Groupe S.A. intervenue le 11 décembre 1998, 62 397 options de souscription antérieurement consenties et attribuées par Publicis Communication ont été reprises par Publicis Groupe S.A. et converties en 935 970 nouvelles options de souscription à des actions de Publicis Groupe S.A. de 0,40 euro.

Enfin, votre Assemblée Générale Extraordinaire du 29 août 2000 a autorisé votre Directoire à consentir, en une ou plusieurs fois, des options donnant droit à l'achat ou à la souscription d'actions existantes de la société dans la limite des dispositions législatives en vigueur.

Les bénéficiaires disposent de ce droit de souscription ou d'achat pendant 10 ans.

Dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 août 2000 dans sa septième résolution, le Directoire a attribué lors de l'exercice 2003, 10 015 067 options d'achat d'actions Publicis Groupe S.A.

Au cours de l'exercice 2003, il a été levé 44 970 options de souscription d'actions.

Au 31 décembre 2003, il reste à lever au total 14 292 882 options de souscription ou d'achat d'actions de 0,40 euro nominal.

Actions propres

Nous vous informons que Publicis Groupe S.A. a procédé, au cours de l'exercice 2003, à l'acquisition d'actions propres dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale

du 15 mai 2003, qui a fait l'objet d'une note d'information visée par la COB le 28 avril 2003 sous le numéro 03-331.

Ainsi, 319 000 actions Publicis Groupe S.A. ont été acquises en 2003, au cours d'achat de 22,50 euros.

Au 31 décembre 2003, le nombre d'actions propres de 0,40 euro nominal en portefeuille s'élève à 13 012 389 (6,66 % du capital de Publicis Groupe S.A.) pour un prix de revient net global de 322 942 237 euros.

L'autorisation donnée le 15 mai 2003, d'une durée de 18 mois, prendra fin le 14 novembre 2004. Nous vous proposons de bien vouloir autoriser votre Directoire, dans le cadre d'un nouveau programme, à acheter des actions de la société pendant une nouvelle durée de 18 mois et dans la limite maximale de 10 % (en ce compris les actions déjà acquises) du nombre total des actions composant le capital social, le Directoire étant autorisé à modifier les conditions de ce nouveau programme en cas d'évolution de la législation. Le prix maximum d'achat par la société de ses propres actions ne pourra excéder 60 euros par action, et que le prix minimum de vente ne pourra être inférieur à 14 euros par action, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société. Les objectifs de ce rachat pourront être par ordre de priorité les suivants :

- l'attribution aux salariés de la société dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou en cas de levée d'options d'achat ou encore dans le cadre d'un plan d'actionnariat ou d'un plan d'épargne entreprise ;
- l'intervention sur le marché aux fins de régularisation du cours de bourse ;
- le transfert des actions, par quelque moyen que ce soit, et notamment en vue de prise de participations ou d'intérêts dans d'autres sociétés et de remboursement, de conversion, ou d'exercice de tout instrument financier donnant accès au capital de la société ;
- la conservation par l'entreprise ;
- l'annulation éventuelle des actions par voie de réduction de capital, afin d'optimiser le résultat par action.

→

→ **Émission d'actions nouvelles
ou d'instruments financiers**

**Émission d'actions nouvelles et/ou
d'obligations à option de conversion en actions
nouvelles et/ou d'échange en actions existantes
de la société**

I – L'Assemblée Générale du 9 janvier 2002, sous ses septième et huitième résolutions, a autorisé le Directoire à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'augmentation du capital social d'un montant nominal maximum de 40 000 000 euros par l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions nouvelles et de valeurs mobilières autres que des actions, représentatives de créances sur la société et donnant droit, directement ou indirectement, par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution d'actions, à tout moment ou à dates fixes, et ce, jusqu'à concurrence d'un montant nominal maximum de 800 000 000 d'euros.

En janvier 2002, le Directoire a procédé à une émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes d'un montant de 690 000 000 d'euros et d'une durée de 16 ans. Cet emprunt se compose de 17 624 521 obligations de 39,15 euros, émises au pair, et portant intérêt au taux de 1% l'an. Ces obligations seront remboursées en totalité à leur date d'échéance, le 18 janvier 2018, pour un montant correspondant à 134,59% du pair.

II – L'Assemblée Générale du 18 juin 2002, sous ses treizième et quatorzième résolutions, a autorisé le Directoire à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'augmentation du capital social d'un montant nominal maximum de 40 000 000 euros par l'émission, avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions nouvelles et de valeurs mobilières autres que des actions, représentatives de créances sur la société et donnant droit, directement ou indirectement, par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution d'actions, à tout moment ou à dates fixes, et ce, jusqu'à concurrence d'un montant nominal maximum de 900 000 000 d'euros.

En juillet 2003, le Directoire a procédé, conformément à la délégation qui lui a été donnée par les actionnaires lors de l'Assemblée du 18 juin 2002, à une émission d'obligations à option

de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes de la société d'un montant de 671 999 977 euros et d'une durée de 5 ans. Cet emprunt se compose de 23 172 413 obligations de 29 euros, émises au pair, et portant intérêt au taux de 0,75% l'an. Ces obligations seront remboursées au pair à leur date d'échéance, le 17 juillet 2008.

L'autorisation donnée le 18 juin 2002, d'une durée de 26 mois et 24 mois (suppression du droit préférentiel de souscription) prendra fin le 17 juin et 17 août 2004. Nous vous proposons de bien vouloir autoriser votre Directoire, pour une nouvelle période de 26 mois et 24 mois, de procéder à une augmentation de capital d'un montant maximum de 40 millions d'euros, par l'émission, avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions nouvelles ou de tous instruments financiers donnant droit à l'attribution d'actions dans la limite d'un montant maximum de 900 millions euros. L'usage de ces autorisations est également demandé en cas d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange portant sur les titres de la société.

Conformément aux dispositions de la loi sur l'épargne salariale du 19 février 2001, une résolution d'augmentation du capital destinée à favoriser l'actionnariat salarié vous est présentée, la précédente autorisation donnée par votre Assemblée Générale Extraordinaire du 9 janvier 2002 n'ayant pas encore été utilisée, nous vous invitons à ne pas adopter cette résolution.

**Émissions d'obligations avec bons de
souscription d'actions (OBSA) et d'obligations
remboursables en actions nouvelles ou
existantes (ORANE)**

Ces émissions ont été réalisées dans les termes économiques et financiers décrits dans la note d'opération visée par la COB le 16 mai 2002 et approuvés par les actionnaires de Publicis Groupe S.A. en Assemblée du 18 juin 2002 dans les dix neuvième et vingtième résolutions.

Usant des délégations conférées par la dite Assemblée, le Directoire et son Président ont finalisé comme convenu les contrats régissant l'émission des ORANes et des OBSAs.

Par ailleurs, Publicis Groupe S.A. a demandé l'admission des ORANes et des Bons de Souscription d'Actions (BSA) à la cote d'Euronext.

Jetons de présence

Nous vous proposons de fixer pour l'exercice 2003 le montant des jetons de présence à allouer à chacun des membres du Conseil de Surveillance à 3 500 euros pour chacune des réunions à laquelle il aura assisté. Nous vous proposons d'allouer également un montant de 4 000 euros à chacun des membres du Comité d'Audit et du Comité de Nomination et de Rémunération pour chacune des réunions à laquelle il aura assisté.

Renouvellement de six Membres du Conseil de Surveillance

Nous vous proposons de renouveler, en qualité de membres du Conseil de Surveillance, pour une durée de six années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009, Mesdames Sophie Dulac, Hélène Ploix, Monique Bercault, Messieurs Michel Cicurel, Amaury-Daniel de Sèze et Gérard Worms.

Rémunérations (en euros) versées durant l'exercice (montants bruts avant prélèvements sociaux et fiscaux)

	Rémunération brute totale	dont partie fixe
Membres du Directoire		
Monsieur Maurice Lévy	2 192 100	800 000
Monsieur Bruno Desbarats-Bollet ⁽¹⁾	512 534	133 169
Monsieur Roger Haupt	1 698 817	857 288
Monsieur Kevin Roberts	2 817 457	909 401
Monsieur Bertrand Siguier	424 737	244 737
Membres du Conseil de Surveillance		
Madame Elisabeth Badinter	202 939	182 939
Madame Sophie Dulac	7 500	
Monsieur Robert Badinter	10 000	
Monsieur Michel David-Weill	7 500	
Monsieur Henri-Calixte Suaudeau	146 228	126 228
Mademoiselle Monique Bercault	12 500	
Madame Hélène Ploix	12 500	
Monsieur Gérard Worms	25 000	
Monsieur Amaury-Daniel de Sèze	10 000	
Monsieur Simon Badinter	232 174	175 127
Monsieur Michel Cicurel	7 500	
Monsieur Robert L. Seelert	384 084	300 275
Monsieur Felix G. Rohatyn	7 500	
Monsieur Yutaka Narita	2 500 ⁽²⁾	
Monsieur Fumio Oshima	2 500 ⁽²⁾	

(1) B.Desbarats-Bollet ayant choisi de partir en retraite, il a été remplacé à compter du 1^{er} janvier 2004 par Mme Claudine Bienaimé.

Sa rémunération comprend l'indemnité de départ en retraite.

(2) Nominations au Conseil de Surveillance le 18 juin 2002 avec effet après l'acquisition de Bcom3



Options de souscription ou d'achat d'action Publicis Groupe S.A. consenties aux mandataires sociaux et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées / souscrites ou achetées	Type d'options	Prix (en euros)	Date limite de levée	Plan
Options consenties durant l'exercice 2003⁽¹⁾					
Monsieur Maurice Lévy	400 000	Acquisition	24,82	2013	16 ^{ème} tranche
Monsieur Bertrand Siguier	15 000	Acquisition	24,82	2013	16 ^{ème} tranche
Options levées durant l'exercice 2003					
Monsieur Bertrand Siguier	13 290	Souscription	6,63		5 ^{ème} tranche

(1) Attributions décidées par le Conseil de Surveillance au titre de l'année 2002. Pour les membres du Directoire, les attributions d'options dans le cadre du plan 2003-2005 (17^{ème} tranche cf Annexe aux comptes consolidés-Note 28) seront examinées par le Conseil de Surveillance en 2004.

Composition du Directoire

Lors de sa séance du 9 décembre 2003, le Conseil de Surveillance appelé à se prononcer sur les mandats de Messieurs Maurice Lévy, Bertrand Siguier, Kevin Roberts et Bruno Desbarats-Bollet qui arrivaient à échéance le 31 décembre 2003, a renouvelé, pour une période de quatre ans, les mandats de Messieurs Lévy, Roberts et Siguier. Pour ce qui est de Monsieur Bruno Desbarats-Bollet, celui-ci ayant choisi de prendre sa retraite, il a été nommé en son remplacement Madame Claudine Bienaimé, pour une période de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2004 .

Madame Claudine Bienaimé est entrée dans le Groupe Publicis en 1966. Elle y a fait toute sa carrière dans les fonctions de gestion, d'administration et de management, notamment en tant que Secrétaire Général du Groupe Publicis Conseil et Président de Publicis Centre Média. Depuis 2001, elle est Secrétaire Général de Publicis Groupe S.A., avec en charge, en particulier, la fonction Juridique et la fonction Ressources Humaines du Groupe.

Monsieur Maurice Lévy a également été renouvelé dans ses fonctions de Président du Directoire.

Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par les Membres du Directoire et du Conseil de Surveillance durant l'exercice 2003

Membres du Directoire :

Monsieur Maurice LÉVY :

Président – nommé le 27 novembre 1987, demeurant 240 bis, boulevard Saint-Germain à Paris (75007)

- **Président et Directeur Général** Publicis Conseil S.A.
- **Président** D'Arcy Masius Benton & Bowles, Inc (USA)
U.S. International Holding Compagny, Inc. (USA)
- **Chairman & CEO** Publicis USA Holdings Inc. (USA)
- **Membre du Conseil de Surveillance**
Médias et Régies Europe S.A.
- **Représentant permanent de Publicis Groupe S.A.**
Publicis Technology S.A.
- **Member of the Board**
Optimedia Holdings Limited (Royaume-Uni)
Multi Market Services Limited (Royaume-Uni)
Philadelphia Merger Corp (USA)

- Zenith Optimedia Group Limited
- Publicis Communication (Afrique du Sud)
- Publicis Johannesburg (Afrique du Sud)
- Optimedia S.A. Pty Ltd (Afrique du Sud)
- Publicis Communications (Australie)
- Publicis Communications (Nouvelle Zélande)
- Publicis Canada Inc (Canada)
- Publicis.Unitros (Chili)
- Publicis.Ariely (Israël)
- Fallon Group, Inc (USA)
- Publicis & Hal Riney (USA)
- Publicis.Wet Desert (Malaisie)
- Publicis.Pakistan (Pakistan)
- Publicis.Ad-Link (Chine)
- Publicis Casadevall y
Pedreño & PRG S.A. (Espagne)
- Publicis Casadevall y
Pedreño & PRG Madrid S.A. (Espagne)
- Publicis Graphics Group Holding (Luxembourg)
- **Président**
Palais de Tokyo, site de création contemporaine
(association Loi 1901)

Monsieur Bruno DESBARATS-BOLLET :

membre du Directoire nommé le 27 novembre 1987⁽¹⁾
demeurant "le Parc de Maintenon"

14, rue de la Fosse Verte à Noisy-le-Roi (78870)

- **Vice-Président du Conseil de Surveillance**
Médias et Régies Europe S.A.
- **Membre du Conseil de Surveillance**
J.C. Decaux Nederland (Pays-Bas)
- **Administrateur**
S.O.P.A.C.T. S.A.
Le Monde Publicité S.A.
- **Gérant**
Régie 1 S.C.S.
- **Représentant permanent de Médias et Régies Europe**

SO.MU.PI S.A.
Groupe Publicis Services S.A.S.
Métrobus S.A.
Médiavision S.A.
Promo Métro S.A.
S.M.A. S.A.
SODEX S.A.
S.P.P. S.A.

- **Représentant permanent de Publicis Groupe**
Promo Métro S.A.

Monsieur Bertrand SIGUIER :

membre du Directoire nommé le 17 juin 1999
demeurant 12, rue d'Auteuil à Paris (75016)

- **Président**
SFPP Holding S.A.S.
- **Administrateur**
Publicis Cachemire S.A.
Publicis Technology S.A.
Gantois S.A.
HM Editions
- **Member of the Board**
Publicis Canada Inc (Canada)
Multi Market Services Group Limited
(Royaume-Uni)
Publicis & Hal Riney (USA)
Publicis Spa (Italie)
Carmi & Ubertis Design (Italie)
Publicis Hellas Advertising (Grèce)
Publicis Graphics Group Holding (Luxembourg)

Monsieur Kevin ROBERTS :

membre du Directoire nommé le 14 septembre 2000
demeurant 57 Portland Road, Auckland
(Nouvelle Zélande)

- **President & CEO**
Saatchi & Saatchi Worldwide Inc (USA)
- **Member of the Board**
NZ Edge.Com IP Holdings Limited
(Nouvelle Zélande)
Red Rose Limited (Nouvelle Zélande)

Monsieur Roger A. HAUPT :

membre du Directoire nommé le 10 septembre 2002
demeurant 1934 N Howe Street, Chicago IL 60614 (États-Unis)

- **Director**
Bcom3 Holding Australia (Australie)
LB Connaghan & May (Adelaide) (Australie)
LB Connaghan & May (Queensland) (Australie)
Leo Burnett (Sydney) (Australie)
Leo Burnett (Victoria) (Australie)
Starcom Media Australia (Australie)
H&C Leo Burnett (Bahrein)
Bcom3 Holding Germany (Allemagne)
Black Pencil (Italie)
Starcom Worldwide (Mexique)
Leo Burnett (Nouvelle Zélande)
Leo Burnett Shanghai
(République Populaire de Chine)
Leo Burnett del Peru (Pérou)
Black Pencil (Royaume-Uni)
LB Europe/Middle East (Royaume-Uni)
West Wacker Holdings (Royaume-Uni)
- **Chairman & CEO**
Bcom3 Management Corp. (USA)
Philadelphia Merger Corp. (USA)
- **Chairman of the Board**
West Wacker Holding Norway (Norvège)
- **Chairman, President**
Leo Burnett Italia (Italie)
- **Manager**
Leo Burnett Sprl (Belgique)
- **Supervisor**
Leo Burnett Company (Taiwan)

Membres du Conseil de Surveillance :**Madame Elisabeth BADINTER :**

Présidente – membre du Conseil de Surveillance
depuis le 27 novembre 1987,
nommée Présidente le 29 avril 1996
demeurant 38, rue Guynemer à Paris (75006)

- **Présidente du Conseil de Surveillance**
Médias et Régies Europe S.A.
- **Maître de conférences à l'Ecole Polytechnique**
- **Écrivain**

Madame Sophie DULAC :

Vice-Présidente – membre du Conseil de Surveillance
depuis le 25 juin 1998,
nommée Vice-Présidente le 17 juin 1999
demeurant 86, avenue Niel à Paris (75017)

- **Présidente du Conseil d'Administration**
Les Ecrans de Paris S.A.
- **Gérante**
Sophie Dulac Productions S.A.R.L.
Sophie Dulac Distribution S.A.R.L.
- **Vice-Présidente du Conseil d'Administration**
CIM de Montmartre S.A.

(1) Son mandat a pris fin le 31 décembre 2003, date à laquelle il a été remplacé par Mme Claudine Bienaimé



Monsieur Robert BADINTER :

membre du Conseil de Surveillance depuis le 14 juin 1996
demeurant 38, rue Guynemer à Paris (75006)

- Professeur Emérite à l'Université de PARIS 1 (Panthéon - Sorbonne)
- Avocat honoraire

Monsieur Michel DAVID-WEILL :

membre du Conseil de Surveillance depuis le 21 juin 1990
demeurant Viking's Cove, Peacock Lane, Locust Valley, New York 11560 (Etats-Unis)

- Chairman Lazard LLC (USA)
- Président et Directeur Général Lazard Frères Banque S.A.
- Président, Associé Gérant Maison Lazard S.A.S.
- Président Malesherbes S.A.S.
- Président du Conseil d'Administration Rue Impériale S.A.
- Administrateur Fonds-Partenaire-Gestion (FPG) S.A.
- Vice-Président Administrateur Groupe Danone S.A.
- Membre du Conseil de Surveillance Eurazeo S.A.
- Associé Gérant Lazard Frères S.A.S.
- Partena S.C.S.
- Partemiel S.N.C.
- Parteman S.N.C.
- Parteger S.N.C.
- Gérant

Monsieur Henri-Calixte SUAUDEAU :

membre du Conseil de Surveillance depuis le 27 novembre 1987
demeurant 127, avenue Jean-Baptiste Clément à Boulogne (92100)

- Administrateur Publicis Conseil S.A.
- Directeur du Département Immobilier Groupe Publicis Services S.A.S.

Mademoiselle Monique BERCAULT :

membre du Conseil de Surveillance depuis le 25 juin 1998
demeurant 51, rue Berthier à Versailles (78000)

- Conseiller Technique auprès du Président du Directoire de Médias et Régies Europe

Madame Hélène PLOIX :

membre du Conseil de Surveillance depuis le 25 juin 1998
demeurant 71, boulevard Arago à Paris (75013)

- Présidente Pechel Industries S.A.S.
- Pechel Services S.A.S.
- Administrateur Lafarge S.A.
- BNP Paribas S.A.
- Boots Group PLC (Royaume-Uni)
- Ferring SA (Suisse)
- Représentant Permanent de Pechel Industries Aquarelle.com Group S.A.

- Quinette Gally S.A.
- IDM S.A.
- CVBG-Dourthe Kressman S.A.
- Panoranet S.A.
- Xiring S.A.
- Homerider Systems S.A.
- Holding Nelson S.A.S.
- Créations Nelson S.A.
- CAE International S.A.
- Hélène Ploix S.A.R.L.

- Gérant**Monsieur Gérard WORMS :**

membre du Conseil de Surveillance depuis le 25 juin 1998
demeurant 61 bis, avenue de la Motte Picquet à Paris (75015)

- Associé Gérant Rothschild & Cie Banque et Rothschild & Cie SCS
- Président Directeur Général Chaîne Thématique Histoire S.A.
- S.G.I.M. S.A.
- Président
- Administrateur Mercapital S.A. (Espagne)
- Éditions Atlas S.A.S.
- Cofide SA (Italie)
- Membre du Conseil de Surveillance Métropole Télévision S.A.
- Médias et Régies Europe S.A.
- Ondéo Degrémont S.A.
- Paris-Orléans S.A.
- Francarep S.A.
- SIACI S.A.

- Censeur**Monsieur Amaury-Daniel de SÈZE :**

membre du Conseil de Surveillance depuis le 25 juin 1998
demeurant 51, boulevard Beauséjour à Paris (75116)

- Président PAI partners S.A.S.
- Financière PAI S.A.S.
- Financière PAI partners S.A.S.
- PAI partners UK Ltd (Royaume-Uni)
- PAI Europe III General Partner LLC
- Président du Conseil d'Administration COBEP A S.A. (Belgique)
- Membre du Conseil de Surveillance Gras Savoye S.C.A.
- Administrateur Eiffage S.A.
- Erbé S.A.
- Groupe Bruxelles Lambert SA (Belgique)
- Groupe Industriel Marcel Dassault S.A.
- Power Corporation du Canada Holding Ltd. (Canada)
- Pargesa Holding SA (Suisse)
- United Biscuits Holding Ltd.(Royaume-Uni)
- UGC S.A.
- Novalis S.A.S.
- NHG S.A.S.
- Sagal S.A.S.

Monsieur Simon BADINTER :

membre du Conseil de Surveillance depuis le 17 juin 1999
demeurant 2191 Anthony Drive, Bath, Ohio 44333 (États-Unis)

- **Président du Directoire** Médias et Régies Europe S.A.
- **Membre du Conseil de Surveillance** Médiavision S.A.
- **Administrateur** Métrobus S.A.
Gestion Omni Media Inc. (Canada)
Omni Media Cleveland Inc. (USA)
- **Président & C.E.O**
Médias et Régies America Inc. (USA)
- **Président & C.E.O du bureau de développement**
Médias et Régies Europe (USA)
- **Directeur du développement international**
Médias et Régies Europe S.A.

Monsieur Michel CICUREL :

membre du Conseil de Surveillance depuis le 17 juin 1999
demeurant 2, rue Alphonse Yvon à Paris (75116)

- **Président du Directoire**
La Compagnie Financière
Edmond de Rothschild Banque S.A.
Compagnie Financière Saint-Honoré S.A.
- **Président du Conseil d'Administration** ERS S.A.
Edmond de Rothschild SGR (Italie)
Edmond de Rothschild SIM (Italie)
- **Administrateur**
Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse)
LCF Rothschild Limited (Grande Bretagne)
La Compagnie Financière Holding Edmond
et Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse)
La Compagnie de Trésorerie Benjamin
de Rothschild S.A. (Suisse)
Bolloré Investissement S.A.
Bouygues Telecom S.A.
CdB Web Tech (Italie)
Cir International (Luxembourg)
Rexecode (Association)
- **Représentant permanent de La Compagnie
Financière Edmond de Rothschild Banque**
Assurances Saint-Honoré S.A.
Edmond de Rothschild Corporate Finance S.A.
Edmond de Rothschild Asset Management S.A.
Edmond de Rothschild Financial Services S.A.
Edmond de Rothschild Multi Management S.A.S.
Equity Vision S.A.
Assurances et Conseils Saint-Honoré S.A.

- **Membre du Conseil des Commanditaires**
Rothschild & Compagnie Banque SCS
- **Représentant permanent de La Compagnie
Financière Saint-Honoré** Cogifrance S.A.
Assurances et Conseils Saint-Honoré S.A.
- **Censeur** Francarep S.A.

Monsieur Robert L. SEELERT :

membre du Conseil de Surveillance depuis le 29 août 2000
demeurant 51, West Road, New Canaan, CT 06840 (États-Unis)

- **Chairman Director**
Saatchi & Saatchi Worldwide, Inc. (USA)
- **Director, Chief Executive Officer**
Saatchi & Saatchi Holdings Worldwide, Inc. (USA)
Saatchi & Saatchi Compton Worldwide, Inc. (USA)
- **Director** Saatchi & Saatchi North America, Inc. (USA)

Monsieur Felix George ROHATYN :

membre du Conseil de Surveillance depuis le 14 juin 2001
ex-Ambassadeur des États-Unis en France
demeurant 810 5th Avenue, New York 10021
(États-Unis)

- **Membre du Conseil de Surveillance** Lagardère Group
- **Chairman of the Board** Aton Pharma Inc.
- **Administrateur** Suez
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton

Monsieur Yutaka NARITA :

membre du Conseil de Surveillance depuis
le 24 septembre 2002
demeurant 7-6-4, Fukasawa Setagaya-Ku, Tokyo 158-0081
(Japon)

- **Chairman and Chief Executive Officer** Dentsu Inc.
- **Chairman** Tokyo Renovation Committee of Tokyo
Chamber of Commerce
- **President** Japan Advertising Agencies Association
- **Executive Director** FM Japan Ltd.
Broadcasting System of Niigata Inc
Nippon Venture Capital Co., Ltd
Tokyo Broadcasting System, Inc
Television Nishinippon Corporation
SBC Ltd
- **Member of the Foundation Board**
Institute for Management Development
- **Member** Chambre de Commerce et d'Industrie
Française au Japon
- **Trustee** Japan Association of Corporate Executives
- **Emeritus Professor** Beijing University

Monsieur Fumio OSHIMA :

membre du Conseil de Surveillance depuis le 24 septembre 2002
demeurant 2-2-60, Shinjuku, Zushi-Shi, Kanagawa 249-0007 (Japon)

- Executive Vice President, Member of the Board

Dentsu Inc

- Advisory Committee Member

University of Hawaii at Manoa, Pacific
Asian Management Institute

- Director

Northwestern University
Phoenix Communications Inc.
Beacon Communications k.k.

- Executive Director

DCTP Entwicklungsgesellschaft Für
TV-Programm
MBH

Objet des résolutions

Nous vous demandons, avec l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice 2003 et des opérations résumées dans les rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et de sa Présidente ainsi que des rapports des Commissaires aux Comptes :

- d'affecter le résultat de l'exercice 2003 et de distribuer un dividende ;
- de donner quitus aux membres du Directoire pour leur gestion au cours de l'année 2003 ;
- de donner quitus aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2003 ;
- de fixer le montant des jetons de présence à allouer au Conseil de Surveillance et aux membres du Comité d'Audit et du Comité de Nomination et Rémunération pour l'exercice 2003 ;
- de délibérer en application de l'article L 225-86 du Code de commerce ;
- de renouveler le mandat de six membres du Conseil de Surveillance pour une durée de six ans ;

- de renouveler le mandat d'un des Commissaires aux Comptes suppléants ;
- d'autoriser le rachat par la société de ses propres actions et éventuellement de les annuler par voie de réduction de capital ;
- de renouveler la délégation donnée au Directoire pour émettre des actions nouvelles en rémunération de l'apport des actions Saatchi & Saatchi suite aux levées d'options de souscription des titres Saatchi & Saatchi ;
- d'autoriser le Directoire à augmenter le capital social par émission d'actions, de valeurs mobilières diverses ou de bons de souscription d'actions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange ;
- de vous prononcer sur la réalisation éventuelle d'une augmentation de capital réservée aux salariés ;
- de donner pouvoir pour l'exécution des décisions et pour les formalités.

Tel est l'objet des résolutions soumises à votre approbation.

L'année 2003 a été la toute première année d'existence du nouveau Groupe issu de la fusion avec Bcom3, fort de trois superbes marques publicitaires mondiales, paré d'atouts extrêmement compétitifs dans le domaine du conseil et achat média, de la communication santé et accueillant les milliers de nouveaux collaborateurs qui sont venus rejoindre la famille Publicis sur les cinq continents et l'enrichir de leurs talents. Mais l'année 2003 a aussi et surtout été une année d'immenses chantiers, de risques et de défis : intégrer en douceur de nouvelles cultures au sein du Groupe, redistribuer le mieux possible les actifs du réseau D'Arcy, reconfigurer notre offre dans les domaines de la communication santé et des SAMS, mettre en chantier la réalisation de centres de ressources partagées, clé de voûte de notre programme de réduction de coût, lancer un nouveau plan de motivation de nos collaborateurs à l'échelle du Groupe, vital pour la réussite future de nos ambitions et enfin faire vivre harmonieusement de nouveaux organes de direction. En effet, un Directoire élargi à Roger Haupt, un Conseil de Surveillance accueillant nos amis de Dentsu, un nouveau comité intitulé P-12 ainsi que le Comité de Nomination et de Rémunération et le Comité d'Audit ont fonctionné dans un climat de grande sérénité.

En toile de fond, l'optimisme qui nous avait cruellement manqué depuis deux ans a progressivement refait surface : l'économie mondiale a commencé à relever la tête et le marché publicitaire a retrouvé la voie de la croissance. Cela a certes été lent, démarrant en Amérique du Nord et en Asie puis s'étendant à d'autres régions du monde et laissant une partie de l'Europe en marge de ce processus, mais les faits sont là : nous pouvons aborder 2004 avec confiance et un peu plus d'optimisme.

Les résultats qui viennent de vous être présentés par le Directoire sont très satisfaisants car ils traduisent la concrétisation de promesses ambitieuses : la croissance organique a été restaurée, de nouvelles parts de marché ont été

gagnées par une conquête impressionnante de nouveaux budgets alors même que nos équipes opérationnelles étaient mobilisées sur l'intégration de Bcom3 et nos marges ont progressé pour s'établir à plus de 15% au second semestre 2003, le meilleur niveau de notre secteur. La Direction de ce Groupe a donc réussi à relever tous les défis d'une intégration extrêmement délicate, à ancrer Publicis Groupe dans sa nouvelle dimension auprès de nos clients et retrouver une nouvelle dynamique de croissance et de rentabilité.

Nous remercions donc les collaborateurs et les dirigeants du Groupe Publicis, rassemblés autour du Président du Directoire et leur apportons notre soutien total dans leur action. Nous sommes résolument confiants dans la réussite du Groupe et dans sa capacité à réaliser les meilleures performances et assurer une forte croissance de ses résultats futurs.

Conformément à l'article L 225-68 du Code de commerce sur les sociétés commerciales, les bilans et les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2003, ainsi que le rapport de gestion du Directoire nous ont été soumis. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces documents et nous avons reçu toutes les informations qui nous paraissaient utiles.

En notre qualité de représentants des actionnaires, nous acceptons la proposition faite par le Directoire de porter le dividende unitaire à 0,26 euro par action de 0,40 euro de nominal avec un avoir fiscal de 0,13 euro, soit au total 0,39 euro, ce qui représente une augmentation unitaire de 8% qui fait suite à la progression de 9% de l'année passée. Le Directoire nous propose de distribuer un dividende total de 50 806 353 euros contre 46 871 118 euros l'année précédente.

Nous vous proposons de renouveler, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de six ans, Mesdames Sophie Dulac, Hélène Ploix, Monique Bercault, Messieurs Michel Cicurel, Amaury-Daniel de Seze et Gérard Worms.

Nous vous proposons également de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur Patrick de Cambourg pour une durée de six exercices.

Enfin, nous avons donné notre assentiment préalable au Directoire d'une part, sur son

→

→ projet d'achat en bourse par la société de ses propres actions, d'autre part, sur sa demande de renouvellement de l'autorisation d'augmenter le capital social, en période d'offre publique d'achat ou d'échange, par émission d'actions, de valeurs mobilières diverses ou de bons, avec maintien ou suppression du droit de souscription. Nous avons également donné notre assentiment préalable, sur sa demande de renouvellement de la délégation pour émettre des actions nouvelles en rémunération de l'apport des actions Saatchi & Saatchi émises suite aux levées d'options de souscription des titres Saatchi & Saatchi.

Nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont proposées à la présente Assemblée Générale Mixte, Ordinaire Annuelle et Extraordinaire. Toutefois, nous ne pensons pas nécessaire que l'Assemblée approuve la résolution autorisant le Directoire, s'il le juge utile, à réaliser une augmentation de capital, dans les conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du travail, destinée à favoriser l'actionnariat salarial, la précédente autorisation donnée par votre Assemblée Générale Extraordinaire n'ayant pas encore été utilisée.

Dès l'année 1987, la société a adopté la forme de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Cette forme de société qui repose sur une séparation des organes de direction et de contrôle est reconnue pour être particulièrement adaptée aux règles du gouvernement d'entreprise.

Le Conseil de Surveillance est actuellement composé de 15 membres, dont la liste figure dans le Rapport de gestion du Directoire. Le Conseil est présidé par Madame Élisabeth Badinter. Il se réunit chaque fois que nécessaire et au moins tous les trois mois pour examiner le rapport trimestriel présenté par le Directoire.

Statutairement, chaque membre du Conseil de Surveillance doit détenir 200 actions de la société inscrites au nominatif. Les jetons de présence sont alloués en fonction de la participation de chaque membre aux réunions du Conseil. La rédaction du règlement intérieur du Conseil de Surveillance est en cours de finalisation. Au cours de l'exercice 2003, le Conseil de Surveillance s'est réuni 4 fois avec un taux de présence de 87%.

Lors de sa séance du 9 mars 2004, le Conseil a examiné la situation de chacun de ses membres au regard des critères d'indépendance énoncés par les rapports Vienot et Bouton. Compte tenu de la dissociation dans la société des fonctions de direction et de contrôle, et de la structure capitalistique, il a paru pertinent au Conseil de Surveillance de considérer comme critère d'indépendance les éléments suivants :

- ne pas être salarié du Groupe, ou mandataire social d'une filiale, ou proche parent d'un mandataire social ;
- ne pas être de façon significative en relation d'affaires avec la société en qualité de client ou de fournisseur ;
- ne pas avoir de lien familial ou d'affaires avec un des Commissaires aux Comptes de la société.

Le Conseil a par ailleurs examiné la situation des actionnaires ou de leur représentant possédant plus 10% du capital.

Sur ces bases, plus du tiers des membres du Conseil de Surveillance (Madame Hélène Ploix, Messieurs Michel David-Weill, Felix Rohatyn, Michel Cicurel, Amaury-Daniel de Sèze et Gérard Worms) ont été considérés comme membres du Conseil de Surveillance indépendants.

Le Directoire se compose de 5 membres. Il est présidé par Monsieur Maurice Lévy. Il s'est réuni 12 fois au cours de l'exercice 2003 avec un taux de présence de 87%. La rémunération des membres du Directoire est décidée par le Conseil de Surveillance, ainsi que les attributions de stock options les concernant, sur recommandation du Comité de Nomination et de Rémunération. Cette rémunération comporte une partie fixe (salaire et avantages en nature) et une partie variable définie sur la base de critères de résultats quantitatifs et qualitatifs. Les conditions décidées par le Conseil de Surveillance ne prévoient pas d'indemnités de départ et les engagements de retraite sont liés à la durée de présence et à un engagement de non concurrence.

Depuis le dernier trimestre de l'année 2000, le Conseil de Surveillance est assisté de deux comités spécialisés : le Comité de Nomination et de Rémunération et le Comité d'Audit.

Le Comité de Nomination et de Rémunération est composé de Madame Élisabeth Badinter, Présidente, et de Messieurs Henri-Calixte Suaudeau et Gérard Pédraglio. Il a pour rôle principal de proposer la nomination et la rémunération des mandataires sociaux de la société et de ses principales filiales, et de valider les politiques générales du Groupe en matière de rémunération et d'attribution d'options.

Le Comité d'Audit, composé au 31 décembre 2003 de Monsieur Gérard Worms, Président, Madame Hélène Ploix et Monsieur Jean-Paul Morin, a pour rôle de superviser l'organisation et la réalisation de l'audit du Groupe dans le but de s'assurer de la régularité et de la sincérité des comptes, de la qualité des procédures financières ainsi que de la mise en œuvre des recommandations faites par les auditeurs. Il donne son avis sur les budgets consacrés à l'audit externe du Groupe.

Les rapports d'activité du Comité de Nomination et de Rémunération, et du Comité d'Audit, pour l'exercice 2003, sont joints ci-après. →

→ **RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION**

Le rôle du Comité de Nomination et de Rémunération est d'abord de préparer les décisions du Conseil de Surveillance en matière de nomination et de rémunération des mandataires sociaux de Publicis Groupe S.A. (membres du Conseil de Surveillance, membres du Directoire), ainsi que, le cas échéant, d'attribution de stock options aux membres du Directoire. Le Comité a aussi pour mission d'examiner les politiques générales du Directoire en matière de rémunération et d'attribution d'options. Il est informé et consulté sur la nomination et la rémunération des dirigeants des principales filiales directes du Publicis Groupe S.A.

Le Comité s'est réuni huit fois au cours de l'exercice 2003 en présence de la totalité de ses membres et a régulièrement rendu compte de ses travaux au Conseil de Surveillance.

La rémunération des mandataires sociaux comporte une partie fixe et une partie variable. Le Comité a examiné la rémunération de chacun des mandataires sociaux. Il a contrôlé l'application des règles de fixation de la partie variable et formulé ses recommandations sur le montant de celle-ci au titre de 2002. Il a formulé ses recommandations en vue de la modification, lorsque cela lui est apparu nécessaire, de la rémunération de membres du Directoire. Ses recommandations ont reçu l'approbation du Conseil de Surveillance.

Le Comité a examiné les projets d'attributions de stock-options au titre de 2002. Concernant les attributions en faveur de membres du Directoire, il a émis ses recommandations, qui ont reçu l'approbation du Conseil de Surveillance. Le Comité a examiné la liste finale, complète et détaillée, des attributions. Le Comité a constaté que toutes les options sont des options d'achat, que le prix est fixé conformément aux règles légales, et qu'il ne comporte pas de décote.

Le Comité a poursuivi ses réflexions et études d'ensemble sur les systèmes de rémunération fixe et variable des principaux cadres dans le Groupe. D'une manière générale, la partie variable est liée à une performance annuelle, et dépend de l'atteinte de résultats ou d'objectifs individuels ou à l'échelle de l'entité considérée, selon des modalités multiples liées à l'histoire et à la personnalité propre de ces entités. Le Comité s'est prononcé favorablement sur le principe

d'une harmonisation progressive des systèmes de rémunération incitative annuelle en vigueur, et sur la mise en place par le Directoire, en 2003, à l'échelle du Groupe, d'un système incitatif à plus long terme sous la forme d'un Plan d'options d'achat d'actions à trois ans. Le Comité a examiné et approuvé les modalités de ce Plan, dans lequel l'exercice des options sera conditionné par la réalisation d'objectifs de résultats généraux au niveau du Groupe et/ou d'objectifs de performance individuels, sur la période 2003-2005. Le prix est fixé conformément aux règles légales, et ne comporte pas de décote.

Le Comité a formulé ses recommandations auprès du Conseil de Surveillance en vue de la nomination d'un nouveau membre du Directoire, en remplacement de M. Bruno Desbarats, qui a pris sa retraite en 2003.

Enfin, le Comité a soumis au Conseil de Surveillance un travail préparatoire en vue de la définition des critères permettant de qualifier d'indépendant un membre du Conseil, ou de l'un des Comités.

RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'Audit a pour rôle de superviser l'organisation et la réalisation de l'audit du Groupe, dans le but de s'assurer de la régularité et de la sincérité des comptes, de la qualité des procédures financières ainsi que de la mise en œuvre des recommandations faites par les auditeurs externes. Il communique au Directoire son avis sur les budgets consacrés à l'audit externe du Groupe. Le Comité s'est réuni 6 fois au cours de l'exercice 2003 en présence de la totalité de ses membres.

La Direction financière du Groupe a présenté au Comité d'Audit les comptes préalablement à leur soumission au Conseil de Surveillance.

Le Comité a entendu, lors de chacune de ces réunions le responsable de l'audit interne sur l'avancement de ses travaux et les problèmes rencontrés.

Il a recueilli l'avis des Commissaires aux Comptes sur la fiabilité des comptes hors la présence du Directeur financier et de la Direction générale.

Enfin, il a arrêté tant avec les Commissaires aux Comptes qu'avec les Auditeurs internes le plan d'audit pour l'exercice à venir.

Lors de chaque Conseil de Surveillance examinant les comptes, le Président du Comité a fait part au Conseil de l'opinion du Comité sur la qualité des chiffres présentés.

Le 2 mars 2004, il a examiné les comptes de l'exercice 2003 arrêtés par le Directoire, entendu le Directeur financier et le Responsable de l'Audit Interne. Il a également entendu les Commissaires aux Comptes hors la présence des membres de la Direction.

Le Comité a constaté que les services comptable et de consolidation ont su faire, dans des conditions satisfaisantes, l'intégration de Bcom3 en réalisant la première consolidation centralisée, et ont amélioré le calendrier de clôture des comptes et la qualité du suivi des informations.

Le Comité a également constaté que les Commissaires aux Comptes ne formulaient pas de réserves, ni d'observations sur l'arrêté des comptes. Il a examiné l'ensemble des sujets importants tels que l'utilisation des provisions constituées lors de l'acquisition de Bcom3, les provisions pour pension, les "impairment tests" et autres postes appelant une attention particulière. Le Comité a été en mesure d'indiquer au Conseil de Surveillance qu'il n'avait pas d'opposition à formuler.

S'agissant de l'audit interne et du contrôle interne, le Comité est d'avis que des progrès restent à faire, mais que la Direction générale en a conscience, et paraît bien décidée à les mettre en œuvre. Le Comité suivra de près cette évolution.

Il se félicite que les deux volumes de procédures Groupe soient désormais établis.

Le Comité souhaite que soit poursuivie la réduction du nombre de filiales du Groupe ; cette simplification, par rapport aux organigrammes actuels, permettra en effet de continuer à améliorer l'efficacité des procédures de gestion et de contrôle du Groupe.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne

Au titre de mes fonctions de Présidente du Conseil de Surveillance et conformément à l'article L 225-68 alinéa 7 du Code de commerce (Loi de Sécurité Financière n° 2003-706 du 1^{er} août 2003, art. 117), je dois vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place au sein de notre Groupe.

I – Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Depuis le 27 novembre 1987, Publicis Groupe S.A. a adopté le mode d'administration à Directoire et Conseil de Surveillance, permettant de dissocier les pouvoirs de gestion de ceux de contrôle, et d'instaurer un véritable équilibre des pouvoirs.

Le Directoire est l'instance collégiale décisionnaire de la Société.

Toutefois, les statuts prévoient que pour les opérations visées aux alinéas 13 à 16 de l'article 12 des statuts de la Société l'assentiment préalable du Conseil de Surveillance est nécessaire. Ces opérations recouvrent notamment les créations de filiales et les prises et cessions de participations, le choix de mandataires sociaux des filiales, les achats et ventes d'immeubles ainsi que les emprunts, prêts ou avances qui excèdent cinq pour cent (5%) des capitaux propres de la société. Toutes les opérations nécessitant, dans ce cadre, l'assentiment préalable du Conseil ont été examinées et soumises au vote du Conseil.

Le Conseil de Surveillance était composé de 15 membres en 2003 dont plus d'un tiers répondent aux critères d'indépendance prévus par le rapport Bouton. Il s'est réuni 4 fois au cours de l'année avec un taux d'assiduité de 87 %.

Les documents nécessaires à l'examen des points à l'ordre du jour parviennent normalement aux membres du Conseil une semaine à l'avance et le Directoire est à la disposition de tout membre du Conseil qui souhaiterait des éclaircissements ou des informations complémentaires.

Le Conseil délibère en français et une équipe d'interprètes japonais et anglais est à la disposition des membres qui le souhaitent.

Le Directoire présente et commente l'activité de la société et du Groupe à l'occasion de la présentation des rapports de gestion trimestriels, semestriels et annuels et il répond aux questions des membres du Conseil.

Deux Comités spécialisés ont été constitués au cours de l'exercice 2000 pour aider le Conseil de Surveillance dans l'accomplissement de ses missions et améliorer ainsi le Gouvernement d'Entreprise au sein du Groupe.

Le premier, le Comité de nomination et de rémunération, est composé de Madame Élisabeth Badinter, Présidente, et de Messieurs Henri-Calixte Suaudeau et Gérard Pédraglio. Il a pour rôle principal de proposer la nomination et la

→

→ rémunération des mandataires sociaux de votre société et de ses principales filiales, et de valider les politiques générales du Groupe en matière de rémunération et d'attribution d'options. Ce comité s'est réuni 8 fois au cours de l'exercice 2003 en présence de la totalité de ses membres.

Le second, le Comité d'audit a été composé en 2003 de Messieurs Gérard Worms, Président, Jean-Paul Morin et Simon Badinter ; ce dernier ayant été appelé à la direction d'une filiale en juin 2003, Madame Hélène Ploix est entrée au Comité à cette même date. Le comité a pour rôle de superviser l'organisation et la réalisation de l'audit du Groupe dans le but de s'assurer de la régularité et de la sincérité des comptes, de la qualité des procédures financières ainsi que de la mise en œuvre des recommandations faites par les auditeurs externes. Il donne son opinion sur les budgets consacrés à l'audit externe du Groupe. Ce Comité s'est réuni 6 fois au cours de l'exercice 2003 en présence de la totalité de ses membres.

Ces deux Comités rendent régulièrement compte de leurs travaux au Conseil de Surveillance.

II – Procédures de contrôle interne au sein du Groupe
L'Autorité des Marchés Financiers a souhaité que ce rapport sur le contrôle interne s'inscrive dans une perspective dynamique permettant aux sociétés cotées d'aboutir à terme à une appréciation sur l'adéquation et l'efficacité du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe.

Cette partie de la législation s'inspire directement de la loi Sarbanes-Oxley (section 404) à laquelle nous serons soumis, en tant que société cotée aussi au New York Stock Exchange, à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Rappelons la définition du contrôle interne telle que généralement retenue : il s'agit d'un processus mis en œuvre par les dirigeants et le personnel d'une organisation, à quelque niveau que ce soit, destiné à leur donner en permanence une assurance raisonnable, sans pour autant donner une garantie absolue, que :

- les opérations sont réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi d'atteindre ses objectifs de base, de performance, de rentabilité et de protection du patrimoine ;
- les informations financières sont fiables ;
- les lois, les réglementations et les directives de l'organisation sont respectées.

Notre Groupe a connu au cours des quatre dernières années un quadruplement de ses activités essentiellement par croissance externe. Il se caractérise, comme les principaux acteurs

de notre industrie, par une multiplicité d'unités opérationnelles de petites ou moyennes dimensions implantées dans plus de 100 pays et regroupées en réseaux aux cultures diverses.

Dans ce contexte, nous avons sensiblement harmonisé et renforcé le système de contrôle en général en termes d'acteurs, de structures et de procédures. Parmi les mesures prises, on peut citer :

- renforcement des équipes centrales et des fonctions transversales du Groupe : direction financière (reporting, consolidation, trésorerie, fiscalité), direction juridique, direction fusions et acquisitions, direction de l'audit interne ;
- sensibilisation par la direction générale des différents comités aux questions relatives à l'évaluation des risques et au contrôle interne ;
- mobilisation par le Comité d'audit sur ces thèmes.

Concrètement, les structures et actions suivantes ont été développées ou sont en cours d'application :

- note du Président du Directoire à l'ensemble des dirigeants rappelant non seulement les structures de gouvernement d'entreprise mais aussi les principales valeurs du Groupe,
- développement et harmonisation du reporting financier pour l'ensemble du Groupe : reporting consolidé mensuel, trimestriel et annuel, reporting budgétaire, mises à jour au moins trimestrielles des prévisions ; résultats mensuels reçus dans les six jours ouvrés ;
- mise à jour et diffusion des Publicis Corporate Policies . Le volume I, diffusé en juin 2002 avant l'acquisition de Bcom3 et portant sur les valeurs et les règles de comportement et de contrôle interne au sein du Groupe, est en cours de révision pour l'adapter à la nouvelle dimension du Groupe. Le volume II, émis en octobre 2003 et appliqué dès l'exercice 2003, harmonise et détaille les principes et politiques comptables applicables au sein du Groupe ;
- déploiement continu de l'audit interne et externe: programme annuel revu par la direction générale et le comité d'audit, liaison régulière de l'audit interne avec les auditeurs externes, réalisation d'audits internes de conformité et à la demande des opérationnels, diffusion sélective des rapports et suivi des recommandations ;
- mise en place progressive, dans les pays importants, d'une organisation permettant de concentrer les tâches administratives telles que

- comptabilité, trésorerie, fiscalité, juridique, paie, immobilier au sein de centres de services partagés directement reportant aux fonctions centrales à Paris, les entités demeurant responsables de leur gestion opérationnelle et de leur performance financière ;
- réception des lettres d'affirmation annuelles signées conjointement par le directeur général et le directeur financier de chaque entité opérationnelle, quant à la sincérité de leurs comptes et au maintien d'un contrôle interne adéquat ;
 - lancement d'un programme de simplification des structures juridiques et réduction du nombre d'entités.

Pour aller dans le sens des recommandations des autorités de marché, il a été créé une équipe de projet chargée de décider et de suivre les différentes étapes permettant à la direction générale et à moi-même d'aboutir à une appréciation sur l'adéquation et l'efficacité du contrôle interne du Groupe.

Parmi ces étapes figurent l'identification des meilleures pratiques et leur auto-évaluation dynamique et permanente (par un outil informatique, aujourd'hui en projet).

Nos discussions en Conseil de Surveillance, ainsi que les rapports qui me sont faits sur les actions prises ou en cours, me confortent sur la capacité du groupe et de ses dirigeants à atteindre à terme un contrôle interne du Groupe adéquat et efficient.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES établi en application du dernier
alinéa de l'article L. 225-235 du Code de
commerce, sur le rapport de la Présidente du
Conseil de Surveillance de la société Publicis
Groupe S.A. décrivant les procédures de contrôle
interne relatives à l'élaboration et au traitement
de l'information comptable et financière au sein
du Groupe Publicis.**

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Publicis Groupe S.A. et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par la Présidente du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Sous la responsabilité du Conseil de Surveillance, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient à la Présidente de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe.

Il nous appartient de vous communiquer, les observations qu'appellent de notre part les informations et déclarations contenues dans le rapport de la Présidente concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons, conformément à la doctrine professionnelle applicable en France, pris connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport de la Présidente.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la description des procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière au sein du groupe, contenues dans le rapport de la Présidente du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris, le 12 mars 2004

Les Commissaires aux Comptes

Mazars & Guérard

Ernst & Young Audit

Frédéric Allilaire

Bruno Perrin

Isabelle Massa

→

Comptes consolidés

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

en millions d'euros	Note	2003	2002	2001
Chiffre d'affaires reconstitué		32 171	24 751	16 667
Revenu		3 863	2 926	2 434
Charges de personnel	21	(2 254)	(1 659)	(1 363)
Autres charges opérationnelles	22	(932)	(734)	(645)
Total des charges		(3 186)	(2 393)	(2 008)
Résultat d'exploitation avant amortissements		677	533	426
Dotations aux amortissements (hors écarts d'acquisition et incorporels liés aux acquisitions)	23	(124)	(104)	(84)
Résultat d'exploitation avant amortissement des incorporels liés aux acquisitions		553	429	342
Dotations aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions	23	(31)	(24)	(15)
Résultat d'exploitation		522	405	327
Résultat financier	24	(60)	(28)	(30)
Résultat courant des entreprises intégrées		462	377	297
Résultat exceptionnel	25	(7)	(3)	(8)
Impôt sur le résultat	19	(172)	(132)	(78)
Résultat net des entreprises intégrées		283	242	211
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	6	4	3	9
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition		287	245	220
Résultat net part du Groupe avant amortissements des écarts d'acquisition		263	216	201
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	23	(113)	(69)	(50)
Résultat net de l'ensemble consolidé		174	176	170
Intérêts minoritaires		(24)	(29)	(19)
Résultat net, part du Groupe		150	147	151
Données par action (en euros)	26			
Nombre d'actions basique (milliers)		182 795	146 262	138 910
Bénéfice net par action		0,82	0,99	1,09
Bénéfice par action après impôt et avant amortissement des écarts d'acquisition et des incorporels liés aux acquisitions		1,61	1,63	1,55
Nombre d'actions dilué (milliers)		239 541	171 026	139 646
Bénéfice net par action – dilué		0,75	0,97	1,08
Bénéfice par action après impôt et avant amortissement des écarts d'acquisition et des incorporels liés aux acquisitions – dilué		1,36	1,51	1,55

BILANS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE

en millions d'euros

	Note	2003	2002	2001
Actif				
Écarts d'acquisition nets	3	2 596	3 028	993
Immobilisations incorporelles nettes	3	916	879	199
Immobilisations corporelles nettes	4	463	599	351
Immobilisations financières nettes	5	481	98	67
Titres mis en équivalence	6	30	33	8
Actif immobilisé		4 486	4 637	1 618
Stocks et en-cours de production	7	416	295	195
Clients et comptes rattachés	8	3 263	3 663	1 845
Autres créances et comptes de régularisation	9	1 086	951	439
Prime de remboursement OCEANE	10	215	227	-
Valeurs mobilières de placement	11	196	342	178
Disponibilités		1 219	863	621
Actif circulant		6 395	6 341	3 278
Total de l'actif		10 881	10 978	4 896
Passif				
Capital		78	78	56
Réserves consolidées, part du Groupe		648	928	227
Autres capitaux propres (ORANEs) ⁽¹⁾		-	495	-
Capitaux propres, part du Groupe	12	726	1 501	283
Intérêts minoritaires	13	55	100	89
Autres fonds propres (ORANEs) ⁽¹⁾	14	495	-	-
Provisions pour risques et charges	15	1 020	1 169	266
Emprunts et dettes financières	16	3 188	2 762	1 069
Fournisseurs et comptes rattachés	17	3 590	3 832	1 875
Autres dettes et comptes de régularisation	18	1 807	1 614	1 314
Dettes		8 585	8 208	4 258
Total du passif		10 881	10 978	4 896
Endettement financier net ⁽²⁾	16	1 166	1 330	270

(1) reclassement effectué suite aux précisions apportées par l'Autorité des Marchés Financiers aux textes en 2003

(2) après déduction des Credit Linked Notes de 392 millions d'euros (intérêts courus compris)

→

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice 2003

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

en millions d'euros	2003	2002	2001
I- Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net de l'exercice	174	176	170
Plus-values de cession d'actifs (avant impôt)	2	4	(60)
Dotation aux amortissements sur prime de remboursement des obligations et intérêt complémentaire sur actualisation de dettes	27	16	-
Dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	268	197	149
Capacité d'autofinancement	471	393	259
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(4)	(3)	(9)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	1	1	8
Frais de restructurations	(141)	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	232	183	(214)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	559	574	44
II- Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(118)	(74)	(108)
Cessions d'immobilisations corporelles	22	15	6
Acquisitions nettes d'immobilisations financières ⁽¹⁾	(381)	(5)	10
Acquisitions de filiales ⁽²⁾	(200)	(75)	164
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(677)	(139)	72
III- Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Paiement des Certificats de Valeur Garantie attachés aux actions remises en paiement de Saatchi & Saatchi	-	(196)	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère ⁽³⁾	(44)	(32)	(27)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(20)	(26)	(25)
Augmentation de capital en numéraire	-	-	1
Variation des emprunts	519	445	118
Achat net d'actions propres	(5)	(180)	-
Changement d'affectation des actions propres ⁽⁴⁾	-	(138)	34
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	450	(127)	101
IV- Incidence des variations de taux de change			
	(83)	(76)	4
Variation de la trésorerie consolidée (I + II + III + IV)	249	232	220
Disponibilités et valeurs mobilières de placement au 1 ^{er} janvier	1 205	799	529
Soldes créditeurs de banques au 1 ^{er} janvier	(490)	(316)	(266)
Trésorerie à l'ouverture	715	483	263
Disponibilités et valeurs mobilières de placement au 31 décembre	1 415	1 205	799
Soldes créditeurs de banques au 31 décembre	(451)	(490)	(316)
Trésorerie à la clôture ⁽³⁾	964	715	483
Variation de la trésorerie consolidée	249	232	220

(1) dont 380 millions d'euros relatifs aux Credit Linked Notes acquises au second semestre 2003

(2) Après déduction de la trésorerie des sociétés acquises à la date d'acquisition (22 millions d'euros de trésorerie acquise pour le Groupe Bcom3 en 2002)

(3) Incluant les dividendes versés sur ORANes au second semestre 2002

(4) Suite à la décision prise courant 2002 de ne plus affecter les actions propres exclusivement aux plans d'attribution d'actions au personnel, celles-ci ne figurent plus en valeurs mobilières de placement et sont désormais déduites des capitaux propres

1 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés de Publicis Groupe et de ses filiales ("Publicis") sont établis depuis le 1^{er} janvier 2000 en conformité avec les "nouvelles règles et méthodes relatives aux comptes consolidés" approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable.

Le Groupe a appliqué à compter du 1^{er} janvier 2002 le règlement n° 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs. Ce changement de méthode n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes au 1^{er} janvier 2002.

1.1 Principes et méthodes de consolidation

Monnaie de présentation des comptes consolidés

Publicis arrête et publie ses comptes consolidés en euros depuis le 1^{er} janvier 1999.

Périmètre de consolidation

Publicis consolide par intégration globale d'une part les sociétés dans lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, et d'autre part celles dont elle assume la gestion et dans lesquelles elle exerce une influence dominante.

Les sociétés dans lesquelles Publicis exerce une influence notable, présumée dès lors que le pourcentage de détention est au moins égal à 20%, sont consolidées par mise en équivalence.

Certaines sociétés répondant aux critères exposés ci-dessus ne sont pas consolidées, en raison de leur caractère non significatif (revenu hors Groupe inférieur à 2 millions d'euros). La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

La liste des principales sociétés consolidées et leur mode de consolidation est présentée Note 31.

Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales situées à l'extérieur de la zone euro exprimés en devises locales sont convertis en euros de la façon suivante :

- les actifs et les passifs sont convertis au cours de clôture ;
- le compte de résultat est converti au cours moyen de l'année ;
- les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont inscrits,

pour la part revenant au Groupe, dans le poste " Réserves consolidées, part du Groupe" et pour la part des tiers, dans le poste "Intérêts minoritaires".

Les implantations de Publicis, très limitées dans les pays à très forte inflation (qui représentent moins de 1,3 % du revenu consolidé), justifient que les comptes des filiales de ces pays ne soient pas convertis différemment des principes exposés ci-dessus.

Date d'arrêté

La date d'arrêté des comptes consolidés, comme ceux de la société mère et de la quasi-totalité des sociétés consolidées, est le 31 décembre.

Éliminations des opérations internes au Groupe

Les opérations réalisées entre des entités intégrées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cessions et dividendes internes, provisions sur filiales) sont éliminés du résultat consolidé.

La correcte élimination des transactions au compte de résultat ainsi que des soldes intergroupe au bilan repose sur un double processus de réconciliation :

- les opérations inter-groupe font l'objet d'un rapprochement systématique à l'occasion des arrêts mensuels dans le cadre d'un processus standardisé et documenté appliqué par chaque entité du Groupe avec chacun de ses partenaires ;
- un contrôle est réalisé en central sur la réciprocité des opérations déclarées dans les comptes reportés mensuellement. L'ensemble des déclarations inter-groupe fait l'objet d'un rapprochement par couple d'entités partenaires. Les écarts résultant de simples erreurs de déclaration ne devant pas avoir d'incidence sur le résultat du groupe donnent lieu à un ajustement à due concurrence des postes du bilan concernés. Lorsque cela est nécessaire, les écarts résiduels sont corrigés par un ajustement du résultat consolidé.

1.2 Principes et méthodes comptables

Études et recherches

Publicis comptabilise les dépenses d'études et de recherche en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées. En 2003, ces coûts se sont élevés à 27 millions d'euros contre 24 millions en 2002.

→

→ Ces dépenses se rapportent principalement aux éléments suivants : études et tests relatifs aux campagnes publicitaires, coûts liés au développement de sites et d'outils sur Internet, programmes de recherche sur le comportement des consommateurs et les besoins des annonceurs dans différents domaines, études et modélisations visant à optimiser l'achat d'espace des clients du Groupe.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence constatée entre le coût d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix qui sont enregistrés en autres dettes lorsqu'ils sont probables et que leur montant peut être mesuré de façon fiable) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition sont suivis en monnaies locales et les écarts de change constatés en fin d'exercice.

Les écarts d'acquisition inscrits au bilan sont amortis linéairement selon les principes suivants :

- amortissement immédiat des montants inférieurs à 150 000 euros ;
- sociétés locales d'achat d'espaces, médias et régies : amortissement sur une période de cinq ans ;
- réseau international d'achat d'espaces : amortissement sur une période de vingt ans ;
- activités publicitaires et services marketing, réseaux de communication à services complets : amortissement sur une durée comprise entre dix et quarante ans selon le pays, la taille et les caractéristiques propres de chaque agence.

Lorsqu'un indice montre que l'un de ces actifs pourrait avoir perdu de sa valeur, un test de dépréciation est effectué par référence à la valeur d'utilité. Celle-ci est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés.

Écarts d'évaluation

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, ses actifs et passifs identifiables sont évalués selon leur juste valeur. La différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée, constitue un écart d'évaluation.

Les écarts d'évaluation s'amortissent sur la durée de vie des biens auxquels ils se rattachent.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de marques, de relations contractuelles avec les clients et de logiciels.

Les marques dont la durée de vie est déterminable, les relations contractuelles avec les clients sont amortis sur leur durée d'utilisation. En pratique, la durée d'amortissement des marques est de 40 ans et celle des relations contractuelles avec les clients se situe entre 13 et 40 ans.

Les marques à durée de vie indéterminable ne sont pas amorties.

Les logiciels comprennent :

- des logiciels à usage interne, évalués à leur coût d'acquisition ;
- des logiciels à usage commercial, principalement exploités par notre filiale informatique, évalués à leur coût de production.

Ils sont amortis le plus souvent sur une durée d'une ou deux années, sans jamais excéder trois ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix de revient. Celui-ci résulte soit de leur valeur d'origine soit de leur valeur d'apport. Quelques biens ont fait l'objet d'une réévaluation légale en application de textes législatifs ; leur montant est peu significatif.

Leur amortissement est calculé selon leur durée de vie économique. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes (amortissements linéaires) :

- constructions : entre 20 et 50 ans ;
- agencements des constructions, installations générales : 10 ans ;
- panneaux d'affichage : 4-7 ans ;
- matériel de bureau, mobilier de bureau : 5-10 ans ;
- matériel de transport : 4 ans ;
- matériel informatique : 2-4 ans.

Les biens acquis par voie de location-financement sont enregistrés en immobilisations corporelles, avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Ces biens sont amortis selon les durées ci-dessus. En compte de résultat, les redevances de location-financement sont remplacées par les intérêts d'emprunt et l'amortissement du bien.

Titres de participation non consolidés

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Ils sont dépréciés, lorsque leur valeur d'utilité, appréciée notamment sur la base de valeurs de référence (actif net réévalué, capitalisation du résultat, cours de bourse, perspectives du secteur, intérêt stratégique de la participation pour Publicis), est inférieure à leur valeur comptable.

Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés sont enregistrés à leur prix d'acquisition et dépréciés le cas échéant en fonction de leur valeur d'inventaire, appréciés pour les titres cotés par rapport au cours moyen du dernier mois de l'exercice et pour les titres non cotés par rapport à leur valeur probable de négociation.

Créances rattachées à des participations

Ce poste comprend les créances à caractère financier détenues par le Groupe sur des sociétés consolidées par mise en équivalence ou non consolidées.

Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, lorsqu'il existe, en raison de la situation financière des filiales concernées, un risque de non-recouvrement. Cette provision figure alors dans le poste "Provision sur immobilisations financières".

Stocks et en-cours de production

Dans ce poste figurent principalement les travaux en cours liés à l'activité publicitaire. Ceux-ci correspondent aux travaux techniques de création et de production (graphique, TV, radio, édition...) facturables au client mais non encore facturés. Ils sont dépréciés lorsque leur valeur de réalisation devient inférieure à leur coût de revient. Les travaux non facturables ou les coûts engagés pour le gain de nouveaux clients ne sont pas activés, sauf si la refacturation de ces coûts de réponse aux appels d'offre est prévue contractuellement.

Créances clients

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Celles qui présentent un risque de non-recouvrement font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les créances en monnaies étrangères sont évaluées au cours de clôture de l'exercice. Les pertes et gains latents résultant de cette conversion sont inscrits en compte de résultat.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées, pour leur valeur brute, au prix d'acquisition ou de souscription. Elles sont éventuellement dépréciées par référence au cours de bourse moyen du dernier mois.

Actions propres

En application des recommandations du Conseil National de la Comptabilité, les actions propres détenues en portefeuille à la date d'arrêté des comptes sont, selon leur destination, portées en diminution des capitaux propres

(programme d'achat d'actions propres à objectifs multiples) ou inscrites en valeurs mobilières de placement (affectation exclusive aux plans d'options d'achat d'actions consenties au profit du personnel).

Il convient de signaler que suite à la décision du Directoire prise au cours du second semestre 2002 de ne plus affecter de façon exclusive ces actions aux plans d'options, celles-ci sont déduites des capitaux propres consolidés depuis le 31 décembre 2002.

Dérivés de couverture

Le Groupe n'utilise pas de produits financiers dérivés autres que des opérations ponctuelles de couverture de change. Les gains et pertes sont constatés en résultat pendant la durée de vie résiduelle de l'élément couvert, de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et charges sur cet élément.

Provisions pour pensions et indemnités de départ en retraite

Le Groupe applique la méthode préférentielle du règlement 99-02 en comptabilisant l'intégralité des engagements de retraite. Ces provisions sont évaluées au regard des réglementations propres à chaque pays.

Ainsi :

- les dispositions réglementaires allemandes et italiennes sont appliquées en matière d'indemnités de départ à la retraite ;
- en France, les clauses de la convention collective de la publicité sont appliquées ;
- au Royaume-Uni et aux États-Unis, les engagements liés aux pensions et autres versements pour retraites sont externalisés dans des plans souscrits auprès de sociétés d'assurance. Ces plans peuvent être :
 - à cotisations définies : les montants des contributions du groupe à ces cotisations versées aux sociétés d'assurance sont alors comptabilisés en charges de période.
 - à prestations définies : le coût des prestations définies à terme est alors comptabilisé par dotation d'une provision destinée à couvrir le montant actualisé par des actuaires de l'engagement vis à vis des salariés, en utilisant la méthode de répartition au pro rata des années de service.

La variation de la valeur des engagements résultant de l'évolution des hypothèses retenues (écarts actuariels) est enregistrée de façon étalée dans le temps au compte de résultat.

→

→ **Provisions pour restructurations**

Le coût des actions de restructurations est intégralement provisionné dans l'exercice lorsque ces mesures ont été décidées et annoncées.

Dans le cadre d'une acquisition, les provisions sont constituées dès que les programmes ont été clairement définis, annoncés, et leur coût estimé. Elles font partie intégrante de l'écart d'acquisition.

Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, au coût des préavis non réalisés, aux éventuelles mises au rebut d'immobilisations et d'autres actifs.

Provisions sur engagements immobiliers

Une provision est constituée pour le montant des loyers et frais annexes à payer-net des recettes estimées de sous-locations- sur tout bien immobilier si le bien est sous-loué ou vacant, et n'est pas destiné à être utilisé dans le cadre des activités principales.

Une provision est également constituée dans le cadre d'une acquisition en cas d'existence de contrats de location immobilière conclus à des conditions moins favorables que les conditions de marché constatées à la date d'acquisition.

Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont enregistrés à leur valeur nominale, augmentée le cas échéant de la prime de remboursement ; dans ce cas, la prime est amortie selon la méthode actuarielle sur la durée de l'emprunt.

Lorsque les titres sont remis en échange d'une acquisition, ceux-ci sont évalués à leur juste valeur.

Chiffre d'affaires reconstitué

Le chiffre d'affaires présenté dans le compte de résultat consolidé est un chiffre d'affaires reconstitué selon les pratiques de la profession pour permettre la comparaison avec les principaux acteurs du conseil en communication. En effet, le chiffre d'affaires résultant directement de la comptabilité ne permet pas de mesurer de façon pertinente l'activité de ces acteurs, dans la mesure où il exclut, notamment en France depuis la mise en application de la loi Sapin en mars 1993, les opérations d'achat d'espace effectuées par les mandataires (agences et centrales) pour le compte de leurs clients.

Dans certains pays étrangers également, où les entreprises agissent en tant qu'intermédiaire, la totalité des transactions d'achat et de vente d'espaces n'est pas reflétée au compte de résultat.

La reconstitution consiste à recalculer le chiffre d'affaires en substituant à celui-ci

le montant effectif du budget publicitaire engagé par le client ou encore en appliquant au revenu un coefficient (le plus souvent de 6,67) correspondant à la rémunération traditionnelle des agences de 15%.

Le chiffre d'affaires ainsi reconstitué reflète le volume des budgets publicitaires géré, indépendamment des dispositions contractuelles liant Publicis à ses clients.

Revenu

Un accord écrit du client (bon de commande, courrier, contrat client...) indiquant la nature et le montant des travaux est nécessaire en préalable à la reconnaissance du revenu. Les principes de reconnaissance du revenu sont les suivants :

- contrats à la commission (hors production) :
 - création publicitaire : reconnaissance du revenu à la date de diffusion ou de publication,
 - services d'achat d'espace : reconnaissance du revenu à la date de publication ou de diffusion ;
- ventes publicitaires techniques (production) : le revenu des ventes publicitaires techniques (radio, télévision, films, brochures, mailings, études...) est comptabilisé après l'acceptation finale du client sur le produit livré. La méthode de l'avancement n'est pas utilisée ;
- honoraires (contrat ponctuel, contrat à honoraires fixes, contrat sur base de temps passés...) : le revenu est comptabilisé lorsque la prestation a été réalisée. Les services sont considérés comme rendus en fonction de la méthode de l'avancement, indépendamment de la facturation réalisée pour le client concerné.

Impôt sur les bénéfices

Les bénéfices sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés. Les impôts différés résultant des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale sont enregistrés comme le prévoit la réglementation comptable.

Les différences temporaires actives et passives sont déterminées par échéance et par entité fiscale et compensées année par année.

Les impôts différés sont calculés selon les règles fiscales en vigueur à la clôture de l'exercice, selon la règle du report variable. Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les impôts différés actifs ne sont constatés que lorsque l'entité fiscale concernée a

l'assurance raisonnable de les récupérer au cours des exercices ultérieurs.

Résultat exceptionnel

Publicis présente en "résultat exceptionnel" les éléments ne provenant pas des activités ordinaires. Sont notamment inclus dans cette rubrique les plus et les moins-values de cession d'actif et les coûts de fermeture des activités arrêtées.

Exposition au risque de taux

La répartition des dettes entre taux fixe et taux variable est décidée par la direction du Groupe et revue périodiquement en fonction de l'évolution prévisible des taux d'intérêts.

Afin de réduire la charge d'intérêt globale ainsi que la sensibilité au risque de taux, le Groupe a développé un programme de restructuration de sa dette financière dès la fin 2001 et a procédé à l'émission de plusieurs emprunts obligataires à taux fixe. Une nouvelle OCEANE d'un montant de 672 millions d'euros, à taux fixe de 0,75 %, a été lancée en juillet 2003.

A fin 2003, la dette financière brute du groupe se trouve composée pour les trois quarts par des emprunts à taux fixe dont la moyenne est de 4 %. L'endettement net après déduction des liquidités à taux variable fait apparaître une position d'excédent de liquidités : une variation à la hausse de 1% des taux à court terme aurait un impact favorable de 8 millions d'euros sur le résultat du groupe avant impôt.

Au cours de l'exercice 2003, le Groupe n'a pas utilisé d'instruments financiers dérivés pour couvrir les éventuels risques de taux, jugés non significatifs.

Exposition au risque de liquidité

Pour faire face au risque de liquidité, Publicis dispose d'une part de disponibilités conséquentes (soldes créditeurs de banques et valeurs mobilières de placement pour un total au 31 décembre 2003 de 1 415 millions d'euros) et d'autre part de lignes de crédit non utilisées (qui s'élèvent à 1 030 millions d'euros) permettant de faire face à la partie à moins d'un an de sa dette financière.

Il convient de plus de signaler que les emprunts obligataires émis par le Groupe, qui composent l'essentiel de la dette si l'on exclut les découverts bancaires, ne comportent pas de "covenants". Les clauses d'exigibilité anticipée ("credit default events") sont de type standard (liquidation, cessation des paiements, défaut de paiement de la dette elle-même ou de

remboursement d'une autre dette d'un montant supérieur à un seuil défini). Les options de remboursement anticipé par les porteurs sont exerçables au plus tôt en janvier 2006, à l'exception de celle relative à l'emprunt échangeable IPG, classé dans les dettes à moins d'un an au 31 décembre 2003.

Exposition au risque de change

Les transactions commerciales sont majoritairement effectuées dans les devises locales des pays au sein desquels elles sont réalisées. De ce fait, les risques de change en découlant sont peu significatifs et font l'objet ponctuellement d'opérations de couverture.

Le tableau ci-joint résume les contrats de couverture en cours à la clôture de l'exercice 2003 (opérations commerciales) :

Devise vendue	Devise achetée	Montant total devise vendue	Montant total devise achetée
AUD	USD	13,3	9,9
USD	CHF	0,5	0,6
USD	DKK	0,5	3,2
USD	EUR	25,2	21,2
USD	GBP	10	5,9
USD	HUF	0,2	48,9
USD	NOK	0,2	1,1
USD	PLN	0,3	1,3
USD	SEK	0,7	5,6
Total USD (position vendeur) contre devises		37,6	

La dette financière du Groupe est essentiellement constituée d'emprunt obligataires, souscrits par la société-mère (voir Note 16), exclusivement libellés en euros et ne fait donc pas l'objet d'une couverture de change. Les lignes de crédit court terme et découverts bancaires auxquels recourent usuellement les filiales sont quant à eux libellés dans la devise de la société utilisatrice. Il n'y a donc pas de risque de change à ce titre.

En ce qui concerne les opérations de prêt/emprunt intergroupe, celles-ci font l'objet de couvertures appropriées, dès lors qu'elles présentent une exposition nette au risque de change. Il convient toutefois de noter que la plupart des besoins de trésorerie des entités

- étant financés au niveau des pays dans le cadre de la centralisation de trésorerie, les opérations transfrontalières sont limitées à la fois en nombre et en durée.

Par ailleurs, l'évolution des cours des devises par rapport à l'euro, monnaie dans laquelle les comptes du Groupe sont présentés, est susceptible d'avoir une incidence sur le bilan et le compte de résultat consolidés du Groupe.

A titre d'information, la répartition des revenus du Groupe par devise dans laquelle ces revenus sont réalisés :

Revenus par devise	2003	2002
Euro	25%	31%
Dollar US	44%	43%
Livre Sterling	9%	10%
Autres	22%	16%
	100%	100%

L'impact d'une baisse de 1% du cours de l'euro par rapport aux autres devises serait (impact favorable) :

- de 29 millions d'euros sur le revenu consolidé 2003 ;
- de 5 millions d'euros sur le résultat d'exploitation 2003.

Exposition au risque pays

Les opérations menées par Publicis dans les zones géographiques identifiées comme étant à risques (Asie Pacifique, Amérique Latine) demeurent peu significatives et représentent 12% des revenus consolidés.

Exposition au risque actions

Les principales lignes d'actions détenues qui sont exposées à un risque de marché significatif sont les actions propres d'une part et les titres Interpublic Group (IPG) d'autre part.

Pour les premières, une baisse de leur valeur n'aurait pas d'impact sur le résultat dans la mesure où les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres et les dotations aux provisions neutralisées.

Pour les secondes, compte tenu de la plus value latente significative que recèlent ces titres au 31 décembre (la valeur de marché représente plus de quatre fois la valeur dans les comptes consolidés), une diminution de 10% de la valeur de marché de ces titres n'entraînerait pas la constitution d'une provision.

Impact d'une baisse de 10% de la valeur de marché des actions détenues par Publicis :

	Actions propres	Autres (titres IPG)
Position à l'actif	n/a	0

Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Depuis le 31 décembre 2002, compte tenu de leur traitement en déduction des capitaux propres, les actions auto-détenues à la clôture ne sont plus incluses au dénominateur dans le nombre d'actions en circulation.

Le résultat dilué par action est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options de souscription d'actions existantes à la clôture de l'exercice, ainsi que de la conversion des obligations convertibles en actions (OCEANES) et du remboursement des ORANES en actions. Etant donné les cours moyens de décembre 2003 et 2002 de l'action Publicis, inférieurs à la valeur d'exercice des bons de souscription d'actions (BSA), il n'a pas été tenu compte dans le calcul du bénéfice par action dilué de l'impact de l'exercice des bons de souscription d'action, en l'absence d'effet dilutif pouvant résulter de l'exercice de ces derniers.

La méthode utilisée pour le calcul du résultat dilué par action est celle du rachat d'actions.

2 Comparabilité des comptes

2.1 Présentation des états financiers

Au 1^{er} janvier 2002, le Groupe Publicis a modifié la présentation du compte de résultat consolidé en classant les éléments auparavant présentés en "résultat extraordinaire net d'impôt" en "résultat exceptionnel" et en "amortissement des écarts

d'acquisition" pour leur montant avant impôt, l'impôt correspondant étant porté sur la ligne "impôt sur les résultats".

L'impact de ce changement sur les lignes concernées du compte de résultat est le suivant :

Comptes année 2001

en millions d'euros	Après reclassement	Reclassement	Publié
Résultat exceptionnel	(8)	(8)	-
Impôt sur les résultats	(78)	21	(99)
Résultat extraordinaire net d'impôt	-	3	(3)
Amortissement des écarts d'acquisition	(65)	(16)	(49)
		0	

De plus, le Groupe Publicis a, au 1^{er} janvier 2003, modifié la présentation du compte de résultat consolidé en classant l'amortissement relatif aux éléments incorporels résultant de l'affectation du prix d'acquisition aux actifs et passifs identifiables, auparavant présenté en "dotation aux amortissements des écarts d'acquisition" en "dotation aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions", ligne spécialement créée à cet effet.

La ligne "autres produits d'exploitation" a, du fait de son caractère non significatif, fait également l'objet d'un reclassement. Ces autres produits correspondant essentiellement à des refacturations de coûts d'exploitation ainsi qu'à des produits de sous-locations, ils ont été portés en déduction de la ligne "autres charges opérationnelles".

L'impact de ces deux changements sur les lignes concernées du compte de résultat est le suivant :

Comptes année 2002

Comptes année 2001

en millions d'euros	Après reclassement	Reclassement	Publié	Après reclassement	Reclassement	Publié
Dotation aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions	(24)	(24)	-	(15)	(15)	-
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(69)	24	(93)	(50)	15	(65)
		0			0	
Autres charges opérationnelles	(734)	22	(756)	(645)	16	(661)
Autres produits d'exploitation	0	(22)	22	0	(16)	16
		0			0	

→

→ Par ailleurs, la société a décidé de se conformer dès les comptes semestriels au 30 juin 2003 aux précisions apportées par l'AMF en date du 30 juin 2003 dans un texte intitulé "Précisions sur l'appréciation des critères de classement dans les comptes consolidés des instruments financiers hybrides".

Le traitement comptable en découlant est le classement des ORANes en "autres fonds propres" au lieu de "capitaux propres" et l'inscription de la rémunération des ORANes en charges financières et non plus comme un dividende distribué.

2.2 Acquisition de Bcom3

En 2003, le Groupe a finalisé l'évaluation des actifs et passifs identifiables du groupe Bcom3 dont l'acquisition a été conclue le 24 septembre 2002.

Modalités de l'acquisition

Aux termes de cet accord, Publicis a rémunéré l'acquisition par l'émission des valeurs mobilières suivantes remises aux actionnaires du Groupe Bcom3 :

- émission de 56 250 000 actions nouvelles de Publicis d'une valeur d'émission de 30,5 euros (soit un nominal de 0,4 euro assorti d'une prime de 30,1 euros) ;
- émission d'un emprunt obligataire d'une valeur nominale de 858 millions d'euros représenté par 1 562 500 ORANes, remboursables en 28 125 000 actions Publicis nouvelles ou existantes ;
- émission d'un emprunt obligataire d'une valeur nominale de 858 millions d'euros, représenté par 2 812 500 OBSAs donnant droit à souscrire 28 125 000 actions Publicis.

Caractéristiques des emprunts obligataires émis à l'occasion de l'acquisition de Bcom3

• ORANes - Obligations remboursables en actions nouvelles ou existantes

Cet emprunt obligataire d'une durée de 20 ans, remis en paiement d'une partie des actions Bcom3, est représenté par 1 562 500 ORANes de 549 euros de nominal, soit un montant total de 857 812 500 euros.

Chaque ORANE donne droit à recevoir 18 actions Publicis nouvelles ou existantes, à raison d'une par an du 1^{er} septembre 2005 et jusqu'au vingtième anniversaire de l'emprunt (2022). Corrélativement, la valeur de l'ORANE est réduite de 30,5 euros par an à ces mêmes échéances.

Les ORANes portent intérêt à 0,82% du nominal. Ce pourcentage sera revu pour la

première fois à l'occasion du paiement du coupon de la période 1^{er} septembre 2004 - 1^{er} septembre 2005, sur la base de 110% de la moyenne des dividendes des trois derniers exercices, cette rémunération ne pouvant être inférieure à 0,82% de la valeur nominale de l'ORANE.

• OBSAs - Obligations à bons de souscription d'actions

Cet autre emprunt obligataire d'une durée de 20 ans, remis en paiement d'une partie des actions Bcom3, est représenté par 2 812 500 obligations de 305 euros de nominal, soit un montant total de 857 812 500 euros.

A chaque obligation sont attachés 10 bons donnant droit à souscrire à tout moment dans la période allant du 24 septembre 2013 au 24 septembre 2022 une action Publicis au prix de 30,5 euros par paiement intégral en numéraire à la souscription.

Les obligations sont remboursées chaque année du 30 juin 2013 au 30 juin 2021 et pour finir le 24 septembre 2022 par dixième de leur valeur, soit 30,5 euros.

Les OBSAs portent intérêt à 2,75% du nominal.

Prix d'acquisition

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, les éléments remis en contrepartie de l'acquisition ont été évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à savoir le 24 septembre 2002 :

- les 56 250 000 actions nouvelles ont été valorisées au cours de bourse de l'action Publicis à la date d'acquisition (17,6 euros), soit une valeur totale de 990 millions ;
- les 1 562 500 ORANes ont été valorisées à 495 millions d'euros, correspondant à leur juste valeur à la date d'acquisition, déterminée en fonction du cours de bourse de l'action Publicis à cette même date. Après examen détaillé des caractéristiques de cet instrument financier, les ORANes ont été classées en autres fonds propres au bilan consolidé ;
- les OBSAs ont été valorisées à 642 millions d'euros, montant qui inclut d'une part la valeur actualisée de la partie obligataire à la date d'acquisition (445 millions d'euros) et, d'autre part, la juste valeur des BSA (197 millions d'euros). Ces deux valeurs ont été calculées conjointement par nos experts internes et nos banquiers conseil en retenant un taux d'actualisation de 8,5% pour la partie dette de l'OBSA et en utilisant le modèle de Black & Scholes pour la valorisation des BSA à la date d'acquisition (avec une hypothèse de volatilité comprise entre 33 et 35%).

Le prix d'acquisition total de 2 257 millions d'euros se détermine comme suit :

en millions d'euros	
Valeur des actions Publicis	990
Valeur des ORANes	495
Valeur des OBSAs	642
Impôt différé passif sur ajustement valeur de l'OBSA	74
Frais d'acquisition (nets d'impôt)	56
Total	2 257

Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition final de 1 943 millions d'euros se détermine comme suit (montants nets d'impôt, l'effet impôt étant de 165 millions d'euros) :

en millions d'euros	
Prix d'acquisition	2 257
- Capitaux propres négatifs retraités selon les normes françaises de Bcom3	68
+ Juste valeur des actifs et passifs identifiés :	
• Frais de restructuration	141
• Provisions sur engagements immobiliers	168
• Provisions pour engagements de retraite	45
• Autres éléments	64
- Affectation aux immobilisations corporelles	59
- Affectation aux immobilisations incorporelles	(578)
- Effet de change	(281)
Écart d'acquisition brut au 31 décembre 2003	1 943

L'écart d'acquisition est amorti sur 40 ans.

Affectation aux immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles résultant de l'identification des actifs et passifs de Bcom3 déterminées par un expert indépendant se détaillent comme suit :

Relations contractuelles avec les clients	309
Marques	387
Autres	7
Montant affecté aux immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	703
Impôt différé sur éléments ci-dessus	(125)
Total affectation au 31 décembre 2003	578

(1) au 31 décembre 2003, compte tenu des effets de change de 93 millions d'euros, la valeur brute au bilan des immobilisations incorporelles affectées est de 610 millions d'euros.

Les relations contractuelles avec les clients sont amorties sur leur durée de vie estimée, soit 17 ans. Les marques ne sont pas amorties, car considérées comme ayant une durée de vie illimitée.

Le caractère très significatif de cette acquisition a amené le Groupe à préparer des comptes proforma non audités, visant à présenter l'évolution du nouveau Groupe sur deux exercices. Les comptes de résultat proforma 2002 et 2001 sont rappelés à la suite des présentes notes annexes aux comptes consolidés.

2.3 Autres variations de périmètre

Au terme de l'accord signé avec Cordiant en septembre 2001, Publicis a acquis la participation de 25% dans ZenithOptimedia Group pour un montant de 107 millions d'euros, portant ainsi sa participation à 100%. Un goodwill de 76 millions d'euros a été constaté. Conformément à la réglementation comptable en la matière, l'évaluation des actifs et passifs identifiables n'a pas été modifiée depuis la prise de contrôle.

Publicis a également acquis la participation minoritaire de 32,6% de Starcom Motive London pour 35 millions d'euros.

Le Groupe a également procédé à d'autres acquisitions non significatives.

Toutes ces acquisitions prises ensemble représentent moins de 1% du revenu consolidé et une contribution négative de 1,7% du résultat total avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisitions.

Aucune cession significative n'a été enregistrée au cours de l'exercice. L'ensemble des cessions et arrêts d'activité représente moins de 1% du revenu consolidé.

→

→ **3 Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles nettes**

L'analyse des principaux écarts d'acquisition sur les sociétés consolidées est la suivante :

	France	Autres pays Européens	Amérique du Nord	Reste du monde	Total
en millions d'euros					
Valeurs nettes 2001	48	109	746	90	993
Valeurs nettes 2002	115	669	1 780	464	3 028
Année 2003 :					
Écarts d'acquisition existants au 1 ^{er} janvier 2003	151	733	1 852	508	3 244
Reclassement en marques et relations contractuelles avec les clients			(213)		(213)
Mise à jour de l'écart d'acquisition Bcom3	2	23	50	16	91
Autres écarts d'acquisitions 2003 et effets de change	21	129	(377)	(2)	(229)
Total valeurs brutes	174	885	1 312	522	2 893
Amortissements cumulés	(42)	(124)	(94)	(37)	(297)
Total valeurs nettes 2003	132	761	1 218	485	2 596

Variation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles brutes

	Valeur brute			Total
	Écarts d'acquisition	Marques et relations contractuelles avec les clients	Logiciels et divers	
en millions d'euros				
31 décembre 2000	945	7	38	990
Acquisitions	168	176	9	353
Cessions et sorties d'actif	(6)	0	(2)	(8)
Change et divers	38	1	1	40
31 décembre 2001	1 145	184	46	1 375
Acquisitions	2 231	684	78	2 993
Cessions et sorties d'actif	(2)	(1)	(1)	(4)
Change et divers	(130)	(20)	(1)	(151)
31 décembre 2002	3 244	847	122	4 213
Reclassement	(213)	213	-	-
Acquisitions	269	-	17	286
Cessions et sorties d'actifs	(8)	(4)	(30)	(42)
Change et divers	(399)	(106)	(9)	(514)
31 décembre 2003	2 893	950	100	3 943

L'évaluation de la juste valeur des actifs incorporels identifiables à la date d'acquisition a été réalisée par des experts indépendants pour les acquisitions significatives (Bcom3, Fallon, Frankel, Nelson, ZenithOptimedia)

Amortissements

	Écarts d'acquisition	Marques et relations contractuelles avec les clients	Logiciels et divers	Total
en millions d'euros				
31 décembre 2000	84	3	19	106
Augmentations	63	3	5	71
Diminutions	-	-	(1)	(1)
Change et divers	5	(1)	4	7
31 décembre 2001	152	5	27	183
Bcom3	14	5	45	64
Autres augmentations	70	6	6	82
Diminutions	(1)	-	(2)	(3)
Change et divers	(19)	(1)	(1)	(21)
31 décembre 2002	216	15	75	306
Augmentations	113 ⁽¹⁾	31	16	160
Diminutions	(3)	(2)	(16)	(21)
Change et divers	(29)	22	(7)	(14)
31 décembre 2003	297	66	68	431

(1) dont 19 millions d'euros de dépréciation complémentaire des écarts d'acquisition à la suite des tests de dépréciation réalisés à la clôture, la valeur d'utilité ayant été déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les calculs effectués s'appuient sur des prévisions à 5 ans et sur les hypothèses suivantes : taux d'actualisation situé entre 9 et 9,5% et taux de croissance à l'infini entre 3,5 et 4% selon les spécificités des activités concernées.

La dotation enregistrée en 2003 correspond à la dépréciation des écarts d'acquisition relatifs à Frankel (USA) pour 6 millions d'euros, les autres dépréciations n'excédant pas 2 millions par filiale concernée. →

Variation des immobilisations corporelles brutes

en millions d'euros	Valeur brute		
	Terrains et constructions	Autres	Total
31 décembre 2000	74	710	784
Entrées de périmètre	-	29	29
Acquisitions	2	97	99
Cessions et sorties d'actif	-	(73)	(73)
Change et divers	(2)	17	15
31 décembre 2001	74	780	854
Entrées de périmètre	138	461	599
Acquisitions	-	74	74
Cessions et sorties d'actif	(2)	(83)	(85)
Change et divers	(14)	(98)	(112)
31 décembre 2002	196	1 134	1 330
Entrées de périmètre	-	2	2
Acquisitions	-	103	103
Cessions et sorties d'actif	(1)	(149)	(150)
Change et divers	(37)	(52)	(89)
31 décembre 2003	158	1 038	1 196

Terrains et constructions

Publicis dispose en pleine propriété d'un patrimoine immobilier, qui figure au bilan pour une valeur nette de 46 millions d'euros.

Le principal actif est l'immeuble du siège social situé au 133, avenue des Champs-Élysées, à Paris. Cet immeuble de 7 étages comprend environ 12 000 m² de bureaux, occupés par les sociétés du Groupe, et 1 500 m² de surfaces commerciales, occupées par Publicisdrugstore ainsi que deux salles de cinéma ouvertes au public. Après le vaste programme de rénovation du Drugstore et du cinéma entrepris fin 2001, Publicisdrugstore a réouvert ses portes le 4 février 2004.

Publicis Groupe S.A. est par ailleurs propriétaire de quatre étages de l'immeuble occupé par Leo Burnett au 15, rue du Dôme à Boulogne. Publicis est également titulaire d'un contrat de location-financement, à échéance 2007, pour les deux autres étages de l'immeuble. Suite à l'acquisition de Saatchi & Saatchi, le Groupe détient également un immeuble de 6 étages, situé au 30, rue Vital Bouhot, à Neuilly-sur-Seine, représentant environ 5 660 m² de bureaux, essentiellement occupés par des sociétés du Groupe.

Les agences du Groupe sont propriétaires de locaux à Bruxelles, Amsterdam, Lisbonne, Lima et Séoul d'une surface totale d'environ 14 000 m² dans des quartiers situés en centre ville.

Autres immobilisations corporelles

Le Groupe dispose d'importants équipements informatiques dédiés à la création et à la production publicitaire, à la gestion de l'achat d'espace et aux travaux administratifs.

Par ailleurs, les immobilisations corporelles brutes comprennent à hauteur de 77 millions d'euros (valeur nette : 21 millions d'euros) les panneaux et le mobilier urbain des sociétés d'affichage, principalement J-C Decaux Netherlands (ex-Publex) aux Pays-Bas et Métrobus, régisseur publicitaire de transports en commun.

Immobilisation de biens en location-financement

Le montant net total retraité de ces biens inscrit au bilan consolidé s'élève à 106 millions d'euros au 31 décembre 2003.

Les deux principaux actifs immobilisés à ce titre sont les deux étages de l'immeuble de la rue du Dôme à Boulogne Billancourt (France) et l'immeuble Leo Burnett à Chicago. Le contrat de location-financement de ce dernier représente une valeur d'immobilisation de 100 millions d'euros amorti sur 40 ans ayant fait l'objet d'une valorisation d'expert indépendant. Cet immeuble se situe au 35 West Wacker Drive à Chicago (États-Unis).

Variation des amortissements des immobilisations corporelles

en millions d'euros	Amortissements		
	Terrains et constructions	Autres	Total
31 décembre 2000	15	439	454
Entrées de périmètre	-	20	20
Augmentations	2	76	78
Diminutions	-	(61)	(61)
Change et divers	2	10	12
31 décembre 2001	19	484	503
Entrées de périmètre	3	254	257
Augmentations	4	93	97
Diminutions	(1)	(62)	(63)
Change et divers	(4)	(59)	(63)
31 décembre 2002	21	710	731
Entrées de périmètre	-	2	2
Augmentations	7	101	108
Diminutions	(1)	(73)	(74)
Change et divers	(15)	(19)	(34)
31 décembre 2003	12	721	733

→

en millions d'euros	31 décembre 2003	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Titres de participation non consolidés	29	32	37
Créances rattachées à des participations	21	31	15
Credit Linked Notes ⁽¹⁾	392	-	-
Autres immobilisations financières brutes	58	52	33
Valeur brute	500	115	85
Provisions sur immobilisations financières	(19)	(17)	(18)
Valeur nette	481	98	67

(1) Les Credit Linked Notes s'élevaient à 380 millions d'euros en principal et 12 millions d'intérêts courus

En juillet 2003, Publicis a souscrit pour un montant de 380 millions d'euros des "Credit Linked Notes" (CLN) adossées au risque de crédit Publicis, avec les caractéristiques suivantes :

- date de maturité : juin 2022 ;
- taux d'intérêt fixe payable en numéraire (taux actuariel 8,6%) ;
- amortissement constant par dixième à compter de juin 2013.

Si avant l'échéance de juin 2022 Publicis était confronté à un "événement de crédit" ("Credit event") au titre de ses engagements financiers (faillite, restructuration de dette, défaut de paiement sur une dette supérieure à 25 millions d'euros), l'amortissement des CLN se ferait par anticipation par livraison à Publicis d'instruments représentant son propre endettement dans des proportions définies contractuellement pour un montant nominal au moins équivalent à celui des CLN.

Afin d'assurer le service financier des CLN, l'émetteur des CLN (une société créée à cet effet) s'est procuré les différents instruments suivants, constituant l'intégralité de ses actifs :

- des titres d'emprunts d'états membres du G7 et, le cas échéant, d'autres valeurs mobilières ;
- de l'Asset Swap lui permettant de gérer le décalage entre les dates de paiement du coupon des CLN et les dates de paiement des coupons des titres d'emprunts d'états détenus ;
- du Credit Default Swap (CDS) représentant l'exposition au risque de crédit Publicis.

Cette entité est contrôlée par Publicis selon les critères du 99-02 mais n'est pas consolidée du fait de l'absence de lien en capital au 31 décembre 2003.

La valeur de marché des différents composants au 31 décembre 2003 est la suivante :

	Valeur de marché
- Swap	(7 305 837)
- CDS (base 365 pb)	35 748 334
- Bons du Trésor Public	374 510 349
Total CLN	402 952 846
Valeur en % du nominal	106,0 %

Le remboursement à Publicis du principal des CLN est garanti par des sûretés portant sur les titres d'emprunt d'états membres du G7 constituant le patrimoine de l'émetteur des CLN. Le risque de contrepartie des swaps est celui de Deutsche Bank.

La juste valeur des Credit Linked Notes est sensible à un risque de taux (investissement à taux fixe) et à un risque de crédit au travers du CDS de Publicis.

Liste des titres de participation non consolidés au 31 décembre 2003

en millions d'euros	% de détention	Valeur brute	Valeur nette	Valeur boursière
Interpublic Group (IPG)	1,3	16	16	66
Autres	-	13	13	-
Total		29	29	

Informations résumées sur IPG (chiffres consolidés) :

en millions de dollars	2002
Revenu	6 204
Résultat net	99
Capitaux propres au 31 décembre	2 100

6 Titres de participation mis en équivalence

Les titres mis en équivalence s'élevaient au 31 décembre 2003 à 30 millions d'euros (contre 33 millions fin 2002 et 8 millions fin 2001).

La variation du poste au cours de l'exercice 2003 a été la suivante :

en millions d'euros	
Montant au 31 décembre 2002	33
Entrées de périmètre	5
Sorties de périmètre	(4)
Quotes-parts de résultat acquises en 2003	4
Dividendes versés en 2003	(1)
Effet de change et autres	(7)
Montant au 31 décembre 2003	30

Les principales sociétés mises en équivalence sont Bartle, Bogle Hegarty (BBH) et International Sports and Entertainment (iSe) dont les valeurs au bilan sont de respectivement 21 millions et 4 millions d'euros. iSe, société créée en 2003 conjointement entre Publicis (45%), Dentsu (45%) et Sports Mondial (10%), a gagné le programme "Hospitality and Prestige Ticketing" auprès de la FIFA pour la coupe du monde de football 2006.

7 Stocks et en-cours de production

en millions d'euros	31 décembre 2003	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Valeur brute	418	298	199
Provision pour dépréciation des stocks	(2)	(3)	(4)
Valeur nette	416	295	195

→

→ **8 Clients et comptes rattachés**

en millions d'euros	31 décembre 2003	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Créances clients	3 315	3 716	1 874
Effets à recevoir	11	15	19
Valeur brute	3 326	3 731	1 893
Provisions pour dépréciation	(63)	(68)	(48)
Valeur nette	3 263	3 663	1 845

Ces créances sont toutes à échéance à moins d'un an.

Il est à noter que lorsque Publicis agit en tant que mandataire dans des opérations d'achat d'espace

en France (opérations pour lesquelles le compte de résultat n'est pas mouvementé), les créances correspondantes sont inscrites dans le poste "Autres créances et comptes de régularisation".

9 Autres créances et comptes de régularisation

en millions d'euros	31 décembre 2003	31 décembre 2002	31 décembre 2001
État, impôts et taxes	224	107	68
Créances sur opérations de mandat (achat d'espaces)	129	79	75
Avances et acomptes versés aux fournisseurs	44	45	30
Autres débiteurs	207	200	171
Comptes de régularisation actif	94	95	68
Valeur brute	698	526	412
Provisions pour dépréciation	(8)	(4)	(1)
Valeur nette (hors impôts différés actifs)	690	522	411
Impôts différés actifs – Net	396	429	28
Valeur nette (y compris impôts différés actifs)	1 086	951	439

Ces créances sont toutes à échéance de moins d'un an, excepté pour les impôts différés actifs.

Les impôts différés actifs au 31 décembre 2003 sont constitués pour 109 millions d'euros d'impôts différés relatifs aux restructurations et engagements immobiliers constitués au titre de l'acquisition Bcom3.

10 Prime de remboursement OCEANE

Le montant brut de la prime de remboursement de l'OCEANE s'élève au 31 décembre 2003 à 239 millions d'euros. La prime de remboursement est amortie selon la méthode actuarielle sur la durée de l'emprunt, soit 16 ans. Au 31 décembre 2003, l'amortissement cumulé de la prime est de 24 millions d'euros.

11 Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2003, dont la valeur nette est de 196 millions d'euros, est constitué essentiellement de SICAV, fonds communs de placement, certificats de dépôt et obligations (dont la valeur boursière, pour les valeurs cotées, est très légèrement supérieure à la valeur historique).

Rappelons qu'au 31 décembre 2001, les actions propres détenues en portefeuille à la clôture figuraient dans ce poste pour un montant de 136 millions d'euros ; le montant des actions propres est, suite au changement d'affectation intervenu courant 2002, déduit des capitaux propres depuis le 31 décembre 2002.

12 Capitaux propres, part du Groupe

Nombre d'actions	en millions d'euros		Capital	Réserves Consolidées	Total capitaux propres
139 599 996	31 décembre 2001		56	227	283
56 481 133	Augmentation de capital de Publicis Groupe S.A.		22	968	990
	Emission ORANE – juste valeur		-	495	495
	Dividendes versés par Publicis Groupe S.A. (incluant dividendes versés sur ORANE)		-	(32)	(32)
	Variation des écarts de conversion		-	(48)	(48)
	Ajustement sur allocation du prix d'acquisition de Zenith (50 %) antérieurement mise en équivalence		-	(16)	(16)
	Complément sur montant des CVG échus en mars		-	(1)	(1)
	Autres mouvements		-	(1)	(1)
	Résultat consolidé de l'exercice, part du Groupe		-	147	147
196 081 129	31 décembre 2002 avant neutralisation des actions propres		78	1 739	1 817
(12 790 600)	Neutralisation des actions propres existantes au 31 décembre 2002 ⁽¹⁾		-	(316)	(316)
183 290 529	31 décembre 2002 après neutralisation des actions propres		78	1 423	1 501
	Dividendes versés par Publicis Groupe S.A.		-	(44)	(44)
	Variation des écarts de conversion		-	(366)	(366)
81 928	Augmentation de capital de Publicis Groupe S.A.		-	-	-
(784 804)	Écart négatif sur fusions Publicis / Somarel / MLMS / MLMS2		-	(13)	(13)
	Résultat consolidé de l'exercice, part du Groupe		-	150	150
	Reclassement des ORANES en autres fonds propres ⁽²⁾		-	(495)	(495)
195 378 253	31 décembre 2003 avant neutralisation des actions propres		78	971	1 049
(13 012 389)	Neutralisation des actions propres existantes au 31 décembre 2003 ⁽¹⁾		-	(323)	(323)
182 365 864	31 décembre 2003 après neutralisation des actions propres		78	648	726

(1) Suite à la décision de ne plus réserver les actions propres exclusivement à l'affectation aux plans d'attribution d'actions au personnel, les actions propres détenues en portefeuille à la clôture sont portées en déduction des capitaux propres depuis le 31 décembre 2002.

(2) Les ORANES inscrites au bilan du 31 décembre 2002 en capitaux propres sont désormais inscrites sous la rubrique "Autres fonds propres".

Neutralisation des actions propres existantes à la clôture de l'exercice 2003

Suite à la décision de ne plus réserver les actions propres exclusivement à l'affectation

aux plans d'attribution d'actions au personnel prise au cours de l'exercice 2002, les actions propres détenues en portefeuille à la clôture sont désormais portées en déduction des capitaux propres. →

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice 2003

→ Le portefeuille d'actions auto-détenues
a évolué comme suit au cours de l'exercice 2003 :

en millions d'euros sauf les actions	Nombre d'actions	Valeur brute au bilan	Provision pour dépréciation	Valeur nette
Actions propres détenues au 31 décembre 2002	12 790 600	318	(2)	316
Rachats 2003 au cours moyen de 22,50 euros	319 000	7	-	7
Levées d'options	(103 522)	(2)	-	(2)
Actions reçues lors de la fusion Somarel	6 311	-	-	-
Reprise de provisions 2003	-	-	2	2
Actions propres détenues au 31 décembre 2003	13 012 389	323	-	323

Impact de l'intégration Saatchi & Saatchi

Cette acquisition réalisée en 2000 a été traitée selon la méthode dérogatoire prévue à l'article 215 du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable qui permet de substituer au coût d'acquisition des titres de l'entreprise acquise la valeur des actifs et passifs constitutifs des capitaux propres de celle-ci, retraités aux normes comptables du Groupe. En conséquence, aucun écart d'acquisition n'est constaté au bilan à ce titre et l'impact global de ce traitement sur les capitaux propres consolidés est une réduction de 431 millions d'euros.

Si la méthode dérogatoire n'avait pas été appliquée, il en aurait résulté un écart de première consolidation de 2 313 millions d'euros et une charge d'amortissement annuelle (calculée sur 40 ans) de 58 millions d'euros. Il convient de signaler que des évaluations par des experts

indépendants sont effectuées chaque année dans le cadre du 20-F et auraient conduit à une charge de dépréciation complémentaire de 584 millions d'euros en 2001 et 223 millions d'euros en 2002. Pour 2003, l'évaluation est en cours et sera finalisée dans le cadre des travaux de préparation du document 20-F qui doit être déposé au plus tard le 30 juin 2004.

Imputations d'écarts d'acquisition sur les capitaux propres

Au cours des dix dernières années, la seule imputation significative effectuée sur les capitaux propres concerne l'acquisition du Groupe FCA au titre de laquelle un écart d'acquisition de 54 millions d'euros avait été dégagé. Cet écart, qui portait sur l'ensemble des filiales du réseau FCA, aurait été amorti sur des durées allant de 10 à 40 ans.

13 Intérêts minoritaires

en millions d'euros	Réserves consolidées
31 décembre 2000	77
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	(25)
Résultat consolidé de l'exercice, part des minoritaires	19
Intérêts minoritaires (25%) dans la situation nette négative de Zenith à la date d'acquisition des 25% complémentaires	(9)
Intérêts minoritaires (25%) dans la réévaluation pratiquée sur les actifs de Zenith	30
Divers	(3)
31 décembre 2001	89
Effet des acquisitions	19
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	(26)
Résultat consolidé de l'exercice, part des minoritaires	29
Ajustement sur allocation du prix d'acquisition de Zenith	(9)
Effet de la variation des taux de change et autres	(2)
31 décembre 2002	100
Effet des acquisitions ⁽¹⁾	(38)
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	(20)
Résultat consolidé de l'exercice, part des minoritaires	24
Effet de la variation des taux de change et autres	(11)
31 décembre 2003	55

(1) Dont 30 millions d'euros liés à l'acquisition de 25 % de ZenithOptimedia Group.

14 ORANes

Publicis a, en rémunération de l'acquisition de Bcom3, procédé à une émission de 1 562 500 ORANes d'une valeur de 858 millions d'euros. Cette émission a été comptabilisée dans les capitaux propres pour sa juste valeur à la date d'acquisition, soit 495 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2003, la totalité de l'emprunt a été reclassé sous la rubrique "autres fonds propres" (voir Note 2 – comparabilité des comptes, §2.1) et ne figure donc plus dans les capitaux propres à la clôture de l'exercice 2003. →

→ **15 Provisions pour risques et charges**

en millions d'euros	Restructurations Immobiliers	Engagements Immobiliers	Sous-total	Indemnités de départ en retraite	Impôts différés passifs	Litiges	Zenith mis en équivalence	Autres	Total
31 décembre 2000	10	64	74	37	-	13	19	26	169
Entrées de périmètre	-	-		3	-	-	(19)	6	(10)
Dotations	9	4	13	8	10	3	-	14	47
Reprises	(4)	(9)	(13)	(5)	(2)	(3)	-	(16)	(39)
Change et divers	(1)	-	(1)	12	6	1	-	-	18
Autres	4	10	14	14	52	-	-	-	80
31 décembre 2001	18	69	87	69	66	14	-	30	266
Entrées de périmètre	262	250	512	174	211	25	-	93	1 015
Dotations	5	(5)		32	8	14	-	20	74
Reprises	(16)	(12)	(28)	(30)	(8)	(15)	-	(31)	(112)
Change et divers	(12)	(18)	(30)	(11)	(30)	(2)	-	-	(73)
Autres	-	-		-	-	(1)	-	-	(1)
31 décembre 2002	257	284	541	234	247	35	-	112	1 169
Mise à jour des provisions Bcom3 ⁽¹⁾	(38)	41	3			20			23
Dotations	5		5	43	26	7	-	36	117
Reprises	(111)	(50)	(161)	(23)	(22)	(5)	-	(30)	(241)
Change et divers	(11)	(43)	(54)	(7)	(15)	(3)	-	31	(48)
31 décembre 2003	102	232	334	247	236	54	-	149	1 020

(1) Les ajustements de provisions intervenus dans l'année qui suit celle de l'acquisition de Bcom3 n'ont pas d'incidence sur le compte de résultat mais affectent l'écart d'acquisition d'origine.

Les reprises de provisions correspondent essentiellement à des utilisations de l'exercice.

Impôts différés passifs

Le poste comprend l'impôt sur la réévaluation pratiquée sur les actifs incorporels à l'occasion des acquisitions de Zenith (38 millions d'euros) et de Bcom3 (100 millions d'euros), ainsi que sur l'ajustement pratiqué au titre de la juste valeur de l'OBSA (71 millions d'euros).

Provisions pour restructurations et engagements immobiliers

La majeure partie des provisions pour restructuration et engagements immobiliers est relative à l'acquisition de Bcom3.

• **Provisions pour restructuration**

Elles comprennent une estimation des coûts de fermeture ou de restructuration de certaines

activités résultant de plans annoncés et non encore exécutés à fin 2003 (principalement indemnités de licenciement). Les plans, détaillés par projet et par nature, ont fait l'objet d'un processus préalable d'approbation par la direction générale. Ces plans sont suivis de manière centralisée de façon à consommer la provision en fonction des coûts effectivement encourus et à justifier le solde restant à la clôture en fonction des dépenses restant à effectuer. Les modifications apportées à l'évaluation des provisions constituées dans le cadre de l'acquisition de Bcom3 ont été effectuées avec un ajustement à due concurrence de l'écart d'acquisition.

• **Provisions sur engagements immobiliers**

Elles se composent principalement d'une provision relative à l'acquisition de Bcom3 de 203 millions d'euros au 31 décembre 2003 et de provisions chez Saatchi & Saatchi. Ces provisions concernent essentiellement la ville de New-York pour un montant total de 182 millions d'euros dont 77 millions d'euros pour le contrat de location du 375 Hudson Street à New York. Les évaluations ont été effectuées par des experts indépendants.

Obligations au titre des avantages du personnel

Le Groupe a des obligations dans un certain nombre de plans de retraite à prestations définies (indemnités de retraite et couverture médicale). Les régimes significatifs font l'objet d'une évaluation annuelle réalisée selon les normes américaines FAS87 et FAS106. Les valorisations de plans de retraite à prestations définies ont été évaluées par des experts indépendants pour les États-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne.

en millions d'euros	Total	Régimes de retraite	Couverture médicale postérieure à l'emploi
	31 décembre 2003		
Valeur actualisée de l'obligation financée	268	268	-
Juste valeur des actifs au régime	195	195	-
Excédent de la valeur actualisée de l'obligation financée sur la juste valeur des actifs du régime	73	73	-
Valeur actualisée de l'obligation non financée	97	59	38
Profits (pertes) actuariels non comptabilisés ⁽¹⁾	(22)	(18)	(4)
Passif au bilan correspondant à des plans de retraite à prestations définies	149	116	33
Passif au bilan correspondant à des plans de retraite à contributions définies	98	98	-
Total passif au bilan	247	214	33

(1) Les profits et pertes résultant de l'évolution des hypothèses actuarielles font l'objet d'un étalement dans le temps au compte de résultat.

Les montants enregistrés dans le compte de résultat 2003 sont les suivants :

en millions d'euros	Régimes de retraite à prestations définies	Couverture médicale postérieure à l'emploi
	Année 2003	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	16	1
Intérêts sur l'obligation	19	2
Rendement attendu des actifs du régime	(14)	-
Pertes (profits) actuariels net comptabilisés au titre de l'exercice	1	-
Coût des services passés	-	-
Pertes (profits) sur réductions et liquidations	-	-
Total "Frais de personnel"	22	3
Rendement réel sur actifs du régime	(26)	-

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice 2003

→ Les principales hypothèses actuarielles à la date de clôture (exprimées en moyennes pondérées) sont les suivantes :

	31 décembre 2003	31 décembre 2002
Taux d'actualisation au 31 décembre	6%	6,25%
Rendement attendu des actifs du régime au 31 décembre	8%	7%
Augmentations futures des salaires	3,75%	3,9%
Augmentations futures des retraites	2,25%	2,25%
Augmentation annuelle des coûts des dépenses de santé	12,5%	11,75%
	initialement	initialement
	5%	5%
	ultérieurement	ultérieurement

16 Emprunts et dettes financières

31 décembre

Nombre de Titres	en millions d'euros	2003	2002	2001
Emprunts obligataires (hors intérêts courus)				
souscrits par Publicis Groupe S.A. :				
20 000	Emprunt obligataire 2% échangeable en titres IPG – janvier 2007	200	200	200
17 624 521	OCEANE 2,75% - janvier 2018	690	690	-
-	OCEANE – janvier 2018– prime de remboursement	239	239	-
23 172 413	OCEANE 0,75% - juillet 2008	672	-	-
2 812 500	OBSA – 2,75% - septembre 2022- partie dette ⁽¹⁾	463	449	-
28 125 000	OBSA – bons de souscription au prix d'exercice de 30,5 euros ⁽²⁾	187	197	-
Autres emprunts et dettes :				
	Intérêts courus	16	13	-
	Autres emprunts et lignes de crédit court terme	124	303	549
	Soldes créditeurs de banques	451	490	316
	Dettes liées à l'immobilisation des contrats de location-financement	146	181	4
Total		3 188	2 762	1 069

(1) la valeur de la partie dette de l'OBSA correspond à la valeur actualisée de la dette au taux de 8,5%.

(2) le montant correspondant à la juste valeur des bons à la date d'acquisition de 197 millions d'euros, diminué de la quote-part de l'amortissement pratiqué sur une période de 20 ans.

Les emprunts obligataires souscrits par Publicis Groupe S.A., tous à taux fixe et en euros, ne font l'objet d'aucune couverture de taux d'intérêt.

L'endettement net, après déduction des disponibilités, des valeurs mobilières de placement et des Credit Linked Notes, ressort à :

en millions d'euros	2003	2002	2001
Emprunts et dettes financières bruts	3 188	2 762	1 069
Credit Linked Notes, intérêts inclus (incluses dans les immobilisations financières nettes)	(392)	-	-
Prime de remboursement OCEANes	(215)	(227)	-
Valeurs mobilières de placement	(196)	(342)	(178)
Disponibilités	(1 219)	(863)	(621)
Endettement financier net	1 166	1 330	270

Les Credit Linked Notes sont portées en diminution de la dette pour le calcul de l'endettement financier net car elles sont liées aux OBSA, ayant été souscrites dans le cadre de l'opération de monétisation de la partie obligataire de ces dernières par les anciens

actionnaires de Bcom3. Les flux futurs provenant des Credit Linked Notes suivent le même échéancier que celui des OBSA. De plus, les Credit Linked Notes sont libres de tout nantissement et sont cessibles à tout moment.

Analyse par échéance de remboursement

	31 décembre		
en millions d'euros	2003	2002	2001
Partie remboursable à moins d'un an	735	751	758
Partie remboursable entre un et cinq ans	751	93	103
Partie remboursable à plus de cinq ans	1 702	1 918	208
Total	3 188	2 762	1 069

Analyse par devise

	31 décembre		
en millions d'euros	2003	2002	2001
Euros	2 638	1 883	592
Dollars américains	387	699	328
Autres devise	163	180	149
Total	3 188	2 762	1 069

Analyse par catégorie de taux

La dette financière est constituée d'emprunts à taux fixe (trois quarts de la dette au 31 décembre 2003) dont le taux moyen pour l'année 2003 est de 4% (ce taux tient compte du complément d'intérêts lié à l'actualisation

de la partie dette de l'OBSA). La partie de la dette à taux variable (un quart de la dette au 31 décembre 2003) fait ressortir un taux moyen pour l'année 2003 de 2,7%.

→

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice 2003

→ **17 Fournisseurs et comptes rattachés**

La rubrique "Fournisseurs et comptes rattachés" comprend toutes les dettes d'exploitation (y compris les effets à payer et factures à recevoir) liées à l'acquisition de biens et services, à l'exception

de celles relatives aux opérations d'achat d'espace en France, effectuées dans le cadre de la Loi Sapin (classées en "Autres dettes et comptes de régularisation"). Ces dettes sont à échéance à moins d'un an.

18 Autres dettes et comptes de régularisation

en millions d'euros	31 décembre 2003	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Dettes d'impôt sur les sociétés	276	139	62
Créances sur opérations de mandat (achat d'espaces)	188	117	119
Dettes liées à des acquisitions de titres de participation	112	101	35
Avances et acomptes reçus	236	202	208
Autres créditeurs ⁽¹⁾	870	915	633
Comptes de régularisation passif	125	140	62
Certificats de Valeur Garantie à payer par Publicis Groupe	-	-	195
Total	1 807	1 614	1 314

(1) sont inclus dans ce poste les dettes relatives au personnel et organismes sociaux, les dettes fiscales envers l'état (autres que l'impôt société), les dettes sur immobilisations et les comptes courants vis à vis de sociétés non consolidées ou mises en équivalence.

La plupart des dettes existant au 31 décembre 2003 sont exigibles à moins d'un an.

19 Impôts sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices

en millions d'euros	31 décembre		
	2003	2002	2001
Charge d'impôt exigible	(164)	(145)	(78)
Charge nette d'impôt différé	(8)	13	(1)
Impôt sur les bénéfices des sociétés intégrées	(172)	(132)	(79)

Taux d'impôt effectif

Le taux d'impôt effectif ressort à :

en millions d'euros	31 décembre 2003	31 décembre 2002 ⁽¹⁾	31 décembre 2001 ⁽¹⁾
Résultat des entreprises intégrées avant impôt et amortissement des survaleurs		455	374
Taux d'imposition français	34,33%	34,33%	35,33%
Impôt attendu		(156)	(128)
Incidence des :			
- différences de taux d'imposition		(8)	(2)
- résultats taxés à taux réduit		0	0
- utilisation des pertes fiscales antérieures		8	28
- pertes de l'exercice non activées et provisions sur impôts différés actifs		(31)	(17)
- différences permanentes		15	(13)
Impôt constaté au compte de résultat		(172)	(132)
Taux d'impôt effectif	37,8%	35,3%	26,3% ⁽²⁾

(1) après reclassement de l'amortissement des incorporels liés aux acquisitions (cf. Note 2 – Comparabilité des comptes, § 2.1)

(2) hors plus-value de cession Optimedia, le taux d'impôt effectif en 2001 ressort à 32%.

Il convient de noter qu'il existe dans les différentes filiales du groupe un montant significatif de déficits reportables qui n'ont pas fait l'objet de la reconnaissance d'un crédit d'impôt différé à l'actif du bilan consolidé du fait des incertitudes liées aux possibilités

restreintes d'utilisation de ces derniers et de leur expiration à relativement brève échéance. Leur montant est de 1 milliard d'euros au 31 décembre 2003, dont environ 700 millions de source française et 200 millions de source américaine.

Impôts différés constatés au bilan

Les actifs et passifs d'impôts différés sont inclus dans les postes suivants :

en millions d'euros	31 décembre 2003	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Autres créances			
- Partie à court terme	125	155	25
- Partie à long terme	271	274	3
Total impôts différés actifs	396	429	28
Autres dettes			
- Partie à court terme	(13)	(14)	(1)
- Partie à long terme	(223)	(233)	(65)
Total impôts différés passifs	(236)	(247)	(66)
Impôts différés actifs (passifs), nets	160	182	(38)

→

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice 2003

→ **Origine des impôts différés**

en millions d'euros	31 décembre 2003	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Impôts différés actifs liés à des différences temporaires	392	425	25
Impôts différés actifs liés à des reports déficitaires	4	4	3
Total impôts différés actifs	396	429	28
Impôts différés passifs liés à des différences temporaires	(28)	(5)	(14)
Impôts différés passifs liés à la réévaluation des actifs et passifs effectuée à l'occasion d'une acquisition	(208)	(242)	(52)
Total impôts différés passifs	(236)	(247)	(66)
Impôts différés actifs (passifs), nets	160	182	(38)

20 Engagements hors bilan

Obligations contractuelles en millions d'euros	Total	Échéance		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Engagements donnés				
Contrats de location simple	1 551	229	769	553
Engagements et options de rachat d'intérêts minoritaires	129	81	46	2
Engagements de cessions de titres de participation détenus	8	8	-	-
Cautions et garanties ⁽¹⁾	90	-	90	-
Total	1 778	318	905	555

(1) Dont garantie donnée en faveur d'une banque pour un montant de 88 millions d'euros, en tant qu'actionnaire à hauteur de 45 % de la société iSe (International Sports & Entertainment AG), qui s'est engagée à payer, en janvier 2005, 176 millions d'euros pour l'acquisition de la licence auprès de la FIFA.

La plupart des engagements sont de simples options d'achat au bénéfice de Publicis estimés à la clôture d'après les clauses contractuelles et les dernières données disponibles. Les engagements d'acquisition de minoritaires sont recensés de manière centralisée et font l'objet

d'une évaluation en fonction des clauses contractuelles et des projections des données concernées sur la période.

L'échéancier des dettes financières et des contrats de location financement figure dans la Note 16 de la présente annexe.

Autres engagements commerciaux	Total	Montant des engagements par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
en millions d'euros				
Engagements reçus				
Lignes de crédit non utilisées	1 030	330	700	
	-			
Engagements donnés				
Autres engagements commerciaux	8	8	-	-
Total	1 038	338	700	

Obligations liées aux emprunts et aux ORANES

- **Emprunt obligataire échangeable en actions IPG – 2% janvier 2007**

Les conditions de cet emprunt prévoient la possibilité pour les porteurs de demander l'échange de leurs obligations en un nombre de titres Interpublic Group représentant une prime de 30% par rapport au cours de référence (soit un prix d'échange de 36,74 USD), à raison de 244,3 actions IPG pour une obligation.

Ainsi Publicis pourrait être amené, en cas de demande d'échange à compter du 30 juin 2003, à livrer en remboursement de l'emprunt un nombre maximum d'actions Interpublic Group de 4 885 950.

Toutefois la société se réserve le droit de procéder à un paiement en espèces au lieu et place de la remise des actions.

- **OCEANE 2018 – 2,75% actuariel janvier 2018**

Dans le cadre de l'OCEANE, les porteurs d'obligations peuvent demander la conversion des obligations, à raison d'une action par obligation, à tout moment à compter du 18 janvier 2002 jusqu'au 7^e jour ouvré précédant la date de maturité (janvier 2018). La société a donc un engagement de livrer 17 624 521 actions qui peuvent être au choix de Publicis, soit des actions nouvelles à émettre, soit des actions existantes qu'elle détiendrait en portefeuille.

- **OBSA – 2,75% septembre 2022**

Dans le cadre de l'OBSA, la société s'engage, lors de l'exercice des bons de souscription attachés à chaque obligation – à raison de 10 bons pour une obligation –, à augmenter son capital de 0,40 euro par action souscrite avec prime d'émission de 30,1 euros, correspondant au prix de l'exercice fixé à 30,5 euros.

Ces bons pourront être exercés à tout moment du 24 septembre 2013 au 24 septembre 2022.

- **OCEANE 2008 – 0,75% actuariel juillet 2008**

Dans le cadre de l'OCEANE, les porteurs d'obligations peuvent demander la conversion des obligations, à raison d'une action par obligation, à tout moment à compter du 26 août 2003 jusqu'au 7^e jour ouvré précédant la date de maturité (juillet 2008).

La société a donc un engagement de livrer 23 172 413 actions qui peuvent être au choix de Publicis, soit des actions nouvelles à émettre, soit des actions existantes qu'elle détiendrait en portefeuille.

- **ORANES - Obligations remboursables en actions nouvelles ou existantes – septembre 2022**

Chaque ORANE donne droit à recevoir 18 actions Publicis nouvelles ou existantes, à raison d'une par an du 1^{er} septembre 2005 et jusqu'au vingtième anniversaire de l'emprunt (2022).

La société a donc un engagement de livrer

- 1 562 500 actions chaque année, de l'année 2005 à 2022, soit 28 125 000 actions au total, qui peuvent être au choix de Publicis, soit des actions nouvelles à émettre, soit des actions existantes qu'elle détiendrait en portefeuille.

Au 31 décembre 2003, il convient de préciser qu'il n'existe aucun engagement significatif de type nantissement, garantie ou sûreté réelle, ni aucun autre engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

21 Charges de personnel et effectifs

Les rémunérations du personnel incluent les salaires, appointements, commissions, primes, bonus, intéressements et congés payés. Les charges fiscales assises sur les salaires figurent en charges de fonctionnement.

Rémunération des organes de direction

Les rémunérations versées aux membres du Conseil de Surveillance et aux membres du Directoire au cours de l'exercice 2003 se sont élevées à 1,1 million d'euros et 7,6 millions d'euros contre respectivement 1,1 million d'euros et 5,4 millions d'euros en 2002.

Évolution et répartition des effectifs

Par zone géographique	31 décembre 2003	31 décembre 2002	31 décembre 2001
- France	3 700	3 810	3 521
- Autres pays européens	10 032	10 417	6 183
- Amérique du Nord	11 139	11 409	6 372
- Reste du monde	10 295	10 045	4 516
Total	35 166	35 681	20 592

Par fonction (en %)	
Commercial	22%
Création	17%
Production et activités spécialisées	15%
Média et Recherche	21%
Administration/Gestion	17%
Autres	8%
Total	100%

22 Autres charges opérationnelles

Ce poste regroupe toutes les charges externes autres que les achats de production et de médias. Il inclut également les impôts (à l'exception de l'impôt sur les bénéfices), les taxes et versements assimilés ainsi que les dotations et reprises sur provisions.

Ont été reclassés dans ce compte les éléments qui figuraient au compte de résultat 2002 et 2001 dans la rubrique "autres produits d'exploitation", rubrique supprimée en 2003 compte tenu de son caractère non significatif (cf Note 2-Comparabilité des comptes 2.1).

23 Dotations aux amortissements

en millions d'euros	2003	2002	2001
Amortissement des autres immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition et incorporels liés aux acquisitions)	16	7	6
Amortissement des immobilisations corporelles	108	97	78
Dotations aux amortissements des autres immobilisations incorporelles et corporelles	124	104	84
Amortissement des incorporels liés aux acquisitions	31	24	15
Amortissement des écarts d'acquisition	113	69	50
Total des dotations aux amortissements	268	197	149

24 Charges et produits financiers

en millions d'euros	2003	2002	2001
Charges d'intérêts et autres frais financiers, nets	(53)	(26)	(27)
Gains de change, nets	2	(5)	(4)
Dividendes reçus hors groupe	1	4	3
Provisions sur actions propres	-	(1)	(2)
Coût financier lié à l'actualisation des provisions immobilières à long terme (au taux de 5%)	(10)	-	-
Total	(60)	(28)	(30)

25 Résultat exceptionnel

en millions d'euros	2003	2002	2001
Arrêt d'activités et mesures d'ajustement des structures	(5)	(7)	(68)
Plus et moins values de cession d'actifs	(2)	4	60
Résultat exceptionnel	(7)	(3)	(8)

En 2001, la plus-value de cession d'actif résulte de la cession de 25 % d'Optimedia réalisée dans le cadre des accords signés en septembre 2001 avec Cordiant Communications Group.

26 Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action ressort, sur la base d'un nombre d'actions de 182 795 milliers, à 0,82 euro par action en 2003, contre 0,99 euro par action en 2002 et 1,09 euro par action en 2001.

Le résultat dilué par action ressort, sur la base d'un nombre d'actions dilué de 239 541 milliers, à 0,75 euro par action en 2003, contre 0,97 euro par action en 2002 et 1,08 euro par action en 2001. →

Informations par zone géographique

en millions d'euros	France	Autres pays européens	Amérique du Nord	Reste du monde	Total
2003					
Chiffre d'affaires reconstitué	3 345	7 042	17 601	4 183	32 171
Revenu	405	1 138	1 737	583	3 863
Résultat d'exploitation avant amortissements	106	137	361	73	677
Résultat d'exploitation avant amortissement des incorporels liés aux acquisitions	91	97	305	60	553
Résultat d'exploitation	91	89	285	57	522
Résultat net part du Groupe après impôt*	20	24	189	30	263
Écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles nettes	238	1 120	1 954	663	3 975
2002					
Chiffre d'affaires reconstitué	1 885	7 047	13 044	2 775	24 751
Revenu	381	862	1 295	388	2 926
Résultat d'exploitation avant amortissements	77	148	261	47	533
Résultat d'exploitation avant amortissement des incorporels liés aux acquisitions	63	120	213	33	429
Résultat d'exploitation	63	117	192	33	405
Résultat net part du Groupe après impôt*	14	60	132	10	216
Écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles nettes	191	882	2 904	528	4 505
2001					
Chiffre d'affaires reconstitué	1 812	4 573	8 120	2 162	16 667
Revenu	383	714	1 035	302	2 434
Résultat d'exploitation avant amortissement des incorporels liés aux acquisitions	66	110	137	29	342
Résultat net part du Groupe après impôt*	22	65	108	12	207
Écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles nettes	114	297	1 001	131	1 543

* avant amortissement des écarts d'acquisition

Informations par secteur d'activité

La présentation de deux secteurs distincts faite dans le passé n'est plus pertinente compte tenu de la taille relative atteinte par le groupe dans les activités de communication depuis l'acquisition de Bcom3.

De ce fait, le Groupe opère à présent dans un seul segment d'activité.

L'organisation opérationnelle du Groupe ne coïncide pas avec un regroupement cohérent des sociétés, par métier ou activité homogène. Cette organisation qui se développe depuis plusieurs années est conçue pour assurer aux clients du Groupe une prestation de communication globale et holistique imbriquant toutes les disciplines.

Une présentation segmentée par métier ou activité homogène ne correspond pas à l'organisation actuelle du Groupe.

28 Plans d'options de souscription d'action Publicis S.A.

1- Plans d'options Publicis à l'origine

Au 31 décembre 2003, l'état des options, tant de souscription que d'achat d'actions existantes, restant à lever est le suivant :

Actions de 0,40 euro nominal	Type d'option	Date d'attribution	Nombre d'options restant à lever au 31 décembre 2002	Options attribuées en 2003	Levées d'options en 2003	Options prescrites en 2003	Restant à lever au 31 décembre 2003	Prix d'option (euros)	Date limite de levée
Quatrième tranche	Souscription	22/03/1994	28 760				28 760	6,37	2004
Cinquième tranche	Souscription	30/03/1995	58 580		13 290		45 290	6,63	2005
Sixième tranche	Souscription	26/04/1996	59 760		8 090		51 670	4,91	2006
Septième tranche	Souscription	20/03/1997	48 450		9 090		39 360	5,63	2007
Huitième tranche	Souscription	11/03/1998	66 000		7 500		58 500	8,66	2008
Neuvième tranche	Souscription	4/11/1998	308 500		7 000		301 500	10,24	2008
Dixième tranche	Acquisition	7/09/2000	100 000				100 000	43,55	2010
Onzième tranche	Acquisition	23/04/2001	380 000				380 000	33,18	2011
Douzième tranche	Acquisition	26/11/2001	2 943 135				2 943 135	29,79	⁽¹⁾
Treizième tranche	Acquisition	18/01/2002	104 600				104 600	29,79	2012
Quatorzième tranche	Acquisition	10/06/2002	5 000				5 000	32,43	2012
Quinzième tranche	Acquisition	8/07/2002	220 000				220 000	29,79	2012
Seizième tranche	Acquisition	28/08/2003		517 067			517 067	24,82	2013
Dix-septième tranche	Acquisition	28/08/2003		9 498 000			9 498 000	24,82	2013 ⁽²⁾
Total des tranches			4 322 785	10 015 067	44 970	-	14 292 882		

(1) Options conditionnelles dont l'attribution est liée à la réalisation d'objectifs. La date limite de levée est de 10 ans après confirmation de l'attribution.

(2) Options conditionnelles dont la levée est liée à la réalisation d'objectifs dans le cadre d'un plan à 3 ans

2- Plans d'options Saatchi & Saatchi à l'origine

Les plans d'options Saatchi & Saatchi existants donnent lieu, lors de leur exercice, à conversion en actions Publicis selon le ratio retenu pour l'échange d'actions au moment de l'acquisition de Saatchi &

Saatchi par Publicis (18,252 actions Publicis Groupe S.A. pour 100 actions Saatchi & Saatchi).

Le nombre d'options restant à lever se décompose de la manière suivante :

Restant à lever au 31 décembre 2002	Levées au cours de l'année 2003	Tombées en non-valeur en 2003	Restant à lever au 31 décembre 2003
--	------------------------------------	----------------------------------	--

80 503⁽¹⁾

36 958

0

43 545⁽¹⁾

(1) La date limite de levée de ces options s'échelonne entre 2004 et 2006

→

- **3- Plans d'options Nelson à l'origine**
 Lors de l'acquisition de Nelson, ces plans ont été transformés en plans d'achat d'actions Publicis.
 Le nombre d'options restant à lever s'analyse de la manière suivante :

Restant à lever au 31 décembre 2002	Levées au cours de l'année 2003	Tombées en non-valeur en 2003	Restant à lever au 31 décembre 2003
282 154	103 522	(41 598)	137 034 ⁽¹⁾

(1) La date limite de levée de ces options se situe en 2008 et 2009

29 Événements postérieurs à la clôture

Emprunt obligataire échangeable
 IPG – 200 millions d'euros (janvier 2007) :
 Au cours du mois de février 2004, la grande majorité des porteurs de ces obligations a exercé son droit au remboursement anticipé de l'emprunt en numéraire qui interviendra le 1^{er} mars 2004 pour un montant de 192 millions d'euros. Les frais d'émission inscrits en charge à étaler au bilan ont été amortis de façon accélérée.

Parallèlement, le Callable Asset Swap qui figurait au bilan de clôture pour 50 millions d'euros et dont la maturité était la même que celle de l'exercice par les porteurs de leur droit à remboursement anticipé décrit ci-dessus, s'est trouvé remboursé.

30 Rapprochement avec les US GAAP

Le tableau de rapprochement entre le résultat et les capitaux propres déterminés selon les normes françaises et selon les normes américaines sera présenté dans le document "20-F" qui sera déposé aux États-Unis au plus tard le 30 juin 2004.

Les impacts sur les comptes au 31 décembre 2003 des divergences de méthode recensées sont les suivants :

Détermination du prix d'acquisition de Bcom3

En normes françaises dans les comptes consolidés, la juste valeur des actions Publicis et des ORANes remis aux actionnaires de Bcom3 est déterminée en retenant le cours de bourse à la date d'acquisition, soit 17,6 euros au 24 septembre 2002. Selon les normes américaines, le cours d'annonce du rachat doit être retenu, soit 36,4 euros.

Acquisition de Saatchi & Saatchi

- traitement de l'acquisition Saatchi & Saatchi : selon la méthode dérogatoire (Article 215 du règlement CRC 99-02) en normes françaises et selon la méthode de l'acquisition ("purchase accounting") en normes américaines ;
- options de souscription d'actions Saatchi & Saatchi restant à lever : les options non exercées sont prises en compte en normes françaises au moment de leur levée alors qu'en normes américaines, elles sont incluses dans le prix d'acquisition initial

Autres acquisitions

- coûts de restructuration : en normes françaises, les écarts d'acquisition incluent les coûts de restructuration encourus en exécution de programmes de réorganisation décidés au moment de l'acquisition et chiffrés dans la période courant jusqu'à la clôture de l'exercice suivant la clôture de l'exercice d'acquisition. En normes américaines, ces coûts sont passés en charges de l'exercice lorsqu'ils n'ont pas pu être décidés et chiffrés avant la date anniversaire de la date d'acquisition ;
- l'écart d'acquisition dégagé sur l'acquisition, rémunérée par émission d'actions nouvelles, du Groupe FCA en 1993 a été imputé sur les capitaux propres. En normes américaines, cette dérogation au principe d'inscription à l'actif des écarts d'acquisition n'étant pas admise, l'écart a été remis à l'actif du bilan ;
- certains paiements faits à d'anciens actionnaires salariés consécutivement à l'acquisition sont considérés comme un complément de prix d'acquisition en normes françaises. En normes américaines, dans la mesure où ces paiements sont subordonnés à la continuation de contrats de travail, les montants sont comptabilisés en charges sur la période à laquelle ils se rattachent.

Incidence des nouvelles normes américaines en matière d'évaluation des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

En normes américaines, les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie dégagés à l'occasion d'une acquisition ne sont plus amortis depuis le premier janvier 2002 et font l'objet de tests de dépréciation. A ce titre, une analyse est en cours et pourrait conduire à constater une dépréciation exceptionnelle sur ces actifs.

Options de souscription d'actions

En normes françaises, il est constaté lors des levées, une augmentation de capital et prime d'un montant égal au prix d'exercice de l'option (options de souscription) ou une livraison d'actions propres (options d'acquisition d'actions). En normes américaines, la différence entre la valeur de marché et le prix d'exercice à la date d'attribution est enregistrée au bilan et amortie

au compte de résultat sur la période durant laquelle ces options ne peuvent être exercées. L'effet sur le compte de résultat est présenté en annexe lorsque cette option a été retenue.

Valeurs mobilières

En normes françaises, seules les pertes latentes correspondant à la différence entre valeur au bilan et valeur de marché sont reconnues ; les provisions éventuelles peuvent être reprises en cas de modification ultérieure favorable des valeurs de marché. En normes américaines, pour ce qui est de la catégorie dont les valeurs mobilières détenues par le Groupe relèvent (valeurs librement cessibles), celles-ci sont enregistrées à la valeur de marché à l'actif du bilan et les pertes et gains latents sont portés sous la rubrique spécifique des capitaux propres.

Classement des BSA

Les bons de souscription d'actions sont inclus dans la valeur de l'OBSA qui figure en dettes selon les principes comptables français. Selon les principes américains, la valeur des BSA est reclassée en capitaux propres.

Comptabilisation des Credit Linked Notes (CLN)

En US GAAP, la société émettrice des CLN est une "Variable Interest Entity" (VIE) à consolider par Publicis selon la règle comptable américaine FIN 46. Les titres d'emprunt seront classés en titres disponibles à la vente et évalués à la juste valeur, avec variation de la juste valeur en capitaux propres. L'Asset Swap et le Credit Default Swap sont des dérivés évalués à la juste valeur, avec variation de la juste valeur enregistrée en résultat.

Classement des ORANes

Dans les comptes français, les ORANes sont classés en autres fonds propres et constituent une dette en comptes américains.

Provisions pour risques et charges

Certaines provisions pour double capacité incluses dans l'écart d'acquisition en normes françaises sont enregistrées en charges selon les normes américain.



a - Sociétés consolidées par intégration globale

Noms des sociétés	% contrôle	Activité	Pays	Ville
Publicis Conseil	99,61	Publicité	France	Paris
Publicis Koufra	92,91	Publicité	France	Strasbourg
Publicis Cachemire	69,90	Publicité	France	Lyon
Publicis Atlantique	99,37	Publicité	France	Bordeaux, Brest, Rennes, Nantes
Paname Communication	92,42	Publicité	France	Paris
Verbe	99,83	Publicité	France	Paris
Guillaume Tell	75,00	Publicité	France	Paris
Publicis Dialog	100,00	Publicité	France	Paris
ECA 2	70,00	Publicité	France	Neuilly-sur-Seine
Mediasystem	99,57	Publicité	France	Paris
Publicis Consultants	100,00	Conseil en communication	France	Paris
Carré Noir	97,75	Design	France	Paris
Saatchi & Saatchi France	100,00	Publicité	France	Paris
Leo Burnett France	100,00	Publicité	France	Paris
Mundocom	99,93	Production	France	Paris
Medicus Paris	100,00	Communication Secteur Santé	France	Paris
Mediavest Paris	100,00	Achat d'espace	France	Paris
ZenithOptimedia France	100,00	Achat d'espace	France	Paris
Medias & Regies Europe	100,00	Regie de Presse	France	Paris
Le Monde Publicité	49,00	Regie de Presse	France	Paris
Regiscope	49,00	Regie de Presse	France	Paris
Espaces Libération	49,00	Regie de Presse	France	Paris
Metrobus	100,00	Régie Affichage	France	Paris
Mediavision	66,63	Régie Cinéma	France	Paris
Régie I	50,00	Régie de Radio	France	Paris
Drugstore Champs Élysées	100,00	Distribution	France	Paris
Publicis Johannesburg	100,00	Publicité	Afrique du Sud	Johannesburg
Publicis Allemagne	100,00	Publicité	Allemagne	Francfort, Berlin
Publicis Dialog	100,00	Publicité	Allemagne	Francfort, Hambourg
BMZ	100,00	Publicité	Allemagne	Düsseldorf
Publicis Kommunikationsagentur	100,00	Publicité	Allemagne	Erlangen, Munich
Saatchi & Saatchi Germany	100,00	Publicité	Allemagne	Francfort
Michael Conrad & Leo Burnett GmbH	100,00	Publicité	Allemagne	Francfort
Starcom Frankfurt MC	100,00	Achat d'espace	Allemagne	Francfort
Zenith More Media	90,00	Achat d'espace	Allemagne	Düsseldorf, Francfort, Hambourg, Munich
Optimedia Germany	100,00	Achat d'espace	Allemagne	Düsseldorf, Francfort

Noms des sociétés	% contrôle	Activité	Pays	Ville
Publicis Communication	100,00	Publicité	Australie	Brisbane, Melbourne, Sydney
Optimedia Australia	100,00	Publicité	Australie	Brisbane, Melbourne
Saatchi & Saatchi Advertising	100,00	Publicité	Australie	Sydney
Leo Burnett	100,00	Publicité	Australie	Sydney
Starcom Worldwide (Australia)	100,00	Achat d'espace	Australie	Sydney
Publicis Autriche	100,00	Publicité	Autriche	Vienne
Saatchi & Saatchi Austria	100,00	Publicité	Autriche	Vienne
Publicis Belgique	100,00	Publicité	Belgique	Bruxelles
Saatchi & Saatchi Belgium	100,00	Publicité	Belgique	Bruxelles
Leo Burnett Brussels	100,00	Publicité	Belgique	Bruxelles
Publicis Salles Norton	100,00	Publicité	Brésil	São Paulo, Brasilia, Porto Alegre, Rio de Janeiro
Finance Nazca Publicidade Brazil	100,00	Publicité	Brésil	São Paulo
Leo Burnett Publicidade	100,00	Publicité	Brésil	São Paulo
Publicis Canada	70,00	Publicité	Canada	Montréal, Toronto
Saatchi & Saatchi Canada	100,00	Publicité	Canada	Toronto
Leo Burnett Company	100,00	Publicité	Canada	Toronto
Bensimon Byrne	100,00	Publicité	Canada	Toronto
MediaVest Toronto	100,00	Achat d'espace	Canada	Toronto
Starcom Toronto	100,00	Achat d'espace	Canada	Toronto
ZenithOptimedia Canada	100,00	Achat d'espace	Canada	Montréal, Toronto
Saatchi & Saatchi Great Wall Advertising Co	100,00	Publicité	Chine	Beijing
Leo Burnett Shanghai Advertising Co	70,00	Publicité	Chine	Shanghai
Publicis Ad Link	60,00	Publicité	Chine	Beijing, Hong Kong, Hong Kong, Shanghai, Guangzhou
Publicis Welcomm	60,00	Publicité	Corée	Séoul
Leo Burnett Korea	100,00	Publicité	Corée	Séoul
Publicis Denmark	80,00	Publicité	Danemark	Copenhague
Saatchi & Saatchi Denmark	100,00	Publicité	Danemark	Copenhague
Publicis Espagne	100,00	Publicité	Espagne	Madrid, Barcelone, Séville, Valence, Alicante
Publicis Casadevall y Pedreño	85,00	Publicité	Espagne	Barcelone, Madrid
Saatchi & Saatchi Spain	100,00	Publicité	Espagne	Madrid
Vitruvio-Leo Burnett	100,00	Publicité	Espagne	Madrid
Grupo K / Arc	100,00	Services Marketing	Espagne	Madrid
Starcom Worldwide Media Estrategia	51,00	Achat d'espace	Espagne	Madrid
Optimedia Spain	100,00	Achat d'espace	Espagne	Madrid
Zenith Media Spain	97,50	Achat d'espace	Espagne	Madrid
Publicis USA	100,00	Publicité	Etats-Unis	New York, Dallas, Seattle, Indianapolis →

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice 2003

→

Noms des sociétés	% contrôle	Activité	Pays	Ville
Publicis & Hal Riney	100,00	Publicité	États-Unis	San Francisco, Atlanta, New York
Publicis Dialog	100,00	Services Marketing	États-Unis	Dallas, New York, Chicago, Salt Lake City, San Francisco, Boise
Winner & Associates	60,00	Publicité	États-Unis	Los Angeles
Johnston & Associates	60,00	Publicité	États-Unis	Washington
Bromley Communications		Communication Ethnique	États-Unis	Miami, Dallas, Los Angeles, NY, San Antonio
Saatchi & Saatchi North America	100,00	Publicité	États-Unis	New York
Saatchi & Saatchi Conill	100,00	Publicité	États-Unis	New York, Los Angeles, Miami
Leo Burnett USA	100,00	Publicité	États-Unis	Chicago
Chemistri	100,00	Publicité	États-Unis	Troy
Chemistri Martin Group	70,00	Publicité	États-Unis	Troy
Arc Integrated Marketing	100,00	Services Marketing	États-Unis	Greenwich
iLeo	100,00	Services Marketing	États-Unis	Chicago
Semaphore Partners	100,00	Services Marketing	États-Unis	Columbia
Frankel	100,00	Services Marketing	États-Unis	Chicago
Fallon USA	100,00	Publicité	États-Unis	Minneapolis
Williams Labadie	100,00	Publicité	États-Unis	Chicago
Kaplan Thaler Group	100,00	Publicité	États-Unis	New York
Manning Selvage & Lee	100,00	Conseil en communication	États-Unis	New York, Detroit, Los Angeles, San Antonio, Washington, Chicago, San Francisco, Atlanta, Boston
Masius USA	100,00	Conseil en communication	États-Unis	New York
Rowland	100,00	Conseil en communication	États-Unis	Rochester
Burrell Communications		Communication Ethnique	États-Unis	Chicago
Lapiz	100,00	Communication Ethnique	États-Unis	Chicago
Vigilante	100,00	Communication Ethnique	États-Unis	New York
Capps Digital	100,00	Production	États-Unis	Chicago
Nelson Communications	100,00	Communication Santé	États-Unis	New York, Princeton
New World Health	100,00	Communication Santé	États-Unis	New York

Noms des sociétés	% contrôle	Activité	Pays	Ville
Medicus Group International	100,00	Communication Santé	États-Unis	Atlanta, Boston, Chicago, Detroit, Los Angeles, New York, San Antonio, San Francisco, Washington
Medicus Discovery East	75,00	Communication Santé	États-Unis	Stamford
Klemtner Advertising	100,00	Communication Santé	États-Unis	New York
Publicis Selling Solutions	100,00	Communication Santé	États-Unis	Lawrence Ville
Arista Marketing Assoc.	100,00	Communication Santé	États-Unis	New York
Science Oriented Solutions	100,00	Communication Santé	États-Unis	New York
Starcom USA	100,00	Achat d'espace	États-Unis	Chicago, San Francisco, Los Angeles, Miami
Starlink Services	100,00	Achat d'espace	États-Unis	Chicago
Planworks	100,00	Achat d'espace	États-Unis	Detroit
MediaVest Worldwide	100,00	Achat d'espace	États-Unis	New York, Californie, Chicago
SMG Directory Marketing	100,00	Achat d'espace	États-Unis	Troy
Relay St Louis	100,00	Achat d'espace	États-Unis	Saint Louis
Optimedia USA	100,00	Achat d'espace	États-Unis	New York
Zenith Media USA	100,00	Achat d'espace	États-Unis	New York
Publicis Finland	100,00	Publicité	Finlande	Helsinki
Publicis Hellas	100,00	Publicité	Grèce	Athènes
Leo Burnett Greece	100,00	Publicité	Grèce	Athènes
Leo Burnett (China)	100,00	Publicité	Hong Kong	Hong Kong
Publicis Hongrie	100,00	Publicité	Hongrie	Budapest
Saatchi & Saatchi Hungary	100,00	Publicité	Hongrie	Budapest
Publicis Ambience Advertising	91,00	Publicité	Inde	Bombay
Leo Burnett Bombay	85,00	Publicité	Inde	Bombay
Publicis Ariely	75,00	Publicité	Israël	Tel Aviv
Publicis Italie	100,00	Publicité	Italie	Milan, Rome
Saatchi & Saatchi Italy	100,00	Publicité	Italie	Rome, Milan
Leo Burnett Italia	100,00	Publicité	Italie	Milan
Atelier	100,00	Publicité	Italie	Milan
Adverbox	100,00	Publicité	Italie	Milan
Starcom Mediaforce Milan	100,00	Achat d'espace	Italie	Milan
ZenithOptimedia Italy	100,00	Achat d'espace	Italie	Milan
MS&L Italy	100,00	Conseil en communication	Italie	Milan
Publicis Japan	100,00	Publicité	Japon	Tokyo →

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice 2003

→

Noms des sociétés	% contrôle	Activité	Pays	Ville
Saatchi & Saatchi Japan	100,00	Publicité	Japon	Tokyo
Beacon Communications	66,00	Publicité	Japon	Tokyo
Medicus Tokyo	100,00	Communication Santé	Japon	Tokyo
Starcom Japan	66,00	Achat d'espace	Japon	Tokyo
Publicis Graphics	60,00	Publicité	Liban, Jordanie, Bahreïn, Egypte, EAU, Arabie Saoudite, Koweït, Turquie	Beyrouth, Amman, Bahreïn, Le Caire, Dubai, Jeddah, Riyadh, Koweït, Istanbul
Publicis Wet Desert	70,00	Publicité	Malaisie	Kuala Lumpur
Saatchi & Saatchi Malaysia	80,00	Publicité	Malaisie	Petaling Jaya
Leo Burnett Advertising	100,00	Publicité	Malaisie	Kuala Lumpur
Publicis Arredondo de Haro	68,66	Publicité	Mexique	Mexico
Leo Burnett Mexico	100,00	Publicité	Mexique	Mexico
Starcom Worldwide	100,00	Achat d'espace	Mexique	Mexico
LB Oslo Gruppen	100,00	Publicité	Norvège	Oslo
Publicis Mojo	100,00	Publicité	Nouvelle Zélande	Auckland
Saatchi & Saatchi New Zealand	100,00	Publicité	Nouvelle Zélande	Wellington
Publicis Amsterdam	100,00	Publicité	Pays-Bas	Amsterdam
Leo Burnett Netherlands	100,00	Publicité	Pays-Bas	Amsterdam
Saatchi & Saatchi Holland	100,00	Publicité	Pays-Bas	Amsterdam
ZenithOptimedia Netherlands	100,00	Achat d'espace	Pays-Bas	Amsterdam
JC Decaux Netherlands	50,00	Affichage	Pays-Bas	Amsterdam
Publicis Pologne	85,00	Publicité	Pologne	Varsovie
Leo Burnett Warsaw	100,00	Publicité	Pologne	Varsovie
Publicis Portugal	90,00	Publicité	Portugal	Lisbonne
BMZ/Park	72,09	Publicité	Portugal	Lisbonne
LB Lisbon	100,00	Publicité	Portugal	Lisbonne
Leo Burnett Prague	100,00	Publicité	République Tchèque	Prague
Publicis UK	100,00	Publicité	Royaume-Uni	Londres
Mundocom Comma	100,00	Production	Royaume-Uni	Londres
Saatchi & Saatchi UK	100,00	Publicité	Royaume-Uni	Londres
The Facilities Group	70,00	Production	Royaume-Uni	Londres
Leo Burnett	100,00	Publicité	Royaume-Uni	Londres
IMP Marketing	100,00	Publicité	Royaume-Uni	Londres
Fallon UK	60,00	Publicité	Royaume-Uni	London
The Triangle Group	100,00	Services Marketing	Royaume-Uni	Londres
Masius UK	100,00	Conseil en communication	Royaume-Uni	Londres
MS&L UK	100,00	Conseil en communication	Royaume-Uni	Londres
The Medicus Group	100,00	Communication Santé	Royaume-Uni	Londres
StarcomMediavest	100,00	Achat d'espace	Royaume-Uni	Londres
ZenithOptimedia UK	100,00	Achat d'espace	Royaume-Uni	Londres
Leo Burnett Moscow	100,00	Publicité	Russie	Moscou

Noms des sociétés	% contrôle	Activité	Pays	Ville
Starcom Russia	99,00	Achat d'espace	Russie	Moscou
Mother Tongue	99,00	Achat d'espace	Russie	Moscou
Publicis Eurêka	60,00	Publicité	Singapour	Singapour
Saatchi & Saatchi Singapore	100,00	Publicité	Singapour	Singapour
Leo Burnett Singapore	100,00	Publicité	Singapour	Singapour
LB Stockholm Annonsbyra	100,00	Publicité	Suède	Stockholm
JKL Stockholm	100,00	Publicité	Suède	Stockholm
Starcom Stockholm Sandberg Media Synergi	82,86	Achat d'espace	Suède	Stockholm
Starcom Stockholm Media Taktik	82,86	Achat d'espace	Suède	Stockholm
Publicis Zürich	90,00	Publicité	Suisse	Zürich
Fischmeier	80,00	Publicité	Suisse	Adliswil
Publicis Taiwan	100,00	Publicité	Taiwan	Taipei
Saatchi & Saatchi Taiwan	100,00	Publicité	Taiwan	Taipei
Leo Burnett Taiwan	100,00	Publicité	Taiwan	Taipei
Star Reachers Group	100,00	Publicité	Thaïlande	Bangkok
Publicis Thailand	50,00	Publicité	Thaïlande	Bangkok
Saatchi & Saatchi Thailand	100,00	Publicité	Thaïlande	Bangkok
LB Istanbul Markom	100,00	Publicité	Turquie	Istanbul
Radius Leo Burnett Advertising	100,00	Publicité	EAU	Dubai
Starcom United Arab Emirates	100,00	Achat d'espace	EAU	Dubai
Leo Burnett Venezuela	100,00	Publicité	Venezuela	Caracas
Saatchi & Saatchi Vietnam	100,00	Publicité	Vietnam	Ho Chi Minh Ville

b - Sociétés consolidées par mise en équivalence

Noms des sociétés	% contrôle	Activité	Pays	Ville
Bartle Bogle Hegarty (BBH)	49,00	Publicité	Royaume-Uni	Londres
International Sports and Entertainment (iSe)	45,00	Marketing Sportif	Suisse	Zurich →

→ **RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Publicis Groupe S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

• Règles et principes comptables :

- La note 1.2 "Principes et méthodes comptables" de l'annexe aux comptes consolidés expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du revenu. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons notamment vérifié le caractère approprié des méthodes comptables

relatives à la reconnaissance du revenu et des informations s'y rapportant fournies dans cette note et nous nous sommes assurés de la correcte application de ces méthodes.

- Votre Groupe, dans le cadre de ses opérations de financement réalise divers emprunts et placements. A ce titre, les notes de l'annexe 1.2 "Principes et méthodes comptables", 2.2 "Acquisition de Bcom3", 5 "Immobilisations financières nettes", 10 "Prime de remboursement OCEANE, 14 "ORANE", 16 "Emprunts et dettes financières" et 20 "Engagements hors bilan" exposent les traitements comptables de ces emprunts et placements et fournissent les informations qui s'y rapportent. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des traitements comptables retenus pour ces placements et emprunts ainsi que des informations fournies.

• Estimations comptables :

- La note 2.2 "Acquisition de Bcom3" expose le traitement comptable de l'acquisition du groupe Bcom3, et notamment la valorisation dans les comptes consolidés des éléments remis en échange lors de l'acquisition et la finalisation de l'évaluation des actifs et passifs identifiables et notamment les marques et relations contractuelles avec les clients. Votre société a dans le cadre de cette acquisition constitué des provisions tel que décrit en note 15 "Provisions pour risques et charges" de l'annexe aux comptes consolidés. Cette note expose notamment les modalités de détermination et d'évaluation des provisions pour restructuration, provisions sur engagements immobiliers et provisions pour obligations au titre des avantages au personnel. Notre appréciation de l'évaluation des éléments remis en échange lors de l'acquisition ainsi que des actifs et passifs identifiables, s'est fondée sur des évaluations indépendantes effectuées à dire d'experts et sur une prise de connaissance et des tests de la procédure suivie par la direction pour procéder à l'évaluation de ces éléments.
- Votre société procède à des tests de dépréciation sur la valeur des écarts d'acquisition tel qu'exposé en note 3 "Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles nettes" de l'annexe aux comptes consolidés.

Celle-ci précise la méthode utilisée ainsi que les modalités d'estimation et les hypothèses retenues pour la réalisation de ces tests de dépréciation.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de la méthodologie, des estimations et des hypothèses retenues s'est fondée sur une prise de connaissance et une analyse de la procédure suivie par la direction pour procéder à la réalisation de ces tests. Nos travaux ont consisté par ailleurs à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la Direction du Groupe, revoir les calculs effectués par la société et procéder à une comparaison des hypothèses retenues par la société avec les données de marché.

Dans le cadre de nos appréciations de ces estimations comptables, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Le 12 mars 2004

Les Commissaires aux Comptes

Mazars & Guérard
Frédéric Allilaire Isabelle Massa

Ernst & Young Audit
Bruno Perrin

→

INFORMATIONS FINANCIÈRES PROFORMA 2002 ET 2001 (INTÉGRANT L'EFFET DE L' ACQUISITION DE Bcom3)

Les comptes proforma 2002 et 2001 annexés aux comptes présentés en 2002, ont été reproduits ici pour permettre la comparaison avec l'exercice 2003. Ils ont été établis en incluant Bcom3 sur l'année complète, comme si Bcom3 avait été détenu depuis début 2001 et non acquis depuis septembre 2002.

en millions d'euros	2003	2002 proforma	2001 proforma
Chiffre d'affaires reconstitué	32 171	36 518	33 363
Revenu	3 863	4 280	4 310
Charges de personnel	(2 254)	(2 466)	(2 473)
Autres charges opérationnelles	(932)	(1 075)	(1 115)
Total des charges	(3 186)	(3 541)	(3 588)
Résultat d'exploitation avant amortissements	677	739	722
Dotations aux amortissements (hors écarts d'acquisition et incorporels liés aux acquisitions)	(124)	(166)	(152)
Résultat d'exploitation avant amortissement des incorporels liés aux acquisitions	553	573	570
Dotations aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions	(31)	(39)	(39)
Résultat d'exploitation	522	534	531
Résultat financier	(60)	(60)	(89)
Résultat courant des entreprises intégrées	462	474	442
Résultat exceptionnel	(7)	(4)	(31)
Impôt sur les résultats	(172)	(177)	(135)
Résultat net des entreprises intégrées	283	293	276
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	4	5	11
Résultat net de l'ensemble consolidé après impôt et avant amortissement des écarts d'acquisition	287	298	287
Dont part du Groupe	263	262	264
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(113)	(107)	(92)
Résultat net de l'ensemble consolidé	174	191	195
Intérêts minoritaires	(24)	(35)	(22)
Résultat net, part du Groupe	150	156	173
Données par action (en euros)			
Bénéfice net par action	0,82	0,80	0,85
Bénéfice par action après impôt et avant amortissement des survaleurs	1,61	1,58	1,52
Bénéfice net par action – dilué	0,75	0,75	0,77
Bénéfice par action après impôt et avant amortissement des survaleurs – dilué	1,36	1,38	1,36

Les comptes de résultat proforma dont sont extraites les informations présentées ci dessus avaient fait l'objet d'un rapport des Commissaires aux Comptes en date du 24 mars 2003.

Par ailleurs, les comptes de résultat proforma 2001 et 2002 ont fait l'objet des reclassements évoqués en Note 2 – Comparabilité des comptes 2.1, avec l'effet suivant sur les comptes proforma :

en millions d'euros	Compte de résultat proforma année 2002			Compte de résultat proforma année 2001		
	Après reclassement	Reclassement	Publié	Après reclassement	Reclassement	Publié
Dotation aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions	(39)	(39)	-	(39)	(39)	-
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(107)	39	(146)	(92)	39	(131)
		0			0	
Autres charges opérationnelles	(1 075)	26	(1 101)	(1 115)	17	(1 132)
Autres produits d'exploitation	0	(26)	26	0	(17)	17
		0			0	

Les bilans proforma n'ont pas été rappelés dans la mesure où le bilan 2003 est comparable à celui de 2002, tel que présenté, l'acquisition de Bcom3 étant incluse dans les comptes consolidés à fin 2002. →

Comptes sociaux abrégés

COMPTES DE RÉSULTAT

en millions d'euros	2003	2002	2001
Produits d'exploitation	28	33	15
Charges d'exploitation	(32)	(30)	(12)
Résultat d'exploitation	(4)	3	3
Produits financiers de participations	57	57	57
Autres produits financiers	74	36	11
Total des produits financiers	131	93	68
Charges financières	(83)	(86)	(43)
Quote-part de résultats de sociétés de personnes	(3)	(2)	(5)
Résultat financier	45	5	20
Résultat courant avant impôts	41	8	23
Produits exceptionnels	3 979	1 882	473
Dotations aux amortissements et aux provisions à caractère exceptionnel		(673)	(496)
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	(4 002)	(2 143)	(469)
Total des charges exceptionnelles	(4 002)	(2 816)	(965)
Résultat exceptionnel	(23)	(934)	(492)
Impôt sur le résultat	8		-
Bénéfice (perte) net de l'exercice	26	(926)	(469)

BILANS AU 31 DÉCEMBRE

en millions d'euros	2003	2002	2001
Actif			
Immobilisations incorporelles nettes	3	3	3
Immobilisations corporelles nettes	10	9	9
Participations	5 578	5 763	2 770
Autres immobilisations financières	995	465	185
Provisions sur immobilisations financières	(120)	(727)	(516)
Immobilisations financières nettes	6 453	5 501	2 439
Actif immobilisé	6 466	5 513	2 451
Actif circulant	199	77	154
Prime de remboursements des obligations	215	227	-
Comptes de régularisation et écarts de conversion	16	24	9
Total de l'actif	6 896	5 841	2 614
Passif			
Capitaux propres avant résultat	2 641	3 624	2 399
Résultat de l'exercice	26	(926)	(469)
Capitaux propres (y compris résultat de l'exercice)	2 667	2 698	1 930
Autres fonds propres	858	858	-
Provisions pour risques et charges	49	52	43
Emprunts obligataires	2 674	1 999	200
Banques et dettes auprès des établissements de crédit	17	21	235
Emprunts et dettes financières divers	616	204	184
Autres dettes	15	9	14
Dettes	3 322	2 233	633
Écarts de conversion		-	8
Total du passif	6 896	5 841	2 614

→

COMPTES SOCIAUX ABRÉGÉS

Exercice 2003

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

en millions d'euros	2003	2002	2001
I- Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net de l'exercice (hors plus ou moins values de cession exceptionnelles)	602	(169)	(472)
Dotation aux amortissements et aux provisions à caractère de réserve, transfert de charges	(598)	202	496
Capacité d'autofinancement	4	33	24
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(11)	(6)	(2)
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	(7)	27	22
II – Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions de filiales		(272)	(125)
Cessions de filiales		-	54
Acquisitions nettes d'autres actifs immobilisés	(499)	30	(4)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(499)	(242)	(75)
III – Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(44)	(29)	(27)
Augmentation de capital en numéraire		-	56
Nouveaux emprunts	716	774	416
Remboursement des emprunts	(59)	(286)	(208)
Achats nets d'actions propres	(5)	(180)	-
Reclassement des actions propres		(136)	34
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	608	142	271
Variation de la trésorerie (I + II + III)	102	(73)	218
Trésorerie à l'ouverture	63	136	(82)
Trésorerie à la clôture	165	63	136
Variation de la trésorerie	102	(73)	218

NOTES ANNEXES AUX COMPTES DE PUBLICIS GROUPE S.A.

Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice 2003 plusieurs événements significatifs sont intervenus :

- fusion par absorption de Somarel, MLMS et MLMS2 par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2003 dans le cadre d'une simplification des structures financières du Groupe. Cette fusion a entraîné une incidence négative sur les capitaux du Groupe, soit une réduction de capital de 313 922 € et un écart négatif de fusion de 14 298 880 € ;
- acquisition le 19 août 2003, dans le cadre des accords signés avec Cordiant en septembre 2001, de 25% du capital de ZenithOptimedia Groupe, ces 25% ayant été immédiatement cédés à la filiale Saatchi & Saatchi Ltd, qui détenait déjà 75% de cette entité ;

- la suite de la mise en œuvre du plan de réorganisation juridique du groupe commencée en 2002 s'est traduite, au niveau de Publicis Groupe SA par quatre opérations majeures en 2003 :
 - achat en janvier des actions de filiales de Bcom3 pour 13 556 288 € ; ces actions ont fait l'objet d'un apport à Publicis Groupe Investments BV en décembre 2003 ;
 - achat en décembre de trois filiales hollandaises (S&S Holdings BV, Perrett Holding BV, S&S Advertising) détenues par S&S Ltd ; ces trois filiales ont ensuite été apportées à Publicis Groupe Investments BV ;
 - achat en décembre de filiales américaines Zenith Media Holdings US Inc et Optimedia International US Inc à S&S Ltd, apportées ultérieurement à Publicis USA Holdings ;
 - apport en décembre de 100% des actions de Philadelphia Merger Corp (PMC ex Bcom3) à sa

filiale directe Publicis Groupe Investments BV. Cet apport a été rémunéré par une augmentation de capital de Publicis Groupe Investments BV à hauteur de 2.840 millions d'euros.

- dans le cadre du renforcement de la structure de financement du groupe, Publicis Groupe SA a procédé à une émission d'OCEANES (obligations convertibles en actions nouvelles ou existantes) en juillet 2003, pour un montant de 672 millions d'euros, destinée à financer :
 - le remboursement par anticipation de la dette obligataire échangeable IPG (pour un montant maximum de 200 millions d'euros) en cas d'exercice de leur option par les porteurs en mars 2004 ;
 - l'acquisition des 25 % complémentaires dans ZenithOptimedia Groupe pour un montant minimum de 75 millions de Livres sterling ;
 - la souscription de Credit Linked Notes pour 380 millions d'euros.

Les obligations portent un taux d'intérêt de 0.75 % l'an et seront remboursées au pair en juillet 2008.

Par ailleurs, en vue d'améliorer la gestion de sa liquidité, Publicis a signé en novembre 2003 un accord avec un groupe de banques ("Club Deal") pour permettre à Publicis Groupe de bénéficier de lignes de crédit d'un montant global de 700 millions d'euros sur une durée de 3 ans. Aucune utilisation de ces lignes n'est intervenue au cours de l'exercice 2003.

Activité de la société

L'activité de la société est essentiellement de gérer les participations du Groupe Publicis.

A titre accessoire, la société perçoit également des loyers et assure la gestion centralisée de la trésorerie des filiales françaises du Groupe. Elle rend également des services à l'ensemble des sociétés du Groupe.

Titres de participation

Les titres de participation ont diminué globalement pour une valeur brute de 185 millions d'euros.

Les principaux mouvements de l'exercice ont été les suivants :

- sortie de 100 % des titres Philadelphia Merger Corp (PMC ex-Bcom3) pour 3 431 millions d'euros apportés à Publicis Groupe Investments BV ;
- augmentation du montant de la participation dans Publicis Groupe Investments BV pour 3 183 millions d'euros en rémunération des apports de Philadelphia Merger Corp et d'autres

entités à Publicis Groupe Investments BV, à savoir :

- une société détenue au 31 décembre 2002 et cédée : Farner Holding ;
- des sociétés acquises en 2003 et apportées en décembre 2003 dans le cadre de la réorganisation juridique du Groupe (les principales étant S&S Holdings BV, Perrett Holding BV, S&S Advertising).
- augmentation du montant de la participation dans Publicis USA Holdings pour 67 millions d'euros en rémunération des apports des filiales américaines Zenith Media Holdings US Inc et Optimedia International US Inc achetées à S&S Ltd. Ces deux sociétés ont été acquises en 2003 par Publicis Groupe SA dans la perspective de cet apport.

Le montant des provisions pour dépréciation des titres de participation s'élève à 120 millions d'euros après reprise de la provision de 553 millions d'euros sur les titres BCcom3 en raison de leur cession. Le solde au 31 décembre 2003 concerne exclusivement les titres Publicis USA Holdings.

Les provisions sont constituées lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'usage est déterminée selon des critères objectifs, tels que l'actif net réévalué, la capitalisation du résultat ou encore la capitalisation boursière, étayés le cas échéant par des critères plus subjectifs, comme les indicateurs ou ratios sectoriels déterminés, dans le cadre d'hypothèses économiques et de l'évolution prévisionnelle de l'activité de la société, à partir des flux de trésorerie futurs actualisés; ainsi que du caractère stratégique de la participation pour le Groupe.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement composées de créances rattachées à des participations, d'actions propres et des Credit Linked Notes.

• Actions propres

La valeur au bilan correspond à la valeur historique des titres. La valeur de marché, évaluée sur la base du cours moyen de décembre 2003 de 26,05 euros, ressort à 338 millions d'euros. De ce fait, la provision qui existait pour 40 millions d'euros au 31 décembre 2002 a été entièrement reprise au 31 décembre 2003.

→

→	Nombre d'actions	Valeur brute au bilan	Provision pour dépréciation	Valeur nette
en millions d'euros				
Actions propres détenues au 31 décembre 2002	12 790 600	318	(40)	278
Rachats 2003 au cours moyen de 22,50 €	319 000	7	-	7
Actions reçues lors de la fusion SOMAREL	6 311			
Levées d'options	(103 522)	(2)	-	(2)
Reprise de provisions 2003	-	-	40	40
Actions propres détenues au 31 décembre 2003	13 012 389	323	0	323

• Credit Linked Notes

En juillet 2003, Publicis a souscrit pour un montant de 380 millions d'euros des Credit Linked Notes (CLN) adossées au risque de crédit Publicis.

Les CLN présentent les caractéristiques suivantes :

- date de maturité : juin 2022 ;
- taux d'intérêt fixe, payable en numéraire (taux actuariel 8,6%) ;
- amortissements constants par dixième à compter de juin 2013.

Si avant l'échéance de juin 2022, Publicis était confronté à un événement de crédit ("credit event") au titre de ses engagements financiers (faillite, restructuration de dette, défaut de paiement sur une dette supérieure à 25 millions d'euros), l'amortissement des CLN se ferait par anticipation, par livraison à Publicis d'instruments représentant son propre endettement dans des proportions définies contractuellement pour un montant nominal au moins équivalent à celui des CLN.

Capitaux propres

Le capital social de Publicis Groupe S.A. a évolué comme suit au cours des cinq derniers exercices :

Dates	Opérations sur le capital	Montant des variations de capital			Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions de la société
		Nombre d'actions	Nominal	Prime d'émission et de fusion		
			en milliers d'euros	en milliers d'euros	en milliers d'euros	
	Situation au 1^{er} janvier 1999				34 218	8 978 211
1999	Levées d'options de souscriptions d'actions	447 785	1 707	12 067	35 925	9 425 996
2000	Division du nominal par dix	84 833 964	0	0	35 925	94 259 960
	Opération Saatchi & Saatchi	43 889 149	16 727	1 854 066	52 652	138 149 109
	Levées d'options de souscription d'actions	70 710	27	422	52 679	138 219 819
2001	Levées d'options Saatchi & Saatchi	1 305 727	522	55 493	53 201	139 525 546
	Levées d'options plan Publicis	74 450	30	482	53 231	139 599 996
	Conversion du capital en euros		2 609		55 840	139 599 996
2002	Levées d'options Saatchi & Saatchi	185 543	74	7 886	55 914	139 785 539
	Levées d'options plan Publicis	45 590	18	276	55 932	139 831 129
	Augmentation de capital réservée dans le cadre de l'acquisition de Bcom3	56 250 000	22 500	1 693 125	78 432	196 081 129
2003	Réduction de capital lié à la fusion par absorption de Somarel, MLMS et MLMS2	(784 804)	(314)	(14 298)	78 118	195 296 325
	Levées d'options Saatchi & Saatchi	36 958	15	1 570	78 133	195 333 283
	Levées d'options plan Publicis	44 970	18	298	78 151	195 378 253
	Situation au 31 décembre 2003				78 151	195 378 253

L'évolution des capitaux propres entre le 1^{er} janvier 2003 et le 31 décembre 2003 s'analyse comme suit :

en millions d'euros	31 décembre 2002	Augmentation	Diminution	31 décembre 2003
Capital social	79		(1)	78
Prime d'émission et de fusion	3 539	4	(986)	2 557
Réserve légale	5	-	-	5
Report à nouveau	1			1
Sous-total	3 624	4	(987)	2 641
Résultat de l'exercice	(926)			26
Total	2 698			2 667

Autres fonds propres

Ce poste correspond à l'emprunt obligataire remboursable en actions nouvelles ou existantes (ORANEs) émis le 24 septembre 2002 au terme d'une émission réservée. Conformément à ce que prévoit la réglementation comptable, cet emprunt est classé en autres fonds propres.

Cet emprunt obligataire d'une durée de 20 ans, remis en paiement d'une partie des actions Bcom3, est représenté par 1 562 500 ORANEs de 549 euros de nominal, soit un montant total de 857 812 500 euros.

Chaque ORANE donne droit à recevoir 18 actions Publicis nouvelles ou existantes, à raison d'une par an du 1^{er} septembre 2005 et jusqu'au vingtième anniversaire de l'emprunt (2022). Corrélativement, la valeur de l'ORANE est réduite de 30,5 euros par an à ces mêmes échéances.

Les ORANEs portent intérêt de 0,82 % du nominal. Ce pourcentage sera revu pour la première fois à l'occasion du paiement du coupon

de la période 1^{er} septembre 2004- 1^{er} septembre 2005, sur la base de 110 % de la moyenne des dividendes des trois derniers exercices, ce pourcentage ne pouvant être inférieur à 0,82 % de la valeur nominale de l'ORANE.

Provisions pour risques et charges

Elles comprennent à hauteur de 40 millions d'euros la provision pour impôt éventuel correspondant aux plus-values d'apport dégagées sur les opérations de transfert des titres à Publicis USA Holdings, en sursis d'imposition en vertu des dispositions de l'article 210-A du Code Général des Impôts.

Pour le solde, les provisions pour risques et charges incluent les provisions pour retraite à hauteur de 6,9 millions d'euros et d'autres provisions pour un montant de 1,9 millions d'euros.

Emprunts Obligataires

en millions d'euros	Valeur émission	Prime de remboursement	Total
Échangeable IPG 2 % janvier 2007	200		200
OCEANE 2,75 % actuariel janvier 2018	690	239	929
OBSA 2,75 % septembre 2022	858		858
OCEANE 0,75 % actuariel juillet 2008	672		672
Total emprunts obligataires	2 420	239	2 659
Intérêts courus			15
Total au bilan			2 674

→

COMPTES SOCIAUX ABRÉGÉS

Exercice 2003

→ • **Emprunt obligataire échangeable IPG – 2% janvier 2007**

L'emprunt obligataire émis le 18 décembre 2001 pour un montant total de 200 millions d'euros, est divisé en 20 000 obligations de 10 000 euros de valeur nominale, remboursables au pair en janvier 2007 et portant intérêt au taux fixe de 2%. Chaque obligation sera échangeable à compter du 30 juin 2003 en un nombre d'actions d'IPG représentant une prime de 29% par rapport au cours de référence de 28,26 US\$ (ce qui représente un prix d'échange de 36,74 US\$) ou au gré de Publicis en espèces. Les obligations seront remboursables au gré de Publicis à compter du 10 janvier 2005, dans l'hypothèse où le cours de l'action IPG dépassera de 30% le montant initial du prix d'échange de 36,74 US\$ pendant une période de 20 jours de bourse. Les porteurs d'obligations pourront demander à Publicis de procéder au remboursement de leurs obligations au pair le 1^{er} mars 2004.

• **OCEANE – 2.75 % actuariel janvier 2018**

L'emprunt obligataire convertible en actions nouvelles ou existantes (OCEANES) émis le 18 janvier 2002 pour un montant total de 690 millions d'euros (hors prime) et une durée de 16 ans est composé de 17 624 521 obligations de 39,15 euros (représentant une prime de 35% par rapport au cours de référence de l'action Publicis au moment de l'émission), émises au pair, et portant intérêt au taux de 1% l'an. Ces obligations seront remboursées en totalité à leur date d'échéance, le 18 janvier 2018, pour un montant correspondant à 134,59% du pair. Toutefois, elles pourront être amorties de façon anticipée, soit par rachat en bourse, soit par offres publiques d'achat ou d'échange, et cela à tout moment à compter du 18 janvier 2007. Les porteurs d'obligations auront la faculté de demander le remboursement anticipé les 18 janvier 2006, 2010 et 2014. De plus, Publicis dispose d'un droit de procéder à un amortissement anticipé à compter du 18 janvier 2007, dans l'hypothèse où le cours de l'action dépasserait 125% du prix de remboursement anticipé. Les porteurs d'obligations peuvent demander la conversion ou l'échange des obligations à tout moment depuis le 18 janvier 2002 jusqu'au septième jour ouvré précédant la date de maturité, à raison d'une action par obligation. Les actions émises pourront être, au choix de la société, des actions nouvelles ou existantes.

• **OBSA – 2.75 % septembre 2022**

L'emprunt obligataire à bons de souscription d'actions émis le 24 septembre 2002, d'une durée

de 20 ans, a été remis en paiement d'une partie des actions Bcom3. Il est représenté par 2 812 500 obligations de 305 euros de nominal, soit un montant total de 857 812 500 euros.

A chaque obligation sont attachés 10 bons donnant droit à souscrire à tout moment dans la période allant du 24 septembre 2013 au 24 septembre 2022 une action Publicis au prix de 30,5 euros par paiement intégral en numéraire à la souscription.

Les obligations sont remboursées chaque année du 30 juin 2013 au 30 juin 2021 et pour finir le 24 septembre 2022 par dixième de leur valeur, soit 30,5 euros.

Les OBSAs portent intérêt à 2,75% du nominal.

• **OCEANE – 0.75% actuariel juillet 2008**

L'emprunt obligataire convertible en actions nouvelles ou existantes (OCEANES) émis le 8 juillet 2003 pour un montant total de 672 millions d'euros et une durée de 5 ans est composé de 23 172 413 obligations de 29 euros, émises au pair, et portant intérêt au taux de 0,75% l'an.

Ces obligations seront remboursées en totalité à leur date d'échéance le 17 juillet 2008 au pair. Toutefois, elles pourront être amorties de façon anticipée soit par rachat en bourse, soit par offre publique d'achat ou d'échange, et cela à tout moment à compter du 18 juillet 2003.

De plus, Publicis dispose d'un droit de procéder à un amortissement anticipé à compter du 15 décembre 2005, dans l'hypothèse où le cours de l'action dépasserait 130% du prix de remboursement anticipé.

Les porteurs d'obligations peuvent demander la conversion ou l'échange des obligations à tout moment depuis le 26 août 2003 jusqu'au septième jour ouvré précédant la date de maturité, à raison d'une action par obligation.

Les actions émises pourront être, au choix de la société, des actions nouvelles ou existantes.

Banques et dettes auprès des établissements de crédit

Ce poste se décompose comme suit :

en millions de dollars	31 décembre 2003
Lignes de crédit court terme	17
Soldes créditeurs de banques	-
Total	17

Résultat financier

Le résultat financier 2003 comprend notamment la reprise de provision sur actions propres à hauteur de 40 millions d'euros suite à l'évolution favorable du cours de bourse de l'action Publicis, et les produits d'intérêts des Credit Linked Notes à hauteur de 12 millions d'euros. Ces produits se trouvent partiellement compensés par l'effet année pleine des intérêts liés au financement mis en place pour l'acquisition de BCom3.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2003 d'un montant négatif de 23 millions d'euros est constitué principalement par :

- la moins value nette de 45 millions d'euros dégagée lors de l'opération d'apport des titres Philadelphia Merger Corp (PMC ex Bcom3) à Publicis Groupe Investments BV, résultant :
 - d'une moins value brute de 591 millions d'euros
 - d'une reprise de provision de 553 millions d'euros
 - d'une dotation exceptionnelle d'amortissement de 7 millions sur les frais d'acquisitions ;
- la plus value nette de 22 millions d'euros dégagée lors des opérations d'apport des titres à Publicis Groupe Investments BV autres que les titres de Philadelphia Merger Corp (PMC ex Bcom3).

En 2002, le résultat exceptionnel d'un montant négatif de 934 millions d'euros était essentiellement constitué de :

- la moins value dégagée de 261 millions d'euros lors des opérations de cession et d'échanges de titres de participation Saatchi & Saatchi contre des titres Publicis USA Holdings et Publicis Worldwide BV qui est constituée :
 - d'une moins value brute de 757 millions d'euros
 - d'une reprise de provision de 496 millions d'euros ;
- la constitution de provisions à caractère exceptionnel portant sur les titres de participation :
 - Bcom3 pour 553 millions d'euros
 - Publicis USA Holdings pour 120 millions d'euros.

Impôt sur les sociétés

A partir du 1^{er} janvier 2003, un groupe d'intégration fiscale a été mis en place avec des filiales françaises. L'exercice 2003 fait ressortir un déficit fiscal pour la société seule de 572 millions d'euros et une plus value nette à long terme de 553 millions.

Le groupe fiscal fait ressortir un déficit fiscal de 550 millions et a permis de dégager pour la mère un crédit d'impôts de 9 millions d'euros.

Le montant des déficits et des moins-values reportables au 31 décembre 2003 s'analyse comme suit :

Nature	Montant	Année de prescription
Déficits ordinaires reportables avant l'intégration fiscale	65	Sans limitation dans le temps
Moins-values long terme	848	2012
Déficits ordinaires reportables à partir de la mise en place de l'intégration fiscale en 2003	550	Sans limitation dans le temps

→

→ **Engagements hors bilan donnés**

Crédit-bail :

Deux étages de l'immeuble de la rue du Dôme à Boulogne ont été acquis en crédit-bail.

Ce contrat présente les caractéristiques suivantes :

Valeurs des biens en crédit-bail restant à verser au 31 décembre 2003

Catégorie d'immobilisation	Valeur d'origine	Redevances		Dotations aux amortissements théoriques		Prix d'achat résiduel en fin de contrat
		de l'exercice	cumulées	de l'exercice	cumulées	
Terrains et constructions	8 ⁽¹⁾	0,5	7,5	0,3	3,3	3

(1) dont 2 millions d'euros pour la valeur du terrain

Échéance des redevances de crédit-bail restant à verser au 31 décembre 2003

Catégorie d'immobilisation	moins d'1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	total
Terrains et constructions	0,5	1,5 ⁽¹⁾		2

(1) non compris les versements complémentaires de 2 millions d'euros correspondant au prix d'achat résiduel en fin de contrat (avec des échéances de 1 à 5 ans)

Obligations liées aux emprunts obligataires et aux ORANES

• Emprunt obligataire échangeable en actions IPG – 2% janvier 2007

Les conditions de cet emprunt prévoient la possibilité pour les porteurs de demander l'échange de leurs obligations en un nombre de titres Interpublic Group représentant une prime de 30% par rapport au cours de référence (soit un prix d'échange de 36,74 USD), à raison de 244.3 actions IPG pour une obligation.

Ainsi Publicis a été susceptible, en cas de demande d'échange à compter du 30 juin 2003, de livrer en remboursement de l'emprunt un nombre maximum d'actions Interpublic Group de 4 885 950. Mais aucune demande n'a été formulée jusqu'au 31 décembre 2003.

Toutefois la société se réserve le droit de procéder à un paiement en espèces au lieu et place de la remise des actions.

• OCEANE 2018 – 2,75% actuariel janvier 2018

Dans le cadre de l'OCEANE, les porteurs d'obligations peuvent demander la conversion des obligations, à raison d'une action par obligation, à tout moment à compter du 18 janvier 2002 jusqu'au 7^e jour ouvré précédant la date de maturité

(janvier 2018). La société a donc un engagement de livrer 17 624 521 actions qui peuvent être au choix de Publicis, soit des actions nouvelles à émettre, soit des actions existantes qu'elle détiendrait en portefeuille.

• ORANE - Obligations remboursables en actions nouvelles ou existantes – septembre 2022

Chaque ORANE donne droit à recevoir 18 actions Publicis nouvelles ou existantes, à raison d'une par an du 1^{er} septembre 2005 et jusqu'au vingtième anniversaire de l'emprunt (2022). La société a donc un engagement de livrer 1 562 500 actions chaque année, de l'année 2005 à 2022, soit 28 125 000 actions au total, qui peuvent être au choix de Publicis, soit des actions nouvelles à émettre, soit des actions existantes qu'elle détiendrait en portefeuille.

• OBSA – 2,75% septembre 2022

Dans le cadre de l'OBSA, la société s'engage, lors de l'exercice des bons de souscription attachés à chaque obligation – à raison de 10 bons pour une obligation –, à augmenter son capital de 0,40 euro par action souscrite avec prime d'émission de 30,1 euros, correspondant au prix de l'exercice fixé à 30,5 euros. Ces bons pourront être exercés à tout moment du 24 septembre 2013 au 24 septembre 2022.

- **OCEANE 2008 – 0,75 % actuariel juillet 2008**

Dans le cadre de l'OCEANE, les porteurs d'obligations peuvent demander la conversion des obligations, à raison d'une action par obligation, à tout moment à compter du 26 août 2003 jusqu'au 7^e jour ouvré précédant la date de maturité (juillet 2008). La société a donc un engagement de livrer 23 172 413 actions qui peuvent être au choix de Publicis, soit des actions nouvelles à émettre, soit des actions existantes qu'elle détiendrait en portefeuille.

Plans d'options Publicis

Toutes les informations relatives à ces plans sont données dans la Note 28 des comptes consolidés.

Garanties contractuelles données

- Garantie donnée au profit de diverses banques pour un total de 140 millions de GBP pour les achats

d'espace effectués par certaines de nos filiales pour le compte de leurs clients auprès de EYE TV.

- Garantie donnée en faveur d'une banque pour un montant de 88 millions d'euros, en tant qu'actionnaire à hauteur de 45 % de la société iSe (International Sports & Entertainment AG), qui s'est engagée à payer, en janvier 2005, 176 millions d'euros pour l'acquisition de la licence auprès de la FIFA. iSe, société créée en 2003 conjointement entre Publicis (45 %), Dentsu (45 %) et Sports Mondial (10%), a gagné le programme "Hospitality and Prestige Ticketing" auprès de la FIFA pour la coupe du monde de football 2006.
- Garantie en paiement de loyers jusqu'en 2012 pour le compte de Leo Burnett USA au profit du propriétaire des locaux du 35, West Wacker Drive à Chicago, pour un montant maximum de 117 millions de dollars.

Engagements donnés dans le cadre d'opérations de couverture de prêts en devises consentis à certaines filiales

Montant en devises	58 millions de GBP	18 millions de USD
Type de contrat	Couverture vendeuse	Couverture vendeuse
Devises	GBP/EURO	USD/EURO
Date d'échéance	17/02/2004	18/01/2005
Cours à terme	0,69815	1,231225
Contrepartie	84 millions d'euros	15 millions d'euros

Engagements hors bilan reçus

Lignes de crédit non utilisées 700 millions d'euros dans le cadre de l'accord avec un groupe de banques ("Club Deal") signé le 20 novembre 2003

Événements post clôture

Emprunt obligataire échangeable IPG – 200 millions d'euros (janvier 2007):

Au cours du mois de février 2004, la grande majorité des porteurs de ces obligations a exercé

son droit au remboursement anticipé de l'emprunt en numéraire intervenant le 1^{er} mars 2004 pour un montant de 192 millions d'euros. Les frais d'émission inscrits en charge à étaler au bilan ont été amortis de façon accélérée.

Parallèlement, le Callable Asset Swap qui figurait au bilan de clôture pour 50 millions d'euros et dont la maturité était la même que celle de l'exercice par les porteurs de leur droit à remboursement anticipé décrit ci-dessus, s'est trouvé remboursé.

→

→ **Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2003**
(chiffres en milliers d'euros, sauf pour les capitaux propres déclarés dans la monnaie locale)

A - Filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de Publicis Groupe S.A.

Sociétés	capital	Réserves et report à nouveau	% de participation	Valeur d'inventaire brute	Valeur d'inventaire nette	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés
1- Filiales									
Publicis USA Holdings 14185 North Dallas Parkway – Suite 400 Dallas, Texas USA	2	1 299 050 USD	66,90	1 440 028	1 319 649	67 155	0	77 737	0
Publicis Groupe . Investments B.V Prof. W.H. Keesomlaan 12 1183 DJ Amstelveen Pays-Bas	60 392	4 458 674	100,00	3 904 322	3 904 322	33 006	0	(941)	0
SFPF Holding 133, Champs Elysées 75008 Paris	109 463	19	98,62	107 957	107 957	0	0	(1 751)	0
Publicis Conseil 133, Champs Elysées 75008 Paris	28 074	6 451	99,61	90 833	90 833	126	204 191	24 114	43 401
Médias & Régies Europe 133 Champs Elysées 75008 Paris	24 150	27 121	99,99	25 508	25 508	0	30 271	6 746	3 542
Publicis Consultants 133, Champs Elysées 75008 Paris	142	69	98,93	4 224	4 224	15 312	37 361	1 409	4 569
Drugstore Champs Elysées 133, Champs Elysées 75008 Paris	1 133	3	99,99	1 137	1 137	16 302	82	(3 310)	0
Publicis Technology 4-6, passage Louis Philippe 75011 Paris	173	505	99,89	999	999	1642	6 740	363	0
2- Participations									
Europe 1 Immobilier 26bis, rue François 1 ^{er} 75008 Paris	1 050	2 900	10 ,00	1 959	1 959	0	0	396	63

B - Renseignement global sur toutes les filiales et participations

	Filiales		Participations	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Valeur comptable des titres détenus				
- brute	231 518	5 344 350	1 979	87
- nette	231 518	5 223 971	1 979	1
Montant des prêts accordés	33 922	100 161	0	0
Montant des dividendes encaissés	53 965		65	0

→

% de participation **Valeur nette comptable**
(en millions d'euros)

I- Participations**A. Participations françaises**

107 956 688 actions	SFFP Holding	98,62%	108
3 728 633 actions	Publicis Conseil	99,61%	91
1 609 989 actions	Médias & Régies Europe	99,99%	26
9 230 actions	Publicis Consultants	98,93%	4
7 000 actions	Europe 1 Immobilier	10,00%	2
74 599 actions	Drugstore Champs Elysées	99,99%	1
4 539 actions	Publicis Technology	99,89%	1
245 000 actions	Régie 1	49,00%	-
13 465 actions	Groupe Publicis Services	99,99%	-
2 493 actions	WAM	99,72%	-

Participations dont la valeur est inférieure à 15 000 euros, ensemble

1

Total des participations françaises**234****B. Participations étrangères**

206 449 actions	Publicis USA Holdings	66,90%	1 320
123 023 parts	Publicis Groupe Investments BV	100,00%	3 904

Participations dont la valeur est inférieure à 15 000 euros, ensemble

-

Total des participations étrangères**5 224****Total des participations****5 458****II- Autres titres immobilisés****C. Titres français**

13 012 389 actions propres Publicis Groupe S.A.	6,66%	323
1 713 actions GITT	ns	-

Total des autres titres immobilisés**323****III- Autres titres****D. Autres titres de sociétés françaises**

ORA Le Monde	12
SICAV monétaires	99

E. Autres titres étrangers

Callable Asset Swap IPG	50
CLN Credit Linked Notes	380

Total des autres titres**541****Total des valeurs mobilières****6 322**

Résultat de la société Publicis Groupe S.A. au cours des cinq derniers exercices (en milliers d'euros)

	2003	2002	2001	2000	1999
Capital en fin d'exercice					
Capital social	78 151	78 432	55 840	52 679	35 925
Nombre d'actions émises	195 378 253	196 081 129	139 599 996	138 219 819	94 259 960
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- Par exercice d'options de souscriptions attribuées ⁽¹⁾	525 080	650 553	918 196	726 600	797 310
- Par conversion d'obligations ⁽²⁾	68 921 934	45 749 521	-	-	-
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	17 914	10 997	11 436	11 620	10 911
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	(559 520)	(698 213)	25 009	227 527	24 091
Impôts sur les bénéfices	(8 399)	(94)	0	9	5 102
Résultat après impôts, amortissements et provisions	25 677	(926 174)	(469 109)	192 019	20 711
Résultat distribué	50 803(3)	46 871	29 423	27 130	15 290
Résultat par action en euros					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	(2,82)	(3,56)	0,18	1,64	0,20
Résultat après impôts, amortissements et provisions	0,13	(4,72)	(3,36)	1,38	0,22
Dividende attribué à chaque action	0,26	0,24	0,22	0,20	0,17
Personnel					
Effectif moyen des salariés	9	5	5	5	5
Montant de la masse salariale	3 183	637	745	811	515
Montant des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 561	476	359	540	141

NB : Les résultats par action de l'exercice 1999 ont été ajustés pour tenir compte de la division par 10 du nominal de l'action intervenue le 29 août 2000

(1) Les BSA (bons de souscriptions d'actions) attachés aux OBSAs ne sont pas pris en compte du fait de leur cours d'exercice de 30,5 euros, supérieur au cours de bourse de décembre 2002 et 2003.

(2) Il a été retenu comme hypothèse que des actions nouvelles seront émises tant dans le cadre des OCEANes que des ORANes.

(3) Estimation sur la base des actions existant au 31 décembre 2003, y compris les actions propres.

Les comptes sociaux complets sont disponibles sur demande adressée au siège social de la société,
133, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris – France
Le rapport des Commissaires aux Comptes qui suit porte sur les comptes sociaux complets.

→

COMPTES SOCIAUX ABRÉGÉS

Exercice 2003

→ **RAPPORTS DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

—
Rapport général

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Publicis Groupe S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le 12 mars 2004

• **Règles et principes comptables :**

Votre société, dans le cadre de ses opérations de financement réalise divers emprunts et placements. A ce titre, les notes de l'annexe 2.4 "Emprunts obligataires", 3.1.4 "Immobilisations financières", 3.3 "Prime de remboursement des obligations", 3.7 "Autres fonds propres", "3.9 Emprunts obligataires" et 7.2 "Engagements hors bilan" exposent les traitements comptables de ces emprunts et placements et fournissent les informations qui s'y rapportent. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des traitements comptables retenus pour ces placements et emprunts ainsi que des informations fournies.

• **Estimations comptables :**

Votre société procède à la revue de la valeur d'usage des titres de participation tel qu'exposé en note 2.3 "Immobilisations financières" de l'annexe aux comptes sociaux. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Commissaires aux Comptes

Mazars & Guérard
Frédéric Allilaire Isabelle Massa

Ernst & Young Audit
Bruno Perrin

Rapport spécial sur les conventions réglementées

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention autorisée au cours de l'exercice :

Pacte entre Publicis Groupe S.A. et Dentsu Inc.

Actionnaire concerné : Dentsu Inc.

Nature, objet et modalités :

Le 30 novembre 2003, Publicis Groupe S.A. et Dentsu ont conclu un pacte consécutif aux

engagements pris dans le cadre de l'accord de fusion du 7 mars 2002 entre Publicis Groupe S.A. et ses filiales Philadelphia Merger Corp. et Philadelphia Merger LLC d'une part et Bcom3 Group, Inc d'autre part, au terme duquel Philadelphia Merger Corp a absorbé par voie de fusion, Bcom3. Les principales dispositions de ces engagements ont été décrites dans la note d'opération sur l'opération de rapprochement avec Bcom3 qui a fait l'objet d'un visa numéro 02-564 de la COB en date du 16 mai 2002.

Le pacte comprend des clauses relatives à la direction de Publicis Groupe S.A. (composition du Conseil de Surveillance, changement de la forme sociale et représentation de Dentsu au Comité d'Audit), des clauses concernant le transfert des actions et des bons de souscription d'actions Publicis Groupe S.A. détenues par Dentsu avec notamment une limitation de la participation de Dentsu à 15% des droits de vote de Publicis Groupe S.A. Il prévoit en outre une clause antidilution en faveur de Dentsu et une clause relative au maintien de mise en équivalence comptable de la participation du Groupe Publicis par Dentsu. Ce pacte prendra fin le 12 juillet 2012 sauf accord des parties pour le reconduire dix ans. Il a fait l'objet d'une Décisions et Informations de l'AMF en date du 9 janvier 2004 sous le numéro 204C0036.

Cette convention n'a pas eu d'incidence sur les comptes de la société Publicis Groupe S.A. sur l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le 12 mars 2004

Les Commissaires aux Comptes

Mazars & Guérard
Frédéric Allilaire Isabelle Massa

Ernst & Young Audit
Bruno Perrin

En outre, la société déclare ne pas avoir eu connaissance de nouvelles conventions au sens de l'article L. 225-86 du Code de commerce qui auraient été conclues depuis la clôture de l'exercice 2003. →

ATTESTATIONS DES RESPONSABLES

Attestation du responsable du document de référence

Maurice Lévy, Président du Directoire.

“A ma connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur

jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Publicis ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.”

Le Président du Directoire
Maurice Lévy

Attestation des contrôleurs légaux des comptes

	Date de première nomination	Prochaine échéance du mandat
Commissaires aux Comptes titulaires		
- Cabinet Mazars & Guérard représenté par Frédéric Allilaire et Isabelle Massa 125, rue de Montreuil 75011 Paris	25 juin 1981	A.G.O. 2005
- Cabinet Ernst & Young Audit représenté par Bruno Perrin Tour Ernst & Young 92037 Paris La Défense	14 juin 2001	A.G.O. 2007
Commissaires aux Comptes suppléants		
- Patrick de Cambourg 125, rue de Montreuil 75011 Paris	25 juin 1998	A.G.O. 2004
- Denis Thibon 11, faubourg de l'Arche 92037 Paris la Défense	14 juin 2001	A.G.O. 2007

Avis des Commissaires aux Comptes sur le document de référence

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Publicis Groupe S.A. et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Directoire de la société. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes

ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Les données prospectives présentées correspondent à des objectifs des dirigeants, et non des données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés de Publicis Groupe S.A. arrêtés par le Directoire ont fait l'objet d'un audit par les Commissaires aux Comptes Mazars & Guérard et Ernst & Young Audit pour les exercices clos les 31 décembre 2001 et 2002 selon les normes professionnelles applicables en France. Les comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2001 ont été certifiés sans réserve ni observation. Les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 ont été certifiés sans réserve ni observation. Les comptes consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 ont été certifiés sans réserve et ont fait l'objet d'une observation concernant la note 1 de l'annexe consolidée qui expose le changement de méthode résultant de la première application, à compter du premier janvier 2002 du règlement CRC N° 2000-06 relatif aux passifs et au changement de méthode en résultant.

Les comptes annuels et les comptes consolidés de Publicis Groupe S.A. pour l'exercice clos au 31 décembre 2003 arrêtés par le Directoire ont fait l'objet d'un audit par les Commissaires aux Comptes Mazars & Guérard et Ernst & Young Audit, selon les normes professionnelles en France. Ils ont été certifiés sans réserve ni observation. En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous avons mentionné dans notre rapport général et notre rapport sur les comptes consolidés la justification suivante de nos appréciations :

- **au titre des comptes annuels**

- Règles et principes comptables :

Votre société, dans le cadre de ses opérations de financement réalise divers emprunts et

placements. A ce titre, les notes de l'annexe 2.4 "Emprunts obligataires", 3.1.4 "Immobilisations financières", 3.3 "Prime de remboursement des obligations", 3.7 "Autres fonds propres", "3.9 Emprunts obligataires" et 7.2 "Engagements hors bilan" exposent les traitements comptables de ces emprunts et placements et fournissent les informations qui s'y rapportent.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des traitements comptables retenus pour ces placements et emprunts ainsi que des informations fournies.

- Estimations comptables :

Votre société procède à la revue de la valeur d'usage des titres de participation tel qu'exposé en note 2.3 "Immobilisations financières" de l'annexe aux comptes sociaux. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

- **au titre des comptes consolidés**

- Règles et principes comptables :

La note 1.2 "Principes et méthodes comptables" de l'annexe aux comptes consolidés expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du revenu. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons notamment vérifié le caractère approprié des méthodes comptables relatives à la reconnaissance du revenu et des informations s'y rapportant fournies dans cette note et nous nous sommes assurés de la correcte application de ces méthodes.

Votre Groupe, dans le cadre de ses opérations de financement réalise divers

→

→ emprunts et placements. A ce titre, les notes de l'annexe 1.2 "Principes et méthodes comptables", 2.2 "Acquisition de Bcom3", 5 "Immobilisations financières nettes", 10 "Prime de remboursement OCEANE", 14 "ORANE", 16 "Emprunts et dettes financières" et 20 "Engagements hors bilan" exposent les traitements comptables de ces emprunts et placements et fournissent les informations qui s'y rapportent.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des traitements comptables retenus pour ces placements et emprunts ainsi que des informations fournies.

- Estimations comptables :

La note 2.2 "Acquisition de Bcom3" expose le traitement comptable de l'acquisition du groupe Bcom3, et notamment la valorisation dans les comptes consolidés des éléments remis en échange lors de l'acquisition et la finalisation de l'évaluation des actifs et passifs identifiables et notamment les marques et relations contractuelles avec les clients. Votre société a dans le cadre de cette acquisition constitué des provisions tel que décrit en note 15 "Provisions pour risques et charges" de l'annexe aux comptes consolidés. Cette note expose notamment les modalités de détermination et d'évaluation des provisions pour restructuration, provisions sur engagements immobiliers et provisions pour obligations au titre des avantages au personnel. Notre appréciation de l'évaluation des éléments remis en échange lors de l'acquisition ainsi que des actifs et passifs identifiables, s'est fondée sur des évaluations indépendantes effectuées à dire d'experts et sur une prise de connaissance et des tests de la procédure suivie par la direction pour procéder à l'évaluation de ces éléments.

Votre société procède à des tests de dépréciation sur la valeur des écarts d'acquisition tel qu'exposé en note 3 "Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles nettes" de l'annexe aux comptes consolidés. Celle-ci précise la

méthode utilisée ainsi que les modalités d'estimation et les hypothèses retenues pour la réalisation de ces tests de dépréciation.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de la méthodologie, des estimations et des hypothèses retenues s'est fondée sur une prise de connaissance et une analyse de la procédure suivie par la direction pour procéder à la réalisation de ces tests. Nos travaux ont consisté par ailleurs à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la Direction du Groupe, revoir les calculs effectués par la société et procéder à une comparaison des hypothèses retenues par la société avec les données de marché.

Dans le cadre de nos appréciations de ces estimations comptables, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

Les comptes pro forma pour les exercices clos les 31 décembre 2001 et 2002 établis sous la responsabilité du Président du Directoire ont fait l'objet d'un examen par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France. Au terme de cet examen qui a fait l'objet d'un rapport en date du 24 mars 2003, à notre avis, les conventions retenues constituent une base raisonnable pour apprécier les effets de l'acquisition de Bcom3 dans les comptes proforma, leur traduction chiffrée est appropriée et les méthodes comptables utilisées sont conformes à celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés de Publicis Groupe S.A.

Des extraits de ces comptes pro forma ont été intégrés dans le présent document de référence.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

Concernant les informations pro forma contenues dans le présent document de référence nous rappelons que ces informations ont vocation à traduire l'effet sur des informations comptables et financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Elles ne sont toutefois pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée.

Fait à Paris, le 22 avril 2004

Les Commissaires aux Comptes

Mazars & Guérard Ernst & Young Audit

Frédéric Allilaire Bruno Perrin
Isabelle Massa

Politique d'information

Toute information relative au présent document pourra être obtenue auprès de :

Jean-Michel Etienne, Directeur Financier
133, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris
(Téléphone : 01 44 43 72 30 - Fax : 01 44 43 75 60 -
e-mail : jean-michel.etienne@publicis.com)

Pierre Bénaich, Directeur des Relations Investisseurs
133, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris
(Téléphone : 01 44 43 65 00 - Fax : 01 44 43 75 51 -
e-mail : pierre.benaich@publicis.com)

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT PUBLICIS GROUPE S.A. ET SON CAPITAL

Renseignements généraux concernant Publicis Groupe S.A.

Dénomination sociale et siège social

Publicis Groupe S.A.,
133, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris.

Forme juridique et législation applicable

Société Anonyme à Directoire et Conseil de
Surveillance régie par les articles L 225-57 et
L 225-93 du Code de commerce.

Date de constitution et date d'expiration

Constitution : le 4 octobre 1938

Expiration : le 3 octobre 2037 sauf cas de
prorogation

Objet social (article 2 des statuts)

La société continue d'avoir pour objet :
L'exploitation et la mise en valeur, de quelque
manière que ce soit, de la publicité sous toutes
ses formes et quelle qu'en soit la nature.

L'organisation de tous spectacles et de toutes
émissions radiophoniques ou télévisées,
l'établissement de tous programmes
radiophoniques, télévisés et autres, l'exploitation
de tous théâtres cinématographiques, de studios
d'enregistrement ou d'émission et de toutes
salles de projection et vision, l'édition papier
de toute nature et l'édition mécanique de toutes
musiques, sketches, scénarii et pièces théâtrales.

Et généralement, toutes opérations
commerciales, financières, immobilières,
industrielles et mobilières se rattachant
directement ou indirectement à ce qui précède
ou susceptibles de favoriser le développement
et l'extension des affaires sociales.

La société pourra agir en tous pays pour son
compte et pour le compte de tiers, soit seule, soit
en participation, association ou société, avec toutes
autres sociétés et personnes et réaliser sous quelque
forme que ce soit, directement ou indirectement,
les opérations rentrant dans son objet.

Elle peut également prendre sous toutes
formes, tous intérêts et participations dans toutes
affaires et entreprises françaises et étrangères
quel que soit leur objet.

Registre du Commerce et des Sociétés

542 080 601 RCS Paris ; CODE NAF 741 J

Exercice social

Il commence le 1^{er} janvier et se termine
le 31 décembre de chaque année.

→

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Exercice 2003

→ **Lieu de consultation des documents relatifs à la société :**

au siège social

Répartition statutaire des bénéfices (articles 28 et 29 des statuts) :

Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est fait d'abord un prélèvement de 5 % au moins, affecté à la formation d'un fonds de réserve dit "réserve légale"; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social. Il reprend son cours, lorsque, pour une cause quelconque, il est descendu au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, il est d'abord prélevé la somme nécessaire pour servir aux actionnaires, à titre de premier dividende, cinq pour cent des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties, sans qu'en cas d'insuffisance d'un exercice pour effectuer ce paiement, il puisse être fait, de ce chef, un prélèvement sur le bénéfice des exercices ultérieurs.

Sur le surplus, l'Assemblée Générale a la faculté, sur la proposition du Directoire, de prélever les sommes qu'elle juge convenable de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves, généraux ou spéciaux, dont elle détermine l'affectation ou l'emploi.

Le solde, s'il en existe un, est réparti aux actions.

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les conditions légales et réglementaires.

Assemblées Générales (articles 19 à 24 des statuts)

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent. Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions, formes et délais fixés par la loi.

• Représentation et admission aux Assemblées :

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné :

- pour les propriétaires d'actions nominatives à l'inscription de l'actionnaire sur le registre de la société ;

- pour les propriétaires d'actions au porteur au dépôt, au lieu indiqué par l'avis de convocation, d'une attestation délivrée par l'intermédiaire habilité teneur du compte.

• Bureau - Feuille de présence - Droits de vote (article 21 des statuts) :

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation, mais un droit de vote double est attribué aux actions détenues à titre nominatif depuis plus de deux ans (AGE du 14 septembre 1968). Ce droit de vote double cesse lors de la conversion des actions nominatives en actions au porteur et lors de tout transfert autre que le transfert au nominatif par dévolution successorale ou donation.

Au 31 décembre 2003, il existe 32 157 453 actions possédant un droit de vote double, ce qui représente 64 314 905 voix.

La suppression du droit de vote double, du ressort de l'AGE, est aussi soumise à l'approbation par l'assemblée spéciale des propriétaires d'actions jouissant du droit de vote double.

Les votes sont exprimés par mains levées, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble le dixième du capital.

Il n'existe pas d'actions nominatives attribuées gratuitement.

• Seuils statutaires devant être déclarés (Assemblée Générale Extraordinaire du 17 décembre 1993 - article 7 III des statuts) :

"Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui détient ou vient à détenir, de quelque manière que ce soit au sens de l'article L 233-7 du Code de commerce, une fraction égale à 1% du capital social ou tout multiple de ce pourcentage, doit informer la société du nombre total d'actions qu'elle possède au moyen d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils. Pour le cas où le nombre ou la répartition des droits de vote serait supérieur au nombre ou à la répartition des actions, les pourcentages mentionnés ci-dessus porteront sur la détention des droits de vote. Cette obligation s'applique également chaque fois que la fraction du capital ou des droits de vote détenus devient inférieure à l'un des seuils prévus à l'alinéa ci-dessus.

Renseignements généraux concernant le capital de Publicis Groupe S.A.

Composition du capital social

Le capital social s'élève au 31 décembre 2003 à 78 151 301,20 euros et est divisé en 195 378 253 actions de 0,40 euro nominal.

Capital autorisé non émis

Les Assemblées Générales Extraordinaires de Publicis Groupe S.A. du 27 novembre 1987 et du 21 juin 1991 ont autorisé l'émission de 616 800 actions de 25 francs nominal sous forme d'options de souscription. De plus, dans le cadre de la fusion absorption de Publicis Communication par Publicis Groupe S.A. intervenue en décembre 1998, les 62 397 options attribuées et non encore levées existant chez l'absorbée à la date de fusion ont été reprises par l'absorbante, après conversion en 935 970 options de souscription à des actions de Publicis Groupe S.A. de 0,40 euro.

En outre, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 août 2000 a autorisé le Directoire dans la limite légale de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions.

Ces options ont toutes été consenties au profit des membres des organes d'administration et de direction de Publicis Groupe S.A., société mère, ou de ses principales filiales.

Tous les renseignements relatifs à ces plans d'options de souscription figurent dans l'annexe aux comptes consolidés.

Dans le cadre de l'offre publique d'échange déposée par la société et portant sur les titres Saatchi & Saatchi, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 août 2000 a autorisé l'émission maximale de 46 096 133 actions de 2,50 francs pour permettre l'échange de l'ensemble des actions Saatchi & Saatchi présentées à l'offre. L'Assemblée a également décidé l'émission d'un nombre maximum de 46 096 133 certificats de valeur garantie permettant la remise d'un certificat pour chaque action Publicis Groupe S.A. remise en échange des actions Saatchi & Saatchi apportées. Cette autorisation a été renouvelée par les Assemblées Générales Extraordinaires du 14 juin 2001 et du 18 juin 2002.

La dite Assemblée Générale du 29 août 2000 a autorisé le Directoire à augmenter en une ou plusieurs fois le capital social d'un montant maximum de 30 millions d'euros avec et sans suppression du droit préférentiel de souscription. Cette autorisation a été remplacée par celle donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire

du 9 janvier 2002 d'augmenter le capital, en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximum de 40 millions d'euros avec maintien ou suppression du droit préférentiel, y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 janvier 2002 a également autorisé le Directoire à procéder à l'émission d'obligations ou de titres de créance pour un montant nominal de 800 millions d'euros. En outre, la dite Assemblée a autorisé le Directoire à l'effet de réaliser une augmentation de capital d'un montant de 2 800 000 euros, réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise et/ou à un plan partenarial d'épargne salariale.

En janvier 2002, le Directoire a procédé à une émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes d'un montant de 690 000 000 d'euros et d'une durée de 16 ans. Cet emprunt se compose de 17 624 521 obligations de 39,15 euros, émises au pair, et portant intérêt au taux de 1% l'an. Ces obligations seront remboursées en totalité à leur date d'échéance, le 18 janvier 2018, pour un montant correspondant à 134,59% du pair.

Cette même Assemblée a délégué au Directoire les pouvoirs nécessaires à l'effet:

- d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, dans la limite d'un montant maximal deux millions huit cent mille euros, pendant une durée de cinq ans, par émission d'actions réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise et/ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire en faveur desquels elle a supprimé le droit préférentiel de souscription des actionnaires. L'Assemblée Générale a, en outre décidé que les bénéficiaires des augmentations de capital autorisées seront, directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement d'entreprise, les adhérents à un plan d'épargne d'entreprise et/ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire établis en commun par la société et les sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce et qui remplissent, en outre, les conditions éventuellement fixées par le directoire.

(Dixième résolution)

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société, réunie le 18 juin 2002 a délégué au Directoire les pouvoirs nécessaires à l'effet :

- de procéder pendant une période de vingt-six mois →

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Exercice 2003

- à compter de la date de l'assemblée, à l'augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant maximal de quarante millions d'euros ou sa contre-valeur en toutes autres monnaies, (a) par l'émission d'actions nouvelles, assorties ou non de bons de souscription d'actions, à souscrire contre espèces ou par compensation de créances ou, dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la société, en rémunération de titres visés à l'article L. 225-148 du Code de commerce, avec ou sans prime d'émission, (b) par l'émission de valeurs mobilières autres que des actions donnant droit, directement ou indirectement, par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autres manière, à l'attribution d'actions, à tout moment ou à dates fixes, (c) par l'émission de bons de souscription d'actions, à souscrire en espèces, ou attribués gratuitement, étant précisé que ces bons pourront être émis seuls ou attachés à des valeurs mobilières visées au (b) ci-dessus émises simultanément, ou (d) soit par mise en œuvre simultanée de plusieurs de ces procédés. En outre, le montant nominal maximal des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société susceptibles d'être émises en vertu de la présente résolution ne pourra dépasser le plafond de neuf cents millions d'euros ou la contre-valeur de ce montant en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies. (Treizième résolution) ;
- de procéder pendant une période de vingt-six mois à compter de la date de l'Assemblée, à l'augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant maximal de quarante millions d'euros ou sa contre-valeur en toutes autres monnaies (ce plafond étant commun à celui de la septième résolution), (a) par l'émission d'actions nouvelles, assorties ou non de bons de souscription d'actions, à souscrire contre espèces ou par compensation de créances ou, dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la société, en rémunération de titres visés à l'article L. 225-148 du Code de commerce, avec ou sans prime d'émission, (b) par l'émission de valeurs mobilières autres que des actions donnant droit, directement ou indirectement,

par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autres manière, à l'attribution d'actions, à tout moment ou à dates fixes, (c) par l'émission de bons de souscription d'actions, à souscrire en espèces, ou attribués gratuitement, étant précisé que ces bons pourront être émis seuls ou attachés à des valeurs mobilières visées au (b) ci-dessus émises simultanément, ou (d) soit par mise en œuvre simultanée de plusieurs de ces procédés. En outre, le montant nominal maximal des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société susceptibles d'être émises en vertu de la présente résolution ne pourra dépasser le plafond de neuf cents millions d'euros ou la contre-valeur de ce montant en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies (ce plafond étant commun à celui de la treizième résolution). (Quatorzième résolution)

Cette même assemblée a délégué au Directoire dans le cadre de l'acquisition Bcom3, pour une durée de six mois, tous pouvoirs à l'effet de procéder à l'émission de 1 562 500 ORANes d'une valeur nominale de 549 euros chacune, soit un montant nominal total de 857 812 500 euros et à l'émission de 2 812 500 OBSAs d'une valeur nominale de 305 euros chacune, soit un montant nominal total de 857 812 500 euros. Ces émissions ont été réalisées dans les termes économiques et financiers décrits dans la note d'opération visée par la COB le 16 mai 2002 et approuvés par les actionnaires de Publicis Groupe S.A. en assemblée du 18 juin 2002 dans les dix neuvième et vingtième résolutions.

Usant des délégations conférées par la dite Assemblée, le Directoire et son Président ont finalisé comme convenu les contrats régissant l'émission des ORANes et des OBSAs. Par ailleurs, Publicis Groupe S.A. a demandé l'admission des ORANes et des Bons de Souscription d'Actions (BSA) à la cote d'Euronext.

Pactes d'actionnaires

Deux "Memorandums of Understanding"⁽¹⁾ ont été signés le 7 mars 2002 entre le groupe de communication japonais Dentsu Inc. (ci-après "Dentsu") et Publicis Groupe S.A. ("Publicis"), d'une part, et, d'autre part, entre Dentsu et Madame Élisabeth Badinter. La seconde convention, constitutive d'une action de concert, a bénéficié d'une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions de la Publicis délivrée par le Conseil des Marchés Financiers le 22 mai 2002.

Les principaux termes de ces memorandum sont les suivants :

Pacte d'actionnaires entre Dentsu et Publicis Groupe :

- Dentsu est représentée par deux membres au sein du Conseil de Surveillance de Publicis tant qu'elle disposera d'au moins 10% du capital, étant entendu que ce nombre de représentants augmentera dans le cas d'un accroissement du nombre total des membres du conseil de surveillance de Publicis afin que Dentsu conserve une représentation proportionnelle à ses droits de vote ;
- Dentsu ne peut pas, jusqu'au 1^{er} juillet 2012, disposer d'une participation supérieure à 15% des droits de vote de Publicis ;
- Dentsu dispose d'un droit anti-dilution pour toute augmentation de capital en numéraire à laquelle Dentsu ne pourrait pas participer en utilisant ses droits préférentiels de souscription ;
- jusqu'au 1^{er} juillet 2012, Dentsu s'interdit de céder ou de transférer toute action Publicis. En cas d'offre publique sur les titres de Publicis, Publicis veillera à ce que la réglementation boursière (et notamment le règlement de la Commission des opérations de bourse sur les offres publiques) soit respectée y compris en ce qui concerne cet engagement d'incessibilité ;
- le pacte prendra fin le 1^{er} juillet 2012 sauf renouvellement pour dix ans par accord entre les parties.

Pacte d'actionnaires entre Dentsu et Madame Élisabeth Badinter

- Dentsu s'engage en tant qu'actionnaire de Publicis, à élire ou maintenir en fonction les membres du Conseil de Surveillance désignés par Mme Élisabeth Badinter ;
- Dentsu s'engage au sein du Conseil de Surveillance de Publicis, à :

- voter en faveur de la désignation de Mme Élisabeth Badinter, ou de toute personne qu'elle se substituerait, comme président du Conseil de Surveillance de Publicis ;
- élire ou maintenir en fonction les membres du Conseil de Surveillance désignés par Mme Élisabeth Badinter ;
- voter en faveur des désignations des membres du management (notamment membres du Directoire) proposés par Mme Élisabeth Badinter après consultation de Dentsu ;
- un Comité stratégique, "Special Committee", dont les membres seront désignés par Mme Élisabeth Badinter et Dentsu (Mme Élisabeth Badinter disposant du pouvoir de désigner la majorité des membres), sera créé afin d'examiner les décisions stratégiques à prendre en Assemblée Générale ainsi que de déterminer le sens du vote de Mme Élisabeth Badinter et de Dentsu s'agissant des décisions sur lesquelles Dentsu s'est engagée à voter dans le même sens que Mme Élisabeth Badinter ;
- Mme Élisabeth Badinter s'engage à voter de telle sorte que Dentsu soit représentée par deux membres au sein du Conseil de Surveillance de Publicis tant que Dentsu disposera d'au moins 10% du capital, étant entendu que ce nombre de représentants augmentera en cas d'accroissement du nombre des membres du Conseil de Surveillance de Publicis, afin que Dentsu conserve une représentation proportionnelle à ses droits de vote ;
- après consultation de Mme Élisabeth Badinter, Dentsu s'engage à voter en Assemblée Générale de Publicis dans le même sens que Mme Élisabeth Badinter sur les décisions suivantes :
 - modification des statuts de Publicis concernant les éléments suivants : raison sociale, siège social, nombre des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, durée du mandat et nombre des actions requises pour l'exercice de ce mandat ;
 - toute opération de fusion ou opération assimilée par laquelle les actionnaires de Publicis existant au moment de la fusion conservent la majorité du nouvel ensemble après opération.
 - distribution de dividendes raisonnables pour autant que ceux-ci n'excèdent pas 40% du bénéfice distribuable ;
 - augmentations de moins de 10% du capital ou →

(1) Ces conventions sont décrites dans la note d'opération ayant reçu le visa n° 02-564 en date du 16 mai 2002 ainsi que dans la décision n°202C0590 du Conseil des Marchés Financier réunis le 22 mai 2002.

- des droits de vote sans suppression du droit préférentiel de souscription et dans la limite d'un montant global de 10% du capital social de Publicis au 7 mars 2002 ;
- réduction de capital résultant du rachat d'actions par la société ;
 - après consultation de Mme Élisabeth Badinter, Dentsu sera en droit de voter selon son souhait au titre des opérations suivantes :
 - décision d'émettre des valeurs mobilières représentant plus de 10% du capital ou des droits de vote de Publicis ;
 - attribution de droits de souscription ;
 - augmentation de capital réservée ;
 - offre publique par Publicis de valeurs mobilières avec suppression des droits préférentiels de souscription ;
 - apport ou transfert d'actifs, pour autant qu'ils soient soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires ;
 - approbation de toute transaction impliquant Mme Élisabeth Badinter, Dentsu ou une filiale de Publicis.
 - Dentsu votera en faveur de l'approbation des comptes, pour autant que les membres désignés par Dentsu au conseil de surveillance aient été entendus par le comité d'audit, que les Commissaires aux Comptes aient certifié les comptes, que les représentants de Dentsu, entendus par le comité d'audit, aient fait valoir leurs observations aux Commissaires aux Comptes et que ceux-ci aient répondu et aient maintenu leur certification ;
 - jusqu'au 1^{er} juillet 2012, Dentsu s'interdira de céder ou de transférer toute action Publicis. En cas d'offre publique sur les titres de Publicis, Publicis veillera à ce que la réglementation boursière (et notamment le règlement de la Commission des opérations de bourse sur les offres publiques) soit respectée y compris en ce qui concerne cet engagement d'incessibilité ;
 - à compter du 12 juillet 2012, Mme Élisabeth Badinter disposera d'un droit de préemption dans l'hypothèse où Dentsu aurait reçu une offre d'acquisition en numéraire ou dans l'hypothèse où Dentsu souhaiterait céder des actions sur le marché ou dans le cadre d'un placement ;
 - jusqu'au 12 juillet 2012, Dentsu s'interdira de détenir seule ou de concert, sauf le présent concert, plus de 15% des droits de vote de Publicis, étant entendu qu'en cas de franchissement involontaire de ce seuil, Dentsu s'engage à ne pas voter d'actions au-dessus du seuil de 15% ;
 - Dentsu s'interdira de conclure tout accord relatif à la direction et au management de Publicis sans l'accord préalable de Mme Élisabeth Badinter. Mme Élisabeth Badinter ne pourra pas conclure, sans l'accord préalable de Dentsu, d'accord relatif à la direction et au management de Publicis si un tel accord a pour effet d'obliger Dentsu à déposer conjointement une offre publique sur Publicis. La violation par Mme Élisabeth Badinter de cet engagement donnera le droit à Dentsu de résilier le pacte ;
 - Mme Élisabeth Badinter fera ses meilleurs efforts pour que Dentsu soit protégée contre la dilution résultant d'une augmentation de capital en numéraire à laquelle Dentsu n'aurait pas pu souscrire ;
 - les parties adapteront le pacte pour permettre à Dentsu la mise en équivalence comptable de sa participation dans Publicis, pour autant que l'équilibre économique et juridique de l'accord soit préservé. Le simple fait, pour Dentsu ou Mme Élisabeth Badinter, de voter différemment à l'occasion de l'une des Assemblées Générales de Publicis ne permettra pas à l'une des Parties de résilier le pacte ;
 - le pacte prendra fin douze ans à compter de sa signature, sauf accord des deux parties pour le renouveler pour une même durée.
- Les signataires des memorandums of understanding ont procédé en 2003 à la finalisation d'une version détaillée de chaque pacte en reprenant les principaux termes tout en prévoyant certains aménagements, notamment de l'obligation de conservation des titres par Dentsu en cas de dilution substantielle de sa participation ou de perte de ses représentants au Conseil de Surveillance.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ DE PUBLICIS GROUPE

Organisation du Groupe

Publicis Groupe est devenu en 2002, suite à sa fusion avec le groupe Bcom3, le quatrième groupe mondial de communication (après Omnicom, WPP et Interpublic- classés en fonction du revenu, sur la base des données publiées), présent dans 109 pays sur les cinq continents et dans 229 villes et rassemble plus de 35 000 collaborateurs : il s'appuie sur trois grands réseaux mondiaux de publicité, Publicis Worldwide, Saatchi & Saatchi et Leo Burnett Worldwide. Par ailleurs, le Groupe comprend deux réseaux ultra créatifs, implantés dans quelques pays clés par le biais de "hubs" régionaux, Fallon Worldwide et Bartle Bogle Hegarty (détenu à 49%). Publicis est également devenu leader mondial du conseil et achat média (classement Recma de juin 2003), combinant la puissance des deux marques mondiales ZenithOptimedia et StarcomMediaVest. Le Groupe dispose d'une offre très complète dans plusieurs domaines de la communication spécialisée: il est un des tout premiers acteurs mondiaux du domaine de la communication santé (selon le classement de MedAd News) et a fortement renforcé sa position en relations publiques, en marketing direct et communication ethnique, ce dernier secteur concernant les États-Unis.

Publicis Groupe est non seulement le quatrième groupe mondial, mais occupe systématiquement l'une des cinq premières positions sur les quinze plus grands marchés publicitaires mondiaux (source : classement par pays- AdAge avril 2002). Le Groupe se classe premier en Europe, troisième aux États-Unis et dispose d'un accès unique au Japon, grâce au partenariat stratégique conclu avec Dentsu en 2002. Publicis est également bien représenté au Moyen Orient, en Amérique Latine et en Asie.

Publicis est fier de travailler pour un grand nombre de clients prestigieux qui occupent soit une position de leader mondial de leur secteur (environ la moitié du revenu est réalisé avec des clients internationaux, dans plus de cinq pays) soit de leader national. Le premier client du Groupe (Procter & Gamble) représentait en 2003 près de 9% du revenu consolidé, tandis que les dix premiers clients représentaient environ 33% du revenu consolidé.

Publicis Groupe propose de façon croissante à ses clients une approche holistique de la communication qui tend à abolir les frontières entre les différentes techniques et disciplines et à considérer la relation avec un client comme un ensemble cohérent. Bien que le système interne de gestion, de reporting et de rémunération ne soit pas organisé par discipline, le Groupe communique aux marchés financiers une indication du poids de chaque secteur dans le but unique d'aider les comparaisons sectorielles. Ainsi, l'activité publicitaire représente aujourd'hui 55% du revenu du Groupe, l'activité média (conseil et achat média ainsi que régies publicitaires de vente d'espaces) 22% et les services marketing et la communication spécialisée (SAMS) 23%.

Ce secteur, très largement imbriqué dans les réseaux publicitaires du Groupe, se compose des disciplines et marques suivantes :

- services marketing avec Frankel/Arc, The Triangle Group, Publicis Dialog ;
- communication Santé avec The Publicis Healthcare Communications Group (PHCG) comprenant les marques Medicus, Nelson, Klemtner aux États-Unis et les marques Saatchi & Saatchi Healthcare et Medicus dans le reste du monde,
- le conseil en stratégie de communication, les relations publiques avec le réseau international Manning Selvage & Lee et Publicis Consultants présent en Europe et aux États Unis,
- la communication événementielle avec Publicis Events Worldwide;
- la communication spécialisée dans le domaine des Ressources Humaines avec Media System, implanté en France et membre du réseau international Talent Village ;
- la communication interactive ou digitale avec des entités spécialisées telles que Publicis NetWorks, ainsi que les départements interactifs d'agences des réseaux publicitaires ;
- la communication ethnique ou multiculturelle aux États-Unis avec Burrell et Vigilante (communication vers la communauté afro-américaine), Lapiz, Bromley (communication vers les Hispaniques) et New-A (communication vers la communauté asiatique).

Par ailleurs, Publicis Groupe est partenaire à hauteur de 45% avec Dentsu et Sports Mondial d'iSe (International Sports and Entertainment), une agence spécialisée dans le marketing sportif. →

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Exercice 2003

→ Parallèlement aux activités de communication du Groupe, Publicis est engagé dans une activité de distribution avec le “Publicisdrugstore”, qui a connu une profonde rénovation entre janvier 2002 et février 2004. Son exploitation a repris début 2004.

Enfin, le siège assure de façon permanente des prestations de conseil aux sociétés du Groupe dont le mode de rémunération est assis sur le coût des services rendus. Au total, l'ensemble des coûts centraux de conseil s'élève à environ 58 millions d'euros, répartis sur l'ensemble des sociétés opérationnelles du Groupe.

Principaux clients

Les principaux clients des grands réseaux du Groupe sont indiqués ci-dessous :

- Publicité

Publicis Worldwide	Leo Burnett Worldwide	Saatchi & Saatchi
Allied Domecq	Allstate	Bel Group
Cadbury Schweppes	Fiat	BristolMyersSquibb
The Coca-Cola Company	Gateway	Carlsberg
Heineken	Hallmark	Danone
HP	Heinz	Deutsche Telekom
L'Oréal	Kellogg	Diageo
Nestlé	McDonald's	General Mills
Procter & Gamble	Nintendo	Johnson & Johnson
Renault	Philip Morris	Procter & Gamble
Sanofi-Synthélabo	Procter & Gamble	Toyota/Lexus
Siemens	US Army	Visa International
UBS	Visa International	Westpac
Whirlpool	Walt Disney	Whirlpool/KitchenAid

- Conseil et Achat Média

Starcom MediaVest Group	ZenithOptimedia
Allstate	Allied Domecq
The Coca-Cola Company	AstraZeneca
Fiat	British Airways
General Motors	General Mills
Kellogg/Keebler	HP
Kraft	Kingfisher
Masterfoods/Mars	L'Oréal
Miller Brewing	Nestlé
Paramount	Sanofi-Synthélabo
Philip Morris	SC Johnson
Procter & Gamble	Schering-Plough
US Army	Toyota/Lexus
Walt Disney	Verizon

Politique d'investissement

Études et recherches

La politique du Groupe en la matière est décrite dans l'annexe 1.2 des comptes consolidés.

Principaux investissements réalisés depuis trois ans :

En 2001, Publicis a d'une part axé sa stratégie d'acquisition sur des agences de communication spécialisée et d'autre part conclu un accord avec le groupe britannique Cordiant permettant de créer The Zenith Optimedia Group, un des premiers groupes mondiaux dans le domaine du conseil et achat média :

- Publicis a procédé à l'acquisition de plusieurs agences spécialisées dans le marketing relationnel, la promotion des ventes et le CRM : Fisch.Meier.Direkt, le leader suisse du secteur, The Triangle Group, premier groupe indépendant au Royaume Uni et l'un des pionniers de la promotion des ventes, FusionDM et Creative Aim, deux agences aux États-Unis ;
- Publicis a acquis Carré Noir, une des toutes premières agences françaises de design ;
- Le Groupe a renforcé son offre dans certains domaines de la communication institutionnelle et financière grâce à l'acquisition d'Ecocom en France, de Fabianne Gershon & Associates et du Hudson Stone group, deux entités opérant aux États-Unis.
- Dans le domaine, en forte expansion aux États-Unis, de la communication dirigée vers les populations d'origine hispanique, Publicis a pris le contrôle de l'agence Sanchez & Levitan ainsi que de deux bureaux (Dallas et Los Angeles) du groupe Siboney ;
- En septembre 2001, Publicis et Cordiant ont créé The Zenith Optimedia Group, résultant du rapprochement de leurs entités de conseil et achat média, Zenithmedia (jusque là société détenue à 50% par Saatchi & Saatchi et 50% par Cordiant) et Optimedia (100% Publicis). La nouvelle société, détenue à hauteur de 75% par Publicis et 25% par Cordiant s'est vue classée numéro trois mondial par le magazine professionnel Advertising Age.

Par ailleurs, sur le plan géographique Publicis s'est renforcé en Asie en acquérant l'agence indonésienne Metro Advertising.

Au total, le revenu en année pleine de ces acquisitions a été de l'ordre de 70 millions d'euros. Les investissements consacrés à l'acquisition de filiales se sont élevés à 77 millions d'euros

mais si l'on prend en compte la trésorerie disponible dans ces sociétés acquises (en particulier chez Zenithmedia), le montant des acquisitions nettes de cession ressort à une ressource de 164 millions. Les autres investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 92 millions d'euros. Les rachats d'actions propres n'ont pas eu le caractère d'investissement en 2001 dans la mesure où leur destination aux salariés dans le cadre de plans d'options les a comptablement assimilés à des liquidités (cette option comptable n'a pas été reconduite à partir de 2002). Pour mémoire, le Groupe a consacré 119,8 millions d'euros à ces rachats d'actions.

L'année 2002 a constitué une nouvelle étape stratégique majeure pour le Groupe :

Le Groupe a procédé à l'acquisition du groupe américain Bcom3, propulsant ainsi Publicis au quatrième rang mondial du secteur et surtout dans le peloton de tête des groupes de communication. Cette acquisition a non seulement permis au Groupe de s'enrichir d'une nouvelle marque publicitaire prestigieuse, Leo Burnett, mais également de tripler sa taille dans le domaine du conseil et achat média, d'augmenter sa position en communication santé, en relations publiques et en communication ethnique. Cette opération, d'une valeur de l'ordre de 2,2 milliards d'euros au moment du closing en septembre 2002, a été payée pour moitié en actions Publicis, pour un quart en Oranes (obligations remboursables en actions) et pour un quart en OBSA (obligations à bons de souscription d'actions). Aucun investissement en espèces n'a été fait au titre de cette opération.

En dehors de cette acquisition qui transforme la physionomie de Publicis de façon radicale, le Groupe a procédé à quelques acquisitions très ciblées essentiellement dans le domaine de la communication spécialisée :

- dans le marketing relationnel et l'événementiel, les agences Stella, Sales Story, ECA2, Media Publics en France, Magnesium en Belgique, Direct'n More en Autriche et Gravitass au Japon ;
- dans les relations publiques, avec Johnston & Associates aux États-Unis et Van Sluis Consultants aux Pays Bas,

Le Groupe a également procédé à l'acquisition des agences Arredondo/De Haro et Art Y Mana au Mexique, doublant ainsi la taille de Publicis Worldwide sur ce marché.

→

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Exercice 2003

→ Au total, le revenu en année pleine de ces acquisitions a été de 38 millions d'euros. Les investissements consacrés à l'acquisition de filiales se sont élevés à 70 millions d'euros. Les autres investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 66 millions d'euros (Publicis seul). Dans le cadre de son programme de rachat d'actions propres, le groupe a consacré 182,1 millions d'euros en 2002.

L'année 2003 a été clairement marquée par une pause dans les investissements afin de pouvoir réaliser l'intégration de Bcom3 dans les meilleures conditions possibles mais aussi afin de limiter l'utilisation de nos ressources au cours d'une année marquée par d'importantes charges de restructurations.

Le principal investissement de l'exercice a été le rachat pour 107 millions d'euros de la participation minoritaire de 25% que Cordiant possédait dans ZenithOptimedia. Cette opération, anticipant le calendrier contractuel, a été réalisée à la suite de l'acquisition de Cordiant par WPP en août 2003. Le Groupe Publicis a ainsi pris le contrôle total de ZenithOptimedia, consolidant sa position de leader mondial du conseil et achat média, qui comprend par ailleurs le groupe Starcom MediaVest, également détenu à 100%. Dans le même domaine, le Groupe a procédé au rachat des intérêts minoritaires dans Starcom Motive au Royaume Uni, une entité du groupe Starcom MediaVest.

Publicis Groupe n'a pas fait d'autre acquisition significative durant l'année, se limitant à faire face à ses engagements d'earn-outs et de rachats de minoritaires dans diverses agences du Groupe (buy-outs).

Les investissements consacrés à l'acquisition de filiales se sont élevés à 200 millions d'euros. Les autres investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 118 millions d'euros. Par ailleurs, le Groupe a très peu utilisé en 2003 la faculté de racheter ses propres actions et n'a consacré dans ce domaine que 7 millions d'euros.

Investissements futurs

Le Groupe souhaite concentrer ses investissements futurs dans le renforcement sélectif de son offre en matière de communication spécialisée, et en particulier dans le domaine du marketing direct, des relations publiques,

de l'événementiel, du CRM et des bases de données. De telles acquisitions sur les principaux marchés mondiaux devraient permettre au Groupe de généraliser une offre holistique pour ses clients.

Éléments exceptionnels et Litiges

A la connaissance du Président du Directoire, il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de Publicis Groupe.

Principaux facteurs de risques du Groupe

L'essentiel des risques pouvant affecter l'activité et la rentabilité de Publicis Groupe sont communs au secteur de la communication et plus généralement liés au fait qu'il s'agit de prestations de service, plus dépendantes de la qualité professionnelle d'individus que d'actifs ou de processus industriels ou encore de méthodes. Les risques identifiés comme spécifiques sont à notre sens limités dans le temps.

Risques liés au secteur :

- la dépendance vis à vis de l'économie : la décision d'augmenter ou de réduire la communication publicitaire ou les investissements marketing dépend très fortement des perspectives macro-économiques, de la capacité bénéficiaire des entreprises, du moral des entrepreneurs et enfin du moral des consommateurs. La publicité peut être encore considérée comme une charge pouvant être réduite en cas de nécessité ;
- le poids de certains clients peut constituer un risque : la concentration des entreprises à l'échelle nationale, régionale ou mondiale crée des partenaires de poids qui peuvent devenir significatifs pour une agence de publicité et contribuer à une part grandissante des revenus ou des résultats ;
- la prestation de service est soumise aux pressions sur les prix : les entreprises cherchant de façon générale à réduire leurs coûts et optimiser leurs investissements tant en période économique faste que durant les phases de récession, le prix des services ainsi que la justification des honoraires et commissions sont soumis à de permanentes pressions, en particulier de la part des départements achats des entreprises ;

- les contrats peuvent être remis en cause très rapidement : le client est peu engagé dans sa relation avec une agence et peut à son initiative mettre un terme avec un préavis relativement court (de l'ordre de trois à six mois, parfois plus) au contrat qui le lie à son agence de communication. Par ailleurs, les mises en compétition peuvent intervenir à intervalles réguliers. En outre, la volonté de réduire progressive du nombre d'agences travaillant avec un annonceur et de concentrer des budgets publicitaires entre quelques agences de référence augmente le risque de perte d'un client. Ces deux derniers risques lorsqu'ils se réalisent chez nos concurrents peuvent être une opportunité pour le Groupe. Enfin, compte tenu des incessants processus de fusions/acquisitions au niveau mondial, le risque de perte d'un client à la suite d'une fusion/absorption est devenu assez fréquent ;
- la pérennité de la relation client-agence dépend essentiellement d'individus (directeur général d'agence, responsable de compte ou directeur de création) : les dirigeants d'agences sont généralement susceptibles de quitter l'agence à tout moment en fonction de leur propre évolution de carrière. Toutefois, divers systèmes de motivation et d'incitation à rester dans l'agence ont pour objectif de limiter ce risque ;
- les acquisitions sont plus risquées que dans d'autres secteurs : la perte de clients ou de collaborateurs peut entraîner une perte significative de valeur compte tenu de la nature de la prestation ; par ailleurs l'intégration d'une acquisition est plus risquée en raison du facteur humain qui peut ralentir voire compromettre la mise en œuvre de synergies ;
- un grand nombre d'acquisitions se réalisent sur plusieurs années : les earn-outs, c'est à dire compléments de prix liés à l'atteinte d'objectifs, sont très fréquemment utilisés dans le secteur de la communication, de même que l'acquisition d'une majorité tout en conservant des minoritaires vis à vis desquels l'agence s'engage à racheter leur part le moment venu (buy-out) : si les earn-outs sont bien inscrits en dette, en revanche les buy-outs sont seulement des engagements hors bilan qui constituent une dette potentielle supplémentaire ;
- le contrôle interne peut s'avérer plus difficile à mettre en œuvre : compte tenu de la multiplicité des entités juridiques décentralisées dans un groupe de communication international, le plus

souvent pour des raisons commerciales ou relationnelles, la mise en place de procédures fiables et homogènes à l'échelle d'un groupe peut se révéler plus longue que dans d'autres secteurs ;

- le développement commercial peut se trouver limité en raison de la survenance de conflits d'intérêts entre clients d'un même secteur : des clients peuvent en effet dissuader leur agence de proposer ses services à un concurrent objectif ou perçu et de ce fait limiter ses perspectives de croissance ;
- les prévisions sont aléatoires : la volatilité des décisions d'investissement publicitaire de certains clients, le risque de départ d'un client ou le risque de dégradation de l'économie rendent en effet les prévisions relativement aléatoires ;
- certaines réglementations peuvent avoir une influence sur le mode de travail et de rémunération des agences : des modifications réglementaires affectant la publicité sur certaines catégories de produits, la faculté de procéder à des études de marché ou de comportement ou encore les méthodes de promotion des produits peuvent modifier les règles du jeu économique dans certains pays ou à un niveau plus large (Union européenne,...).

Risques spécifiques à Publicis Groupe :

Tous les risques mentionnés ci-dessus s'appliquent à Publicis Groupe. Toutefois certains risques spécifiques, de caractère temporaire, peuvent venir s'y ajouter. Ils sont liés aux transformations récentes du Groupe et en particulier à l'acquisition de Bcom3 :

- risque de retour de papier (share overhang) demeurant encore en 2004 : l'expiration des deux derniers lock-ups s'imposant aux anciens actionnaires de Bcom3 sur les actions Publicis Groupe reçues dans le cadre de l'acquisition porte sur 14 millions d'actions au total, et pourrait peser sur le marché du titre. Toutefois les deux premières tranches, de même taille, libérées en 2003 n'ont pas provoqué de perturbation notable ;
- risque de mise en œuvre plus lente du programme d'économies liés à l'intégration de Bcom3 : les économies de coût dépendent en grande partie de la collaboration d'un grand nombre d'équipes et les économies immobilières dépendent en partie de l'évolution du marché immobilier de plusieurs pays et de la capacité à sous-louer des locaux dans de bonnes conditions.

→

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Exercice 2003

→ Bien que le Groupe soit confiant sur ces deux points, leur bonne exécution dépend de facteurs non entièrement maîtrisables.

Assurances et couvertures de risques

La politique de Publicis Groupe est de regrouper en programmes mondiaux concernant toutes les entités dans le monde, les assurances à caractère international telles les Responsabilités Civiles Professionnelles et Générales, celles personnelles des Dirigeants et celles ayant trait aux Rapports Sociaux, de même pour les assurances de Biens et de Pertes d'Exploitation. L'ensemble de ces programmes fait également l'objet de garanties mondiales "Umbrella" et "Différences de Conditions et de Limites" par rapport aux contrats

obligatoirement souscrits dans chaque pays où le Groupe est présent.

Cette garantie "Umbrella" s'exerce aussi en matière de Responsabilité Civile Automobile et de Responsabilité Patronale.

Les couvertures ainsi souscrites s'élèvent globalement à :

- dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation 130 000 000 euros ;
- responsabilités civiles de 20 000 000 à 60 000 000 dollars US selon les risques.

Les primes versées mondialement à ce titre en 2002 et 2003 se sont élevées à environ 20 000 000 euros.

Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau

Les honoraires pris en charge par le Groupe au titre des deux derniers exercices pour chacun des Commissaires aux Comptes de la société mère s'élèvent à :

en millions d'euros	2003			2002		
	Ernst & Young	Mazars & Guérard	Total	Ernst & Young	Mazars & Guérard	Total
Commissariat aux Comptes et certification des comptes annuels et consolidés	4	4	8	3,9	3,9	7,8
Missions accessoires (acquisitions essentiellement)	0,5	0,5	1	1,3	1,1	2,4
Total en millions d'euros	4,5	4,5	9	5,2	5,0	10,2
Total en pourcentage	50%	50%	100%	51%	49%	100%

Schémas d'intéressement du personnel

Intéressement et participation

Il n'existe pas de contrat d'intéressement de l'ensemble du personnel (en dehors de la participation légale des salariés aux fruits de l'expansion pour les filiales françaises).

Options de souscription ou d'achat d'actions

Options de souscription ou d'achat d'actions de Publicis Groupe S.A. consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées / souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan
Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	970 000	24,82	17 ^{ème} tranche (1)
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	104 523	(2)	(2)

(1) Options conditionnelles dont la levée est liée à la réalisation d'objectifs, dans le cadre d'un plan à trois ans.

(2) Les actions livrées correspondent principalement à la conversion d'actions Saatchi & Saatchi à l'origine selon le ratio retenu pour l'échange d'actions au moment de l'acquisition de Saatchi & Saatchi par Publicis (18,252 actions Publicis Groupe S.A. pour 100 actions Saatchi & Saatchi), et à la levée d'options Nelson à l'origine au prix de 24,40 USD par action Publicis Groupe livrée. Les levées d'options Publicis Groupe S.A. qui représentent environ 19 % du nombre total, ont été effectuées au prix moyen pondéré de 7,63 euros.

→

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Exercice 2003

Tableau de concordance

Afin de faciliter la lecture du présent document de référence, la table thématique ci-dessous permet d'identifier les principales informations requises par l'AMF dans le cadre ses règlements et instructions d'application.

	page
Attestation des responsables	
Attestation des responsables du document de référence	170
Attestation des contrôleurs légaux des comptes	170
Politique d'information	173
Renseignements de caractère général	
Emetteur	
Renseignements généraux concernant Publicis Groupe	173
Capital	
Particularités (droits de vote, déclarations de franchissement de seuils)	174
Capital autorisé non émis	175
Capital potentiel	78
Tableau d'évolution du capital sur 5 ans	158
Marché des titres	
Tableau d'évolution des cours et volumes sur 18 mois	75
Dividendes	77
Capital et droits de vote	
Répartition actuelle du capital et des droits de vote	78
Evolution de l'actionnariat	79
Pactes d'actionnaires	177
Activité du Groupe	
Organisation du Groupe	179
Chiffres clés	84
Informations chiffrées sectorielles	140
Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur	179
Politique d'investissements	181
Indicateurs de performance :	
Croissance organique, marge résultat d'exploitation avant amortissement/revenu, marge opérationnelle, ratio d'endettement net	84 – 86
Analyse des risques du Groupe	
Facteurs de risques	
Risques de marché (liquidité, taux, change, portefeuille actions)	115 – 116
Risques particuliers liés à l'activité	182
Risques juridiques	182
Risques industriels et liés à l'environnement	92
Assurances et couvertures des risques	184

	page
Patrimoine, situation financière et résultats	
Comptes consolidés et annexes	108
Engagements hors bilan	136
Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux	184
Informations financières proforma	152
Comptes sociaux et annexes	154
Gouvernement d'entreprise	
Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction, de surveillance	96, 103
Composition et fonctionnement des comités	103 – 104
Dirigeants mandataires sociaux	95
Dix premiers salariés non mandataires sociaux	185
Conventions réglementées	169
Rapport de la Présidente du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne	105
Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport de la Présidente du Conseil de Surveillance décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière au sein du Groupe Publicis	107
Évolution récente et perspectives	
	91, 142

AMF Autorité des Marchés Financiers

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 avril 2004, sous le numéro D.04-568, conformément au règlement COB 98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.